

Application

Cet index tient compte des bulletins d'interprétation, communiqués spéciaux et nouvelles techniques publiés le ou avant le **31 décembre 2009**. Il annule et remplace celui du 31 décembre 2008. L'index est mis à jour annuellement.

Observations générales

1. Les bulletins d'interprétation (IT) donnent l'interprétation technique que fait l'Agence du revenu du Canada (ARC) de la législation fiscale. Ils visent également à communiquer des modifications importantes en matière d'interprétation ainsi que les dates d'entrée en vigueur de ces dernières. Les bulletins d'interprétation n'ont pas force de loi; on retrouve l'ensemble des lois fiscales dans les lois elles-mêmes et dans les règlements. Toutefois, on peut habituellement se fier aux bulletins, étant donné qu'ils reflètent l'interprétation que l'ARC fait de la loi qui doit être appliquée de façon uniforme par son personnel.

2. À cause de leur caractère technique, les bulletins sont surtout utilisés par le personnel de l'ARC, les experts en fiscalité et d'autres personnes qui s'occupent de questions fiscales. L'ARC déploie constamment des efforts pour faciliter la compréhension des bulletins tout en veillant à ce qu'ils demeurent précis et exacts sur le plan technique. Par exemple, tous les bulletins nouveaux ou révisés sont rédigés dans un langage simple. Chaque bulletin renferme un résumé qui donne un aperçu clair de son contenu et une *Explication des modifications* qui est fournie pour aider les lecteurs à comprendre les raisons entourant la révision d'un bulletin. En outre, les bulletins renvoient, lorsqu'il y a lieu, à la jurisprudence et aux autres publications de l'ARC qui sont pertinentes. Ils donnent aussi des exemples illustrant comment la loi est appliquée. Pour les lecteurs qui désirent des explications moins techniques, l'ARC offre d'autres publications, telles que des guides d'impôt et des brochures.

3. Les bulletins tiennent compte de la façon dont l'ARC interprète la loi qui est en vigueur à la date de leur publication. Ainsi, lorsqu'un bulletin n'a pas encore été révisé pour tenir compte des modifications législatives, le lecteur devrait se reporter à la législation modifiée et à sa date d'entrée en vigueur. De la même façon, le lecteur devrait considérer les décisions des tribunaux depuis la date

de parution d'un bulletin pour juger de la pertinence des renseignements contenus dans le bulletin ou le communiqué spécial.

4. Quand nous révisons un bulletin actuel, nous procédons soit à la mise à jour du bulletin ou à la publication d'une version consolidée précisant quelles parties du bulletin sont révisées. Cette décision est prise en fonction de la nature et de la portée du changement et de son incidence globale sur le bulletin actuel.

5. L'interprétation fournie dans un bulletin s'applique à compter de la date de publication du bulletin, à moins d'indication contraire. Quand un changement ultérieur est apporté à une interprétation ou à une position antérieure, et que ce changement est à l'avantage des contribuables, il entre habituellement en vigueur à l'égard de toutes les mesures de cotisation ou de nouvelles cotisations futures. Toutefois, si le changement n'est pas à l'avantage des contribuables, il s'applique habituellement à l'année d'imposition en cours et aux années suivantes ou aux opérations effectuées après la date de publication du bulletin.

6. Une modification à une interprétation ou à une position de l'ARC peut aussi être annoncée dans les *Nouvelles techniques de l'impôt*. Elles sont publiées au besoin pour donner une réaction immédiate de la part de l'ARC à des questions spécifiques qui ont un impact important.

Revue complète d'un bulletin

7. Lorsqu'il y a eu une revue complète de tous les numéros d'un bulletin, le numéro l'identifiant change (p. ex., IT-426 devient IT-426R et, s'il y a une revue ultérieure, il devient IT-426R2). La section *Explications des modifications* à la fin du bulletin indique les numéros qui ont été modifiés par suite de la revue et donne une brève explication des raisons des modifications.

Bulletin consolidé

8. Dans certains cas, par exemple lorsqu'il y a eu une modification importante à la législation ou que de la jurisprudence importante est venue s'ajouter, il se peut que seulement certains numéros d'un bulletin aient eu besoin d'être révisé afin de la mettre à jour le plus rapidement

possible. Si tel est le cas, le mot « (Consolidé) » apparaît à la suite du numéro du bulletin (p. ex., IT-426 (Consolidé)). Les numéros qui ont été révisés par cette consolidation sont indiqués au début du bulletin sous le titre *Dernières révisions*. Les raisons expliquant toutes les modifications qui sont survenues depuis la dernière revue complète du bulletin sont mentionnées dans la section *Révisions au bulletin* qui se trouve à la fin du bulletin. La date de révision apparaît à la suite de la description de chaque modification.

9. Voici les différentes parties de l'index :

Partie 1 – Index par article par ordre de renvois primaires

Partie 2 – Index par sujet

Partie 3 – Liste par ordre numérique des bulletins d'interprétation courants

Partie 4 – Liste par ordre numérique des nouvelles techniques courantes

Partie 5 – Liste des bulletins annulés depuis la dernière parution de l'index

Remarque : Dans cet index, les bulletins pour lesquels l'ARC a publié un communiqué spécial sont indiqués par les lettres « CS » inscrites entre parenthèses à la droite du numéro du bulletin. De plus, les versions consolidées des bulletins sont indiquées par la lettre « C » inscrite entre

parenthèses à la droite du numéro du bulletin. Les numéros des bulletins qui sont soulignés dans la partie 3 indiquent qu'un nouveau bulletin, une révision ou une version consolidée a été publié depuis la dernière parution de l'index. Il est à noter que ni les publications qui ont été annulées ou archivées ne figurent dans le présent index.

Pour mieux répondre aux besoins de ses clients, l'ARC consulte plusieurs groupes et personnes qui sont touchés par le contenu de certains bulletins en particulier. Si vous avez des observations ou des suggestions visant à améliorer un bulletin, un communiqué spécial ou cet index, n'hésitez pas à nous en faire part. Il vous suffit de faire parvenir vos observations à l'adresse suivante :

***Direction des décisions en impôt
Direction générale de la politique législative
et des affaires réglementaires
Agence du revenu du Canada
Ottawa ON K1A 0L5***

***Pour avoir accès aux bulletins d'interprétation, visitez le site Web de l'Agence du revenu du Canada à :
www.arc.gc.ca/menu/ITSC-f.html***

Partie 1 – Index par article

par ordre des renvois primaires

Loi de l'impôt sur le revenu

Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
2	Détermination du statut de résident d'un particulier	IT-221R3(C)	6(1)g), h)	Régimes de prestations aux employés et fiducies d'employés	IT-502(CS)
2(1)	Résidence d'une fiducie ou succession	IT-447	6(1)k), l)	Avantages, y compris les frais pour droit d'usage d'une automobile, qui découlent de l'usage à des fins personnelles d'un véhicule à moteur fourni par l'employeur – Après 1992	IT-63R5
3	Clauses de rajustement du prix	IT-169			
3	Entreprises distinctes	IT-206R			
3	Recettes diverses	IT-334R2	6(1.1)	Avantages, y compris les frais pour droit d'usage d'une automobile, qui découlent de l'usage à des fins personnelles d'un véhicule à moteur fourni par l'employeur – Après 1992	IT-63R5
3	Domages-intérêts, indemnités et recettes semblables	IT-365R2			
3	Non-résidents – Revenu gagné au Canada	IT-420R3(CS)			
3	Location de biens immeubles par un particulier	IT-434R(CS)	6(2), (2.1)	Avantages, y compris les frais pour droit d'usage d'une automobile, qui découlent de l'usage à des fins personnelles d'un véhicule à moteur fourni par l'employeur – Après 1992	IT-63R5
3	Troc	IT-490			
3a)	Gains provenant d'un vol, d'un détournement de fonds ou de malversation	IT-256R			
3d)	Déductibilité des pertes dans l'année de la perte ou dans d'autres années	IT-232R3	6(3)	Paiements faits par l'employeur à l'employé	IT-196R2(CS)
6	Sportifs et joueurs employés par des clubs de football, de hockey et d'autres clubs semblables	IT-168R3	6(6)	Emploi sur un chantier particulier ou en un endroit éloigné	IT-91R4
6(1)a)	Avantages, y compris les frais pour droit d'usage d'une automobile, qui découlent de l'usage à des fins personnelles d'un véhicule à moteur fourni par l'employeur – Après 1992	IT-63R5	6(7)	Avantages, y compris les frais pour droit d'usage d'une automobile, qui découlent de l'usage à des fins personnelles d'un véhicule à moteur fourni par l'employeur – Après 1992	IT-63R5
6(1)a)	Fiducie de santé et de bien-être au bénéfice d'employés	IT-85R2	7	Avantages conférés aux employés – Options d'achat d'actions	IT-113R4
6(1)a)	Avantages sociaux des employés	IT-470R(C)	7(1.4)	Déduction et option d'achat d'actions	TN-38
6(1)a)	Programmes d'avantages sociaux adaptés aux besoins des employés	IT-529	7(8)	Exigence de la retenue sur l'avantage concernant une option d'achat d'action	TN-41
6(1)a)	Modifications apportées à la politique administrative visant les avantages imposables liés à l'emploi	TN-40	8(1)c)	Déduction pour la résidence d'un membre du clergé	IT-141R(C)
6(1)e), e.1)	Avantages, y compris les frais pour droit d'usage d'une automobile, qui découlent de l'usage à des fins personnelles d'un véhicule à moteur fourni par l'employeur – Après 1992	IT-63R5	8(1)f)	Frais afférents à un véhicule à moteur, frais de déplacement et frais de vendeurs engagés ou effectués par les employés	IT-522R
6(1)f)	Régimes d'assurance-salaire	IT-428	8(1)h), h.1)	Frais afférents à un véhicule à moteur, frais de déplacement et frais de vendeurs engagés ou effectués par les employés	IT-522R

Partie 1 – Index par article par ordre des renvois primaires

Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
8(1)l(i)	Cotisations d'employés qui sont membres d'une association professionnelle	IT-158R2	9(1)	Primes et autres montants afférents à un bail	IT-359R2
8(1)l(ii), (iii)	Dépenses d'employé, y compris celles concernant l'espace consacré au travail à domicile	IT-352R2	9(1)	Revenus divers tirés d'une entreprise agricole	IT-425
8(1)l(iv), (vi)	Cotisations payées à un syndicat ou à un comité paritaire ou consultatif	IT-103R	9(1)	Opérations commerciales antérieures à une constitution en corporation	IT-454
8(1)j)	Frais afférents à un véhicule à moteur, frais de déplacement et frais de vendeurs engagés ou effectués par les employés	IT-522R	9(1)	Revenu payé d'avance – Application du paragraphe 9(1) ou de l'alinéa 12(1)a)	TN-30
8(1)m)	Régimes de pension agréés – Cotisations des employés	IT-167R6	10	Évaluation des biens figurant dans un inventaire	IT-473R
8(1)p), q)	Artistes de la scène	IT-525R(C)	10(4), (5)	Fournitures en main à la fin de l'exercice financier	IT-51R2(CS)
9	Conversion de biens, autres qu'un bien immeuble, de ou à l'inventaire	IT-102R2	12(1)a)	Revenu payé d'avance – Application du paragraphe 9(1) ou de l'alinéa 12(1)a)	TN-30
9	Corporations utilisées par des membres de professions libérales	IT-189R2	12(1)b)	Vente de biens – Quand elle doit être incluse dans le calcul du revenu	IT-170R
9	Bénéfices, gains en capital et pertes provenant de la vente de biens immeubles, y compris les terres agricoles et les terres transmises par décès et la conversion de biens immeubles qui sont des biens en immobilisation en biens figurant dans un inventaire et vice versa	IT-218R	12(1)c)	Revenu en intérêts	IT-396R
9	Aide gouvernementale – Observations générales	IT-273R2	12(1)g)	Paiements basés sur la production ou l'usage	IT-462
9	Opérations à terme sur marchandises et opérations sur certaines marchandises	IT-346R	12(1)j)	Dividendes imposables reçus de corporations résidant au Canada	IT-67R3
9	Boisés	IT-373R2(C)	12(1)o)	Créances de la Couronne – Avoirs miniers canadiens	IT-438R2
9	Paiements aux vendeurs de billets de loterie	IT-404R	12(1)o)	Calcul du revenu protégé – L'affaire <i>Kruco</i>	TN-34
9	Dépenses payées d'avance et frais reportés	IT-417R2	12(1)x)	Aide gouvernementale – Observations générales	IT-273R2
9	Artistes visuels et écrivains	IT-504R2(C)	12(1)x)	Application de l'article 12(1)x)	TN-29
9(1)	Revenu des entrepreneurs	IT-92R2	12.2	Revenu des titulaires de police d'assurance-vie provenant de ces mêmes polices	IT-87R2
9(1)	Gains et pertes sur change étranger	IT-95R	13(1)	Déduction pour amortissement – Récupération et perte finale	IT-478R2
9(1)	Comptes en fiducie et débours d'avocats	IT-129R	13(4), (4.1)	Échange de biens	IT-259R4
9(1)	Location du sol et exploitation agricole	IT-200	13(5)	Déduction pour amortissement – Biens transférés et biens classés par erreur	IT-190R2
9(1)	Paiements anticipés de loyers	IT-261R	13(5.1)	Déduction pour amortissement – Tenure à bail	IT-464R
			13(6)	Déduction pour amortissement – Biens transférés et biens classés par erreur	IT-190R2
			13(7.1)	Aide gouvernementale – Observation générale	IT-273R2
			13(21)	Déduction pour amortissement – Biens amortissables	IT-128R

Partie 1 – Index par article par ordre des renvois primaires

Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
13(21)	Vente de biens – Quand elle doit être incluse dans le calcul du revenu	IT-170R	18(1)a)	Exceptions d'ordre général concernant la déduction des débours ou des dépenses	IT-487
13(21)	Déduction pour amortissement – Produits de disposition de biens amortissables	IT-220R2(CS)	18(1)a)	Frais de véhicule à moteur déduits par des travailleurs indépendants	IT-521R
13(21)	Déduction pour amortissement – Dispositions partielles de biens	IT-418	18(1)b)	Listes des clients et comptes au grand livre	IT-187
13(21)	Dispositions – Sans contrepartie	IT-460	18(1)b)	Dédommagements, règlements et autres paiements semblables	IT-467R2
13(21)	Avoirs forestiers et concessions forestières	IT-481	18(1)b)	Dépenses pour la recherche et pour le développement de l'entreprise	IT-475
13(21.1)	Déduction pour amortissement – Produits de disposition de biens amortissables	IT-220R2(CS)	18(1)c), e)	Dédommagements, règlements et autres paiements semblables	IT-467R2
14	Disposition et transactions de biens en immobilisation admissibles	IT-123R4	18(1)e)	Revenu payé d'avance – Application du paragraphe 9(1) ou de l'alinéa 12(1)a)	TN-30
14	Transactions mettant en jeu des immobilisations admissibles	IT-123R6	18(1)h)	Dédommagements, règlements et autres paiements semblables	IT-467R2
14(1), (5)	Montants en immobilisations admissibles	IT-386R	18(1)l)	Biens récréatifs et cotisations à un club	IT-148R3
14(5)	Sens de l'expression « dépense en immobilisations admissible »	IT-143R3	18(1)m)	Créances de la Couronne – Avoirs miniers canadiens	IT-438R2
14(6), (7)	Échange de biens	IT-259R4	18(1)ñ)	Traitement fiscal de la TPS	TN-38
15(1)	Avantages accordés à des actionnaires	IT-432R2	18(2), (2.2)-(2.5), (3)	Promoteurs fonciers – Coûts de lotissement et de mise en valeur de fonds de terre et frais financiers connexes	IT-153R3
15(1)	Société à but unique	TN-31R2	18(4)	Intérêts sur des dettes non encore payées à des non-résidents déterminés (capital-actions réduit)	IT-59R3
15(1)c)	Droits d'achat d'actions supplémentaires	IT-116R3	18(4)a)(ii)	Plafond de la déduction des intérêts	TN-38
15(2)	Dettes des actionnaires et de certaines personnes rattachées à un actionnaire	IT-119R4	18(9)	Dépenses payées d'avance et frais reportés	IT-417R2
18(1)	Frais de formation	IT-357R2	18(12)	Frais de local de travail à domicile	IT-514
18(1)a)	Frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)	20(1)a)	Déduction pour amortissement – Immeubles et autres structures	IT-79R3
18(1)a)	Déductibilité des amendes ou pénalités	IT-104R3	20(1)a)	Déduction pour amortissement – Biens amortissables	IT-128R
18(1)a)	Pertes découlant d'un vol, d'un détournement de fonds ou de malversation	IT-185R(C)	20(1)a)	Déduction pour amortissement – Amortissement accéléré des machines et du matériel de fabrication et de transformation	IT-147R3
18(1)a)	Cotisations de membre d'associations et de sociétés	IT-211R	20(1)a)	Déduction pour amortissement – Navires	IT-267R2
18(1)a)	Paiements anticipés de loyers	IT-261R	20(1)a)	Déduction pour amortissement – Généralités	IT-285R2
18(1)a)	Début de l'exploitation d'une entreprise	IT-364			
18(1)a)	Dédommagements, règlements et autres paiements semblables	IT-467R2			
18(1)a)	Dépenses pour la recherche et pour le développement de l'entreprise	IT-475			

Partie 1 – Index par article par ordre des renvois primaires

Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
20(1)a	Immeubles en copropriété	IT-304R2	20(1)m	Provision relativement au montant payé d'avance : Incidence de l'affaire <i>Ellis Vision</i>	TN-32
20(1)a	Déduction pour amortissement – Matériel mobile d'entrepreneur	IT-306R2	20(1)m)-m.2)	Réserves ou provisions spéciales	IT-154R
20(1)a	Signification de « outils »	IT-422	20(1)n)	Réserves ou provisions spéciales – Vente de fonds de terre	IT-152R3
20(1)a	Déduction pour amortissement – Tenure à bail	IT-464R	20(1)n)	Réserves ou provisions spéciales	IT-154R
20(1)a	Déduction pour amortissement – Équipement de terrassement	IT-469R	20(1)p)	Mauvaises créances et provision pour créances douteuses	IT-442R
20(1)a	Déduction pour amortissement – Biens de la catégorie 8	IT-472(CS)	20(1)q)	Frais d'administration des régimes de pensions	IT-105
20(1)a	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R	20(1)aa)	Coût du défrichement ou du nivellement	IT-485
20(1)a	Déduction pour amortissement – Brevets, concessions et permis	IT-477(C)	20(1)bb)	Honoraires versés à un conseiller en placements	IT-238R2
20(1)a	Coût du défrichement ou du nivellement	IT-485	20(1)dd)	Étude d'un emplacement	IT-350R
20(1)a	Déduction pour amortissement – Mines de minéral industriel	IT-492	20(8)	Réserves ou provisions spéciales – Vente de fonds de terre	IT-152R3
20(1)a	Déduction pour amortissement – Biens utilisés pour l'exploitation forestière	IT-501(CS)	20(10)	Dépenses relatives à un congrès	IT-131R2
20(1)c)	Déductibilité de l'intérêt et questions connexes	IT-533	20(11), (12)	Impôt étranger sur le revenu à titre de déduction du revenu	IT-506
20(1)c)(ii)	Fiducie de revenu et déductibilité des intérêts	TN-34	20(16)	Déduction pour amortissement – Tenure à bail	IT-464R
20(1)e)	Frais d'émission ou de vente d'actions, d'unités dans une fiducie, de participations dans une société de personnes ou dans un syndicat et frais d'emprunt	IT-341R4	20(16)	Déduction pour amortissement – Récupération et perte finale	IT-478R2
20(1)e.1)	Frais d'émission ou de vente d'actions, d'unités dans une fiducie, de participations dans une société de personnes ou dans un syndicat et frais d'emprunt	IT-341R4	22	Vente de créances	IT-188R(CS)
20(1)e.2)	Primes d'une police d'assurance-vie utilisée comme garantie	IT-309R2	23	Vente de biens portés à l'inventaire	IT-287R2
20(1)f)	Pertes sur change étranger	TN-25	24	Immobilisations admissibles – Règles applicables lorsque le contribuable cesse d'exploiter une entreprise ou est décédé	IT-313R2
20(1)l)	Mauvaises créances et provision pour créances douteuses	IT-442R	28	Agriculture ou pêche – Utilisation de la méthode de comptabilité de caisse	IT-433R
20(1)f)	Débitures échangeables	TN-41	28	Entreprise agricole – Méthode de comptabilité de caisse : redressements d'inventaire	IT-526
20(1)m)	Revenu payé d'avance – Application du paragraphe 9(1) ou de l'alinéa 12(1)a)	TN-30	28(1)	Animaux de la ferme	IT-427R
			30	Coût du défrichement ou du nivellement	IT-485
			31	Pertes agricoles	IT-322R
			31(1)	Pertes agricoles restreintes	TN-30

Partie 1 – Index par article par ordre des renvois primaires

Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
34	Choix exercé par un membre d'une profession libérale d'exclure de son revenu toute somme relative au travail en cours	IT-457R	49(1)b), c)	Octroi d'options par une société en vue de l'acquisition d'actions, d'obligations ou de débentures et par une fiducie en vue de l'acquisition d'unités	IT-96R6
37	Dépenses de recherches scientifiques et de développement expérimental [après le 15 décembre 1987]	IT-151R4	49(4)	Nouvelle cotisation lorsque l'option est exercée dans une année postérieure	IT-384R(CS)
37	Dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental [après le 2 décembre 1992]	IT-151R5	50(1)a)	Créances de capital reconnues comme mauvaises	IT-159R3
37(1), (2)	Liste des entités « agréées » aux fins de la recherche scientifique et du développement expérimental	TN-23	50(2)	Créances de capital reconnues comme mauvaises	IT-159R3
38a.1)(i)	Don d'actions accréditives	TN-41	51(1)	Participation fractionnaire dans des actions	IT-115R2
39	Transactions de valeurs mobilières	IT-479R(CS)	53(1)	Biens en immobilisation – Certains rajustements du prix de base	IT-456R(CS)
39(1)	Actions vendues dans le cadre d'un contrat comportant une clause relative à la capacité de gain	IT-426R	53(1)e)	Produit d'une police d'assurance-vie que reçoit une société privée ou une société de personnes par suite d'un décès	IT-430R3(C)
39(1)a)(i.1)	Disposition de biens culturels au profit d'établissements ou d'administrations désignés situés au Canada	IT-407R4(C)	53(2)	Biens en immobilisation – Certains rajustements du prix de base	IT-456R(CS)
39(1)c)	Pertes au titre d'un placement d'entreprise	IT-484R2	53(2)k)	Aide gouvernementale – Observations générales	IT-273R2
39(2)	<i>Imperial Oil</i> et le traitement des prêts en devises étrangères	TN-38	54	Actions donnant droit aux actionnaires de choisir entre des dividendes imposables ou des dividendes en capital	IT-146R4
40(2)b), c)	Résidence principale	IT-120R6	54	Corporations – Dissolutions involontaires	IT-444R
40(2)f)	Loteries, paris collectifs et concours où des prix ou récompenses sont accordés	IT-213R	54	Dispositions – Modification des conditions des titres	IT-448(CS)
43	Dispositions partielles	IT-264R(CS)	54	Dispositions – Sans contrepartie	IT-460
44	Échange de biens	IT-259R4	54	Opérations boursières – Date de disposition des actions	IT-133
44(1)	Ancien bien d'entreprise	IT-491(CS)	54	Vente de biens – Quand elle doit être incluse dans le calcul du revenu	IT-170R
47	Sens de l'expression « biens identique »	IT-387R2(C)	54	Résidence principale	IT-120R6
48	Disposition et acquisition présumées de biens lorsque le contribuable cesse de résider au Canada ou devient résident du Canada	IT-451R	54	Propriété d'un bien (résidence principale)	IT-437R
49	Options relatives aux biens immeubles	IT-403R	55(1)	Création de pertes en capital	TN-34
			55(2)	Revenus gagnés ou réalisés – L'affaire <i>Kruco</i>	TN-33
			55(2)	Calcul du revenu protégé – L'affaire <i>Kruco</i>	TN-34
			55(2)	Calcul du revenu protégé – Traitement des dépenses non déductibles	TN-37

Partie 1 – Index par article par ordre des renvois primaires

Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
55(5)b), c)	Calcul du revenu protégé – L'affaire <i>Kruco</i>	TN-34	60q)	Bourses d'études, bourses de perfectionnement (<i>fellowships</i>) et subventions de recherches – Prêts à remboursement conditionnel, aide financière remboursable et revenu remboursable tiré d'un emploi	IT-340R(CS)
56(1)a)(i)	Prestations de retraite ou d'autres pensions	IT-499R	62	Frais de déménagement	IT-178R3(C)
56(1)a)(ii)	Allocations de retraite	IT-337R4(C)	63	Frais de garde d'enfants	IT-495R3
56(1)a)(iii)	Prestations consécutives au décès	IT-508R	64	Crédits d'impôt pour frais médicaux et pour personnes handicapées et déduction pour frais de préposé aux soins	IT-519R2(C)
56(1)n)	Bourses d'études, bourses de perfectionnement, bourses d'entretien, récompenses, subventions de recherches et soutien financier	IT-75R4	66(15)	Frais d'exploration et d'aménagement – Signification de corporation exploitant une entreprise principale	IT-400(CS)
56(1)n)	Subventions accordées par le Conseil des Arts du Canada	IT-257R	66.1(6)	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R
56(1)o)	Bourses d'études, bourses de perfectionnement, bourses d'entretien, récompenses, subventions de recherches et soutien financier	IT-75R4	66.2(1)	Dispositions d'avois miniers	IT-125R4
56(1)r)	Bourses d'études, bourses de perfectionnement, bourses d'entretien, récompenses, subventions de recherches et soutien financier	IT-75R4	66.2(5)	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R
56(1)v)	Indemnités pour employés ou travailleurs	IT-202R2	66.2(6)	Dispositions d'avois miniers	IT-125R4
56(1)aa)	Bourses d'études, bourses de perfectionnement, bourses d'entretien, récompenses, subventions de recherches et soutien financier	IT-75R4	66.4(6)	Dispositions d'avois miniers	IT-125R4
56(2)	Paiements indirects	IT-335R2	67	Caractère raisonnable de la rémunération des actionnaires et des gestionnaires	TN-30
56(3)	Bourses d'études, bourses de perfectionnement, bourses d'entretien, récompenses, subventions de recherches et soutien financier	IT-75R4	67.1	Frais pour des aliments, des boissons et des divertissements	IT-518R
56(4)	Transfert de droits sur le revenu	IT-440R2	67.6	Traitement fiscal de la TPS	TN-38
59(1)	Dispositions d'avois miniers	IT-125R4	69	Donations entre vifs à des particuliers, directement ou par l'intermédiaire de fiducies, de biens en immobilisation	IT-209R(CS)
59(3.2)c)	Dispositions d'avois miniers	IT-125R4	69(11)	Opérations de transfert de pertes intersociétés	TN-30
59.1	Dispositions d'avois miniers	IT-125R4	69(11)	Consolidation des pertes – Conventions unanimes des actionnaires	TN-34
60b)	Pensions alimentaires	IT-530R	69(11)	Vente de pertes fiscales	TN-34
60j)	Transferts de fonds entre régimes agréés	IT-528	70(1)	Revenu de personnes décédées – Sommes payables périodiquement et crédit d'impôt à l'investissement	IT-210R2
60j.1)	Allocation de retraite	IT-337R4(C)	70(2)	Revenu de personnes décédées – Droits ou biens	IT-212R3(CS)
60l)	Transferts de fonds entre régimes agréés	IT-528	70(2)	Revenu de contribuables décédés – Récoltes	IT-234

Partie 1 – Index par article par ordre des renvois primaires

Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
70(5)	Conventions d'achat-vente	IT-140R3	80.4	Avantages consentis aux particuliers, aux corporations et aux actionnaires sous forme de prêts ou de dettes	IT-421R2
70(5)	Évaluation des actions d'une corporation qui touche le produit d'une assurance-vie au décès d'un actionnaire	IT-416R3	80.5	Avantages consentis aux particuliers, aux corporations et aux actionnaires sous forme de prêts ou de dettes	IT-421R2
70(5.1)	Immobilisations admissibles – Règles applicables lorsque le contribuable cesse d'exploiter une entreprise ou est décédé	IT-313R2	81(1)a)	Montants exclus du calcul du revenu – Exemptions statutaires et certaines pensions militaires ou de la GRC, allocations et indemnités	IT-397R(CS)
70(5.2)	Dispositions d'avoirs miniers	IT-125R4	81(1)h)	Application de l'alinéa 81(1)h)	TN-31R2
70(5.3)	Évaluation des actions d'une corporation qui touche le produit d'une assurance-vie au décès d'un actionnaire	IT-416R3	81(3)	Impôt des conseillers élus des corporations municipales, des commissions scolaires, des commissions municipales et de tout autre organisme similaire	IT-292
70(6), (6.1), (7), (8)	Fiducies testamentaires au profit du conjoint	IT-305R4	82(3)	Dividendes imposables reçus après 1987 par un conjoint	IT-295R4
70(9)-(9.3), (10), (13), (14)	Transferts au décès de biens agricoles entre générations	IT-349R3	83(2)-(2.4)	Dividendes en capital	IT-66R6
73(1)	Transferts de biens après une séparation, un divorce ou une annulation de mariage	IT-325R2	84(2)	Signification de « liquidation »	IT-126R2
73(3), (4)	Transferts entre vifs de biens agricoles en faveur d'un enfant [avant 1993]	IT-268R3(CS)	84.1	Vente d'actions à une corporation avec lien de dépendance	IT-489R
73(3), (4)	Transfert entre vifs de biens agricoles en faveur d'un enfant [après 1992]	IT-268R4	85(1)	Transfert d'un bien à une société en vertu du paragraphe 85(1)	IT-291R3
74.1(1)	Transferts et prêts de biens entre conjoints et dans certains autres cas	IT-511R	85(3)	Liquidation d'une société en nom collectif	IT-378R
74.1(2)	Transferts et prêts de biens faits après le 22 mai 1985 à un mineur lié	IT-510	85.1(1), (2), (2.1)	Échange d'actions au pair	IT-450R
74.2	Transferts et prêts de biens entre conjoints et dans certains autres cas	IT-511R	85.1(3), (4)	Préoccupations et questions relatives à la disposition générale anti-évitement et en matière de vérification	TN-34
75(2)	Attribution du revenu provenant d'une fiducie à un auteur ou disposant	IT-369R(CS)	86.1	Distributions d'actions de l'étranger visées par un régime de protection des droits des actionnaires du genre « pilule empoisonnée »	TN-28
76(4)	Bons différés émis pour du grain	IT-184R	87	Fusions de sociétés canadiennes	IT-474R2
78	Sommes impayées	IT-109R2	87(2.1)	Pertes d'une corporation – Effet des prises de contrôle, des fusions et des liquidations sur leur déductibilité – Après le 15 janvier 1987	IT-302R3
78(4)	Paragraphe 78(4) – Dettes assumées par un tiers	TN-38	88(1)	Signification de « liquidation »	IT-126R2
80	Gain d'un débiteur provenant d'un règlement de dette	IT-293R(CS)			
80(2)k)	Pertes sur change étranger	TN-25			
80(3)	Règlement de dettes lors de la liquidation d'une corporation	IT-142R3			

Partie 1 – Index par article par ordre des renvois primaires

Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
88(1.1), (1.2)	Pertes d'une corporation – Effet des prises de contrôle, des fusions et des liquidations sur leur déductibilité – Après le 15 janvier 1987	IT-302R3	98(3)	Unification de sociétés	IT-471R
88(2)	Dividende de liquidation	IT-149R4	98.1	Associés cessant d'être membres d'une société	IT-242R
88.1	Disposition et acquisition présumées de biens lorsque le contribuable cesse de résider au Canada ou devient résident du Canada	IT-451R	98.1	Décès d'un associé ou d'un associé qui s'est retiré de la société de personnes	IT-278R2
89(1)	Dividendes en capital	IT-66R6	103	Calcul et attribution des revenus et pertes d'une société de personnes	TN-30
89(1)	Statut des corporations	IT-391R	103(1.1)	Sociétés – Associés ayant un lien de dépendance	IT-231R2
89(1)	Produit d'une police d'assurance-vie que reçoit une société privée ou une société de personnes par suite d'un décès	IT-430R3(C)	104	Fiducie de santé et de bien-être au bénéfice d'employés	IT-85R2
89(1)	Capital versé	IT-463R2	104(13)a), c)	Fiducies – Revenu payable à des bénéficiaires	IT-342R
89(1)	Désignation de dividende déterminé	TN-41	104(14)	Choix fait par un bénéficiaire privilégié	IT-394R2
89(1.1), (1.2)	Dividendes en capital	IT-66R6	104(19)	Fiducies – Transfert de dividendes imposables à un bénéficiaire – après 1987	IT-524
89(14)	Désignation de dividende déterminé	TN-41	104(19)	Désignation de dividende déterminé	TN-41
94	Disposition de la convention fiscale entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique impliquant les autorités compétentes	TN-38	104(21), (21.2), (21.3)	Fiducies – Gains et pertes en capital et transfert de gains en capital imposables à des bénéficiaires	IT-381R3
95(1)	Signification du terme « corporation »	IT-343R	104(22)-(24)	Crédit pour impôt étranger – Les fiducies et leurs bénéficiaires	IT-201R2
95(6)	Champ d'application	TN-32	104(24)	Fiducies – Somme payable	IT-286R2
95(6)	Préoccupations et questions relatives à la disposition générale anti-évitement et en matière de vérification	TN-34	104(27), (27.1)	Transferts de fonds entre régimes agréés	IT-528
95(6)	Mise à jour concernant le paragraphe 95(6)	TN-34	106(2)	Disposition d'une participation au revenu d'une fiducie	IT-385R2
95(6)b)	Mise à jour concernant le paragraphe 95(6)	TN-34, TN-36	108(2)b)	Fiducie de revenu et sous-alinéa 132(6)b)(i)	TN-34
95(6)b)	Application de l'alinéa 95(6)b)	TN-38	108(5)	Entité intermédiaire de placement déterminée – Définition de « fiducie de placement immobilier » à l'article 122.1	TN-38
96	Sociétés – L'impôt sur les non-résidents associés	IT-81R	110(1)d)	Déduction et option d'achat d'actions	TN-38
96	Qu'est-ce qu'une société?	IT-90	110(1)f)(ii)	Indemnités pour employés ou travailleurs	IT-202R2
96(3)	Choix exercé par les membres d'une société en vertu du paragraphe 97(2)	IT-413R	110(1.7), (1.8)	Déduction et option d'achat d'actions	TN-38
97(2)	Choix exercé par les membres d'une société en vertu du paragraphe 97(2)	IT-413R	110(2)	Vœu de pauvreté perpétuelle	IT-86R
97(2)	Unification de sociétés	IT-471R	110.1	Dons et reçus officiels de dons	IT-110R3

Partie 1 – Index par article par ordre des renvois primaires

Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
110.1	Lignes directrices proposées sur les reçus de don pour une partie de la valeur	TN-26	114.2	Déclaration d'un contribuable décédé produite comme s'il s'agissait de celle d'une autre personne	IT-326R3
110.1(1)	Don à un organisme de charité d'une participation résiduelle dans un bien immeuble ou d'une participation au capital dans une fiducie	IT-226R	115	Pertes des non-résidents et des personnes résidant au Canada pendant une partie de l'année seulement	IT-262R2
110.1(1)	Dons en nature à une œuvre de charité et autres	IT-297R2	115	Non-résidents – Revenu gagné au Canada	IT-420R3(CS)
110.1(1)c)	Disposition de biens culturels au profit d'établissements ou d'administrations désignés situés au Canada	IT-407R4(C)	115(1)b)	Biens canadiens imposables – Droits et options sur des biens immeubles et des actions	IT-176R2
110.1(3)	Dons d'immobilisations à des organismes de bienfaisance et à d'autres entités	IT-288R2	115(1)c), e)	Pertes des non-résidents et des personnes résidant au Canada pendant une partie de l'année seulement	IT-262R2
111(1)	Déductibilité des pertes dans l'année de la perte ou dans d'autres années	IT-232R3	116	Disposition de non-discrimination	TN-38
111(4)-(5.2)	Opérations de transfert de pertes intersociétés	TN-30	118(1), (2)	Crédits d'impôt personnels	IT-513R
111(4)-(5.5)	Pertes d'une corporation – Effet des prises de contrôle, des fusions et des liquidations sur leur déductibilité – Après le 15 janvier 1987	IT-302R3	118.1	Dons et reçus officiels de dons	IT-110R3
111(5)	Vente de pertes fiscales	TN-34	118.1	Dons par des particuliers de polices d'assurance-vie comme dons de charité	IT-244R3
111(5.2)	Consolidation des pertes – Conventions unanimes des actionnaires	TN-34	118.1	Lignes directrices proposées sur les reçus de don pour une partie de la valeur	TN-26
111(9)	Pertes des non-résidents et des personnes résidant au Canada pendant une partie de l'année seulement	IT-262R2	118.1(1)	Dons en nature à une œuvre de charité et autres	IT-297R2
111(14)	Consolidation des pertes – Conventions unanimes des actionnaires	TN-34	118.1(1)	Disposition de biens culturels au profit d'établissements ou d'administrations désignés situés au Canada	IT-407R4(C)
111.1	Ordre des dispositions qui s'appliquent au calcul du revenu imposable d'un particulier et de son impôt à payer [1988 et années d'imposition suivantes]	IT-523	118.1(3)	Don à un organisme de charité d'une participation résiduelle dans un bien immeuble ou d'une participation au capital dans une fiducie	IT-226R
112(1)	Vente de pertes fiscales	TN-34	118.1(6)	Dons d'immobilisations à des organismes de bienfaisance et à d'autres entités	IT-288R2
112(2.4)	Vente de pertes fiscales	TN-34	118.2	Crédits d'impôt pour frais médicaux et pour personnes handicapées et déduction pour frais de préposé aux soins	IT-519R2(C)
112(3)-(3.2), (4)-(4.3), (7)	Pertes sur des actions à l'égard desquelles des dividendes ont été reçus	IT-328R3	118.3	Crédits d'impôt pour frais médicaux et pour personnes handicapées et déduction pour frais de préposé aux soins	IT-519R2(C)
114	Pertes des non-résidents et des personnes résidant au Canada pendant une partie de l'année seulement	IT-262R2	118.4	Crédits d'impôt pour frais médicaux et pour personnes handicapées et déduction pour frais de préposé aux soins	IT-519R2(C)

Partie 1 – Index par article par ordre des renvois primaires

Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
118.5	Crédit d'impôt pour frais de scolarité	IT-516R2	126(1)a)	Impôt sur les charges sociales et crédit pour impôt étranger	TN-30
118.6	Crédit d'impôt pour études	IT-515R2	126(1)a)	Impôt sur les charges sociales et crédit pour impôt étranger	TN-31R2
118.92	Ordre des dispositions qui s'appliquent au calcul du revenu imposable d'un particulier et de son impôt à payer [1988 et années d'imposition suivantes]	IT-523	126(2)	Crédit pour impôt étranger	IT-270R3
			126(2)a), (2.3), (7)	Fraction inutilisée du crédit pour impôt étranger – Reports prospectifs et rétrospectifs	IT-520(C)
118.93	Déclaration d'un contribuable décédé produite comme s'il s'agissait de celle d'une autre personne	IT-326R3	126(2.1)	Crédit pour impôt étranger	IT-270R3
			126(7)	Crédit pour impôt étranger	IT-270R3
122(2)	Impôt payable par une fiducie non testamentaire	IT-406R2	126(7)	Impôt sur les charges sociales et crédit pour impôt étranger	TN-30
122.1(1)	Définition de « gains hors portefeuille » au paragraphe 122.1	TN-38	126(7)	Impôt sur les charges sociales et crédit pour impôt étranger	TN-31R2
122.1(1)	Entité intermédiaire de placement déterminée – Définition de « fiducie de placement immobilier » à l'article 122.1	TN-38	129	Remboursement au titre de dividendes à une société privée	IT-243R4
			131(8)	Réorganisations de fiducie de revenu	TN-34
			132(6)	Fiducie de revenu et sous-alinéa 132(6)b)(i)	TN-34
122.3	Crédit d'impôt pour emploi à l'étranger	IT-497R4	132(6)b)(i)	Fiducie de revenu et sous-alinéa 132(6)b)(i)	TN-34
124(1)	Établissement stable d'une société dans une province	IT-177R2(C)	132(7)a), b)	Fiducie de revenu et propriété de non-résidents	TN-34
124(4)	Établissement stable d'une société dans une province	IT-177R2(C)	132.2	Réorganisations de fiducie de revenu	TN-34
125	Déduction accordée aux petites entreprises	IT-73R6	132.2(3)f), g)	Réorganisations de fiducie de revenu	TN-34
125(7)	Société privée sous contrôle canadien	IT-458R2	135	Ristournes	IT-362R
125(7)	Statut de société privée sous contrôle canadien (SPCC) – Impact de l'arrêt <i>Sedona</i>	TN-38	144	Régimes de participation des employés aux bénéfices – Versements calculés en fonction des bénéfices	IT-280R(CS)
125(7)	Critère de « plus de cinq employés à temps plein »	TN-41	144	Régimes de participation des employés aux bénéfices – Sommes attribuées aux bénéficiaires	IT-379R
125.1	Bénéfices de fabrication et de transformation au Canada – Taux réduit de l'impôt sur les sociétés	IT-145R(C)	146	Régimes enregistrés d'épargne-retraite – Décès d'un rentier	IT-500R
125.1(3)	Signification du terme « construction »	IT-411R	146(1)	Placements admissibles – Fiducie régie par un régime enregistré d'épargne-retraite, par un régime enregistré d'épargne-études ou par un fonds enregistré de revenu de retraite	IT-320R3
126	Impôt sur les charges sociales et crédit pour impôt étranger	TN-30			
126	Impôt sur les charges sociales et crédit pour impôt étranger	TN-31R2			
126(1)	Crédit pour impôt étranger	IT-270R3			
126(1)	Crédit pour impôt étranger – Gains et pertes en capital de source étrangère	IT-395R2	146(5), (5.1)	Contributions à un régime enregistré d'épargne-retraite	IT-124R6

Partie 1 – Index par article par ordre des renvois primaires

Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
146(5.1)	Régimes enregistrés d'épargne-retraite au profit de l'époux ou du conjoint de fait	IT-307R4	181, 181.1, 181.2, 181.5, 181.7, 181.7 1	Partie I.3 – Impôt des grandes sociétés	IT-532
146(16), (21)	Transferts de fonds entre régimes agréés	IT-528	181(1), 181.2(4)d), 181.3(3)a)(i)	Impôt des grandes sociétés – Passif à long terme	TN-28
146.1(1)	Placements admissibles – Fiducie régie par un régime enregistré d'épargne-retraite, par un régime enregistré d'épargne-études ou par un fonds enregistré de revenu de retraite	IT-320R3	181(3), 181.2(3)	Impôt des grandes sociétés	TN-29
146.3(1)	Placements admissibles – Fiducie régie par un régime enregistré d'épargne-retraite, par un régime enregistré d'épargne-études ou par un fonds enregistré de revenu de retraite	IT-320R3	184	Dividendes en capital	IT-66R6
147(10.1)	Transferts de fonds entre régimes agréés	IT-528	186	Impôt de la partie IV sur les dividendes imposables reçus par une corporation privée ou par une corporation assujettie	IT-269R4
147(19)-(22)	Transferts de fonds entre régimes agréés	IT-528	186.1	Impôt de la partie IV sur les dividendes imposables reçus par une corporation privée ou par une corporation assujettie	IT-269R4
147.2(4)	Régimes de pension agréés – Cotisations des employés	IT-167R6	186.2	Impôt de la partie IV sur les dividendes imposables reçus par une corporation privée ou par une corporation assujettie	IT-269R4
147.3(1)-(10), (12), (13), (13.1)	Transferts de fonds entre régimes agréés	IT-528	204	Placements admissibles – Fiducie régie par un régime enregistré d'épargne-retraite, par un régime enregistré d'épargne-études ou par un fonds enregistré de revenu de retraite	IT-320R3
148.1	Arrangements de services funéraires	IT-531	206(1)	Biens étrangers détenus par des régimes enregistrés	IT-412R2
149(1)k)	Fiducies de congés payés établies en vertu de conventions collectives	IT-389R	212(1)a)	Frais de gestion ou d'administration payés à des non-résidents	IT-468R
149(1)l)	Immeubles en copropriété	IT-304R2	212(1)b)(ii)	Exemption d'impôt de non-résident pour les intérêts payables sur des obligations, des débentures, des billets, des hypothèques ou des titres semblables	IT-155R3(CS)
149(1)o.2)	Sociétés de gestion de pension	TN-38	212(1)b)(iii)	Intérêts payables en monnaie étrangère	IT-360R2
149(1)s.1), s.2)	Arrangements de services funéraires	IT-531	212(1)b)(vii)	Exemption d'impôt de la partie XIII sur les intérêts versés à des non-résidents	IT-361R3
149(1)y)	Fiducies de congés payés établies en vertu de conventions collectives	IT-389R	212(1)b)(vii)	Retenue d'impôt sur les intérêts	TN-30
149(5)	Organismes sans but lucratif – Imposition du revenu tiré de biens	IT-83R3	212(1)b)(vii)	Application du sous-alinéa 212(1)b)(vii)	TN-38
150(1)a)	Immeubles en copropriété	IT-304R2	212(1)b)(vii)	Créance convertible	TN-41
152(1.1)-(1.3)	Détermination et nouvelle détermination des pertes	IT-512	212(1)c)	Bénéficiaires non résidents d'une fiducie	IT-465R
163.2	Application de pénalités	TN-32			
163.2	Pénalités imposées à des tiers	TN-34			

Partie 1 – Index par article par ordre des renvois primaires

Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
212(1)d)	Paiements en échange de connaissances techniques ou paiements semblables faits à des non-résidents	IT-303(CS)	248(1)	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R
212(1)d)	Location de navires et d'aéronefs de non-résidents	IT-494	248(1)	Ancien bien d'entreprise	IT-491(CS)
212(1)h)	Partie de la pension qui est exempte d'impôt lorsque l'employé a été un non-résident	IT-76R2	248(1)	Prestations consécutives au décès – Calcul	IT-508R
212.1	Vente d'actions à une corporation avec lien de dépendance	IT-489R	248(1)	Actions privilégiées émises dans une situation de difficultés financières	IT-527
214(7), (8), (14)	Créance convertible	TN-41	248(3)	Propriété d'un bien (résidence principale)	IT-437R
216	Choix relatif à l'impôt sur les loyers et les redevances forestières de non-résidents	IT-393R2	248(26)	Règle dur la déclaration de l'impôt dans une monnaie fonctionnelle	TN-41
219	Impôt supplémentaire à l'égard de certaines corporations exploitant une entreprise au Canada	IT-137R3(CS)	248(35)-(41)	Don d'actions accréditives	TN-41
219.1	Disposition et acquisition présumées de biens lorsque le contribuable cesse de résider au Canada ou devient résident du Canada	IT-451R	249(3.1)	Ententes conditionnelles et l'alinéa 251(5)b)	TN-38
237.1	Don d'actions accréditives	TN-41	249(4)	Pertes d'une corporation – Effet des prises de contrôle, des fusions et des liquidations sur leur déductibilité – Après le 15 janvier 1987	IT-302R3
237.1(1)	Définition d'« abri fiscal »	TN-41	250	Détermination du statut de résidence d'un particulier	IT-221R3(C)
237.1(1)	Don d'actions accréditives	TN-41	250(1)	Employés des sociétés d'État en service à l'étranger	IT-106R3
245	Consolidation des pertes – Conventions unanimes des actionnaires	TN-34	251	Définition de l'expression « sans lien de dépendance »	IT-419R2
245	Disposition générale anti-évitement	TN-22	251(5)b)	Vente de pertes fiscales	TN-34
245	Réorganisation de fiducie de revenu	TN-34	251(5)b)	Statut de société privée sous contrôle canadien (SPCC) – Impact de l'arrêt <i>Sedona</i>	TN-38
245(3)	Disposition générale anti-évitement	TN-22	251(5)b)	Ententes conditionnelles et l'alinéa 251(5)b)	TN-38
245(4)	Opérations de transfert de pertes intersociétés	TN-30	252(1)	Transferts au décès de biens agricoles entre générations	IT-349R3
247(2)b)	Mise à jour concernant la question du prix de transfert	TN-34	253.1	Fiducie de revenu et sous-alinéa 132(6)b)(i)	TN-34
248(1)	Dividendes en actions	IT-88R2	256	Corporations : association et contrôle	IT-64R4(C)
248(1)	Allocation de retraite	IT-337R4(C)	256(5.1)	Contrôle de fait : Incidence de la jurisprudence récente	TN-32
248(1)	Signification de « régime privé d'assurance-maladie »	IT-339R2	256(7)a)	Changement des fiduciaires et de contrôle	TN-34
248(1)	Projet comportant un risque ou une affaire de caractère commercial	IT-459	256(7)c)	Vente de pertes fiscales	TN-34
			256(8)	Vente de pertes fiscales	TN-34
			261	Règle dur la déclaration de l'impôt dans une monnaie fonctionnelle	TN-41

Partie 1 – Index par article par ordre des renvois primaires

Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. de L.I.R.	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
261(8)-(10), (15)	Règle sur la déclaration de l'impôt dans une monnaie fonctionnelle	TN-41			

Renvois aux Règles concernant l'application de l'impôt sur le revenu

Art. de RAIR	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. de RAIR	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
RAIR 26(3)	Fractionnement d'actions et consolidations	IT-65	RAIR 26(3)	Biens en immobilisations appartenant au contribuable le 31 décembre 1971 – Coût effectif des biens appartenant à une fiducie testamentaire	IT-130

Renvois au Règlement de l'impôt sur le revenu

Art. du Règlement	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. du Règlement	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
400(2)e)	Répartition des revenus provinciaux	TN-41	4800	Statut des corporations	IT-391R
401(3), (5)	Répartition des revenus provinciaux	TN-41	4803	Statut des corporations	IT-391R
1100(1)e)	Avoirs forestiers et concessions forestières	IT-481(C)	7901a)	Traitement fiscal de la TPS	TN-38
1100(1)y), (ya)	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R	Annexe II, catégorie 1	Déduction pour amortissement – Immeubles et autres structures	IT-79R3
1100(2.21)	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R	Annexe II, catégorie 1	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R
1100(11)-(14.2)	Biens locatifs – Restrictions relatives à la déduction pour amortissement	IT-195R4	Annexe II, catégorie 1	Pipelines	IT-482R
1100(12)	Biens locatifs – Sens de l'expression « entreprise principale »	IT-371	Annexe II, catégorie 3	Déduction pour amortissement – Immeubles et autres structures	IT-79R3
1100(15)	Biens donnés en location à bail – Restrictions de la déduction pour amortissement	IT-443(CS)	Annexe II, catégorie 6	Déduction pour amortissement – Immeubles et autres structures	IT-79R3
1101(1ac)	Biens locatifs – Coût en capital de 50 000 \$ ou plus	IT-274R	Annexe II, catégorie 6	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R
1101(3)	Avoirs forestiers et concessions forestières	IT-481(C)	Annexe II, catégorie 7	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R
1101(4c)	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R	Annexe II, catégorie 8	Déduction pour amortissement – Immeubles et autres structures	IT-79R3
1101(5u), (5v)	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R	Annexe II, catégorie 6	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R
1102(1)a)	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R	Annexe II, catégorie 8	Pipelines	IT-482
1102(14)	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R	Annexe II, catégorie 10h)	Déduction pour amortissement – Matériel mobile d'entrepreneur	IT-306R2
1103(2d)	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R	Annexe II, Catégorie 17	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R
1104(2)	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R	Annexe II, catégorie 17	Pipelines	IT-482R
			Annexe II, catégorie 33	Avoirs forestiers et concessions forestières	IT-481(C)
			Annexe II, catégories 41 et 43	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R

Renvois au Règlement de l'impôt sur le revenu

Art. du Règlement	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques	Art. du Règlement	Titre	Bulletin ou Nouvelles techniques
Annexe II, catégories 41, 43 et 43.1	Pipelines	IT-482R			
Annexe II, catégorie 49	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R			
Annexe VI	Avoirs forestiers et concessions forestières	IT-481(C)			

Partie 2 – Index par sujet

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
A			
Abonnés		Actionnaires – suite	
– publications de l'impôt		– d'une autre province	
– liste	TN-27	– droits d'achat d'actions supplémentaires	IT-116R3
Abris fiscal		– déterminé	IT-151R5(C)
– définition	TN-41	– dette	IT-119R4
– don d'actions accréditives	TN-41	– non-résidents	
– point de vue des Décisions	TN-22	– droits d'achat d'actions supplémentaires	IT-116R3
Accords		– prêt	IT-119R4
– production		– règlement d'un recours collectif	
– sommes impayées	IT-109R2	– argent et actions	TN-39
Achalandage		– règlement ou extinction d'une dette	IT-432R2
– dépense en capital admissible	IT-143R3	– transfert de biens	IT-432R2
Achat d'actions, option – voir Options d'achat d'actions		– usage de biens de la société à des fins personnelles	IT-432R2
Acomptes provisionnels		– vol par	IT-185R(C)
– disposition et acquisition présumées de biens	IT-451R	Actionnaires et sociétés	
Acquisition d'actions – voir Vente d'actions		– sans lien de dépendance	IT-419R2
Acquisition du contrôle		Actions	
– fusion	ITY-474R2	– accréditives	
Acquisition présumée de biens – voir Disposition et acquisitions présumées de biens		– don d'une société publique	TN-41
Acquisitions		– acquisition	
– actions		– prêt aux actionnaires	IT-119R4
– option	IT-96R6	– acquisition/disposition	
– mise à jour concernant le paragraphe 95(6)	TN-34	– règle anti-évitement	TN-36
– bien immeuble autre que résidence principale	IT-403R	– convertibles	
– coût – voir Coût d'acquisition		– biens identiques	IT-387R2(C)
– date		– date de disposition	
– déduction, bien amortissable	IT-285R2	– opération boursière	IT-133
– débetures		– dividende en – voir Dividendes en actions	
– option	IT-96R6	– dividende imposable ou autre	
– obligations		– choix des actionnaires	IT-146R4
– option	IT-96R6	– échange au pair	IT-450R
– réputées		– émission, acquisition ou disposition	
– fractionnement et consolidation d'actions	IT-65	– mise à jour concernant le paragraphe 95(6)	TN-34
Actes criminels		– entières	
– victime		– biens identiques	IT-387R2(C)
– dommages-intérêts	IT-365R2	– fractionnement et consolidation	IT-65
Actionnaire déterminé		– frais d'émission	IT-341R4
– prêt	IT-119R4	– frais de vente	IT-341R4
Actionnaires		– fusion	IT-474R2
– acquisition d'actions	IT-432R2	– inventaire	
– attribution et biens		– correction de la valeur	IT-328R3
– inclusion dans le revenu	IT-432R2	– modification des conditions, disposition de biens	IT-448(CS)
– avantages		– option d'achat – voir Option d'achat d'actions	
– frais pour droit d'usage d'une automobile	IT-63R5	– options pour l'acquisition	IT-96R6
– octroi d'options	IT-96R6	– participation fractionnaire	IT-115R2
– avantages accordés à des	IT-432R2	– perte	
– choix de dividende imposable ou autre	IT-146R4	– si dividendes reçus	IT-328R3
– coopératives d'habitation, avantages	IT-432R2	– perte au titre d'un placement d'entreprise	IT-484R2
		– petite entreprise	
		– transfert entre générations	IT-349R3
		– privilégiées convertibles	
		– options d'achat d'actions	IT-113R4
		– privilégiées émises dans une situation de difficultés financières	IT-527
		– société	
		– « droit y afférent »	IT-285R2
		– supplémentaires – voir Actions supplémentaires	

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Actions – suite		Ajournement	
– transfert à une société	IT-291R3	– année financière, fin	
– vente à société, lien de dépendance	IT-489R	– société	IT-358
– votantes non participantes		Aliments, frais – voir Frais pour aliments, boissons, divertissements	
– valeur d'une société	TN-38	Allocation supplémentaire au titre de la recherche scientifique et du développement expérimental	
Actions d'une société		– récupération	IT-151R5(C)
– évaluation		Allocations	
– produit d'une assurance-vie au décès d'un actionnaire	IT-416R3	– distinctes	IT-75R4
– rajustement du prix de base	IT-456R(CS)	– frais de transport	
Actions ordinaires		– chantier particulier ou endroit éloigné	IT-91R4
– droit d'achat d'actions supplémentaires	IT-116R3	Allocations de repas	
– intérêts sur emprunt pour acquisition		– pendant les heures supplémentaires	
– déductibilité	TN-41	– avantages imposables liés à l'emploi	TN-40
Actions privilégiées		Allocations de retraite	
– convertibles		– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)
– options d'achat d'actions	IT-113R4	– sommes reçues	IT-337R4(C)
– émises dans une situation de difficultés financières	IT-527	– transfert	IT-124R6
Actions supplémentaires		Aménagement – voir aussi Exploration et mise en valeur	
– droit d'achat	IT-116R3	– Frais – voir Frais de mise en valeur	
Actions vendues		Amendes	
– contrat, clause d'indexation sur les bénéfiques futurs	IT-426R	– déduction	IT-104R3
Activités de collecte de fonds		– dépense en capital admissible	IT-143R3
– organisme de bienfaisance		Amortissement – voir aussi Déductions pour amortissement	
– reçus de dons pour une partie de la valeur	TN-26	– bien locatif	
Adhésion à une bourse de valeurs		– restriction à la déduction	IT-195R4
– dépense en capital admissible	IT-143R3	– biens figurant à l'inventaire	IT-473R
Adjoint de recherches		– déduction	
– bourses d'études, etc.	IT-75R4	– biens de la catégorie 8	IT-472(CS)
Aéronefs – voir aussi Navires et aéronefs		– calcul	IT-464R
– déductions	IT-522R	– équipement de terrassement	IT-469R
– frais de fonctionnement	IT-522R	– tenure à bail	IT-464R
Affaire de caractère commercial		– défrichement ou nivellement, coût	IT-485
– boisés	IT-373R2(C)	Ancien bien d'entreprise	
– éléments pour déterminer	IT-459	– disposition	IT-491(CS)
Agriculture		Animaux	
– redressements d'inventaire	IT-526	– frais médicaux	IT-519R2(C)
– sens du terme pour un boisé	IT-373R2(C)	Animaux de la ferme	
Aide financière remboursable		– produit de vente	IT-427R
– bourse d'étude	IT-340R(CS)	Animaux possédés	
Aide gouvernementale – voir aussi Subventions		– ferme	
– application de l'article 12(1)x	TN-29	– choix	IT-427R
– créances de la Couronne et avoirs miniers canadiens	IT-438R2	Année d'imposition	
– recherche scientifique et développement expérimental	IT-151R5(C)	– abrégée	
– récupération de la dépense pour amortissement	IT-151R5(C)	– déduction pour amortissement	IT-285R2
– traitement fiscal	IT-273R2	– différente lors d'association	IT-64R4(C)
		– particulier	
		– déduction pour amortissement	IT-172R(CS)

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Année d'imposition – suite		Associations professionnelles – suite	
– revenu d'entreprise		– déduction	
– déduction pour amortissement	IT-172R(CS)	– cotisation	IT-159R3
Annulation de mariage		Associés	
– transfert de bien	IT-325R2	– ancien	
Anti-évitement, règles		– décès	IT-278R2
– fiducies	IT-381R3	– associé déterminé	IT-151R5(C)
– généralité	TN-22	– avantage relatif au fonctionnement d'une automobile	IT-63R5
– paiements indirects	IT-335R2	– choix	
– transfert de droits sur le revenu	IT-440R2	– disposition en franchise d'impôt	IT-413R
Appels		– crédit d'impôt à l'investissement	IT-151R5(C)
– frais ou dépenses, déduction	IT-99R5(C)	– décès	IT-278R2
Apport commercial		–	
– répartition proportionnelle		– part active aux activités de la société de personnes	IT-151R5(C)
– ristournes, déduction	IT-362R	– recherche scientifique et développement expérimental	IT-151R5(C)
Apport en capital		– retiré	
– transfert de biens	IT-291R3	– décès	IT-278R2
Arbres de Noël		– société de personnes	IT-242R
– boisés servant de plantation	IT-373R2(C)	– lien de dépendance	IT-231R2
Argent emprunté		– vol par	IT-185R(C)
– déductibilité de l'intérêt	IT-533	« Assujettissement à l'impôt »	
Arrangements de services funéraires		– signification de l'expression	TN-34
– description et calculs	IT-531	Assurance-salaire – voir Régime d'assurance-salaire	
– remboursement de fonds	IT-531	Assurance-vie	
– transfert de fonds	IT-531	– compte de dividende en capital	IT-66R6
Artistes		– police	
– dons d'œuvres d'art	IT-288R2	– don de bienfaisance par un particulier	IT-244R3
– subventions accordées par le Conseil des Arts du Canada	IT-257R	– produit reçu par suite d'un décès	IT-430R3(C)
Artistes de la scène		– utilisée comme garantie	IT-430R3(C)
– calcul du revenu	IT-525R(C)	– primes	
– déduction	IT-525R(C)	– frais d'emprunt	IT-309R2
– déduction pour amortissement sur équipement	IT-472(CS)	– régime collectif, primes	
– employés ou travailleurs indépendants	IT-525R(C)	– versées par fiducie de santé et de bien-être	IT-85R2
– subvention à la production artistique	IT-75R4	– revenu de titulaires	IT-87R2
Artistes visuels et écrivains		Assurances – voir aussi Assurance-vie	
– biens culturels certifiés	IT-407R4(C)	– primes payées d'avance	IT-417R2
– calcul du revenu	IT-504R2(C)	Attribution	
– dons	IT-504R2(C)	– gain en capital à un conjoint	IT-511R
– inventaire	IT-504R2(C)	– revenu à un conjoint	IT-511R
Association		– revenu à un mineur	IT-510
– membre		– revenu à un particulier ayant un lien de dépendance	IT-511R
– cotisation	IT-211R	– revenu provenant d'une fiducie à un auteur ou disposant	IT-369R(CS)
– société	IT-211R	Attribution de biens à des actionnaires	
– sociétés		– inclusion dans le revenu	IT-432R2
– règles de base	IT-64R4(C)	Attribution des biens	
Association et contrôle		– fusion de sociétés	IT-471R
– déduction aux petites entreprises, limites	IT-64R4(C)	Au pair	
Associations professionnelles		– échange d'actions	IT-450R
– cotisations			
– payées par l'employé	IT-159R3		
– payées par l'employeur	IT-470R(C)		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Auteur ou disposant		Avantages consentis	
– attribution du revenu provenant d'une fiducie	IT-369R(CS)	– particulier, société et actionnaire	
Automobiles		– prêt ou dette	IT-421R2
– définition	IT-63R5; IT-521R; IT-522R	Avocats	
– employé		– débours – voir Débours d'avocats	
– avantage	IT-63R5; IT-470R(C)	Avoirs forestiers	
– déduction	IT-522R	– disposition partielle	IT-418
– fins personnelles	IT-63R5	– généralités	IT-481(C)
– intérêts sur emprunt	IT-522R	Avoirs miniers	
– frais de location admissible, calcul	IT-522R	– aide gouvernementale	IT-273R2
– frais pour droit d'usage	IT-63R5	– disposition	IT-125R4
– travailleur indépendant	IT-521R		
– véhicule à moteur – voir Véhicule à moteur		B	
Autorités compétentes		Bail	
– Canada et États-Unis		– primes et autres paiements	
– protocole d'entente	TN-34	– montant reçu et montant payé	IT-359R2
Autre personne		Bail emphytéotique	
– déclaration de personne décédée	IT-326R3	– propriété d'un bien	IT-437R
Autres contribuables		Base fixe – voir Établissement stable	
– revenu en intérêts	IT-396R	Bateaux	
Avances		– de plaisance	
– à justifier	IT-75R4	– bien récréatif	IT-148R3
– inter-sociétés		– déduction pour amortissement accélérée	IT-267R2
– cr.éances	TN-41	– exploitation forestière	
Avantages		– déduction pour amortissement	IT-501(CS)
– accordés à des actionnaires	IT-432R2	Bénéfices	
– action ordinaire		– participation des employés – voir Régime de participation des employés aux bénéfices	
– droit d'achat d'actions supplémentaires	IT-116R3	– vente	
– automobile		– bien immeuble	IT-218R
– droit d'usage	IT-63R5	Bénéfices de fabrication et de transformation	
– conférés à une personne liée		– déduction	
– transfert d'un bien à une société	IT-291R3	– sens de « construction »	IT-411R
– frais de transport		– impôt	
– chantier particulier ou endroit éloigné	IT-91R4	– taux réduit	IT-145R(C)
– imposables liés à l'emploi		Bénéfices non répartis	
– modifications à la politique administrative	TN-40	– grandes sociétés	
– inclusion		– impôt de la partie I.3	IT-532
– exception	IT-85R2	Bénéfices tirés du jeu	
– relatifs à la scolarité	IT-75R4	– revenu	IT-334R2
– restrictions	TN-41	Bénéficiaires	
– véhicule à moteur		– allocation de retraite	
– droit d'usage	IT-63R5	– conséquences fiscales	IT-337R4(C)
Avantages conférés aux employés		– impôt étranger	
– frais pour des aliments, des boissons et des divertissements		– dégrèvement	IT-201R2
– inclus dans le revenu ou fournis dans un lieu de travail éloigné	IT-518R	– sommes attribuées	
– frais pour droit d'usage d'une automobile	IT-63R5	– régime de participation des employés aux bénéfices	IT-379R
– option d'achat d'actions	IT-113R4	– transfert de dividendes imposables	IT-524
– prêts sans intérêts ou à taux d'intérêt réduit	IT-421R2	Bénéficiaires de fiducie	
– sociaux		– droit d'exiger le paiement d'une somme	IT-286R2
– inclusion dans le revenu	IT-470R(C)	– non-résident	
– stationnement fourni	TN-22	– retenue d'impôt	IT-465R

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Bénéficiaires de fiducie – suite		Biens – suite	
– privilégiés		– revenu de	
– choix	IT-394R2	– imposition, organisation sans but lucratif	IT-83R3
– revenu payable	IT-342R	– situés dans pays étranger	
– transmission		– coût en capital	IT-285R2
– dividende imposable	IT-524	– déduction pour amortissement	IT-285R2
– gains en capital imposables	IT-381R3	– transférés de catégorie	
– revenu en intérêts	IT-524	– déduction pour amortissement	IT-190R2
Bénéficiaires non résidents		– transfert – voir Transferts de biens	
– allocation de retraite	IT-337R4(C)	– annulation de mariage	IT-325R2
– fiducie		– divorce	IT-325R2
– retenue d'impôt	IT-465R	– séparation	IT-325R2
Bénéficiaires privilégiés		– transfert à société	
– définition	IT-394R2	– déduction pour amortissement réputée	IT-291R3
– fiducie		– transfert et prêt	
– choix	IT-394R2	– certains autres cas	IT-511R
Bibliothèque		– entre conjoints	IT-511R
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	– mineur lié	IT-510
Bien ou revenu d'entreprise		– vente	
– perte		– paiement basé sur production ou usage	IT-462
– dommages-intérêts	IT-365R2	Biens admissibles	
Biens		– transferts à une société	IT-291R3
– acquis par les actionnaires		Biens agricoles	
– coût pour la société	IT-432R2	– transfert	
– acquisition		– entre générations au décès	IT-349R3
– déductibilité de l'intérêt	IT-533	– entre vifs aux enfants	IT-268R3(CS); IT-268R4a
– ancien		Biens agricoles admissibles	
– rajustement découlant du remplacement	IT-259R4	– disposition, gain en capital imposable	
– attribution		– régime enregistré d'épargne-retraite	IT-124R6
– fusion de sociétés	IT-471R	Biens amortissables	
– attribution à des actionnaires		– activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R
– inclusion dans le revenu	IT-432R2	– cession	
– classés par erreur		– créances irrécouvrables	IT-220R2(CS)
– déduction pour amortissement	IT-190R2	– date d'acquisition	
– convertibles		– déduction	IT-285R2
– participation fractionnaire dans des actions	IT-115R2	– déduction	IT-128R
– culturels, dons	IT-110R3	– fraction non amortie du coût en capital	IT-478R2
– de remplacement		– fusion	IT-474R2
– immobilisations admissibles	IT-123R6	– produit de disposition	
– disposition partielle	IT-418	– déduction pour amortissement	IT-220R2(CS)
– prix de base rajusté	IT-264R(CS)	– recherche scientifique et développement expérimental	IT-151R5(C)
– droit d'un conjoint dans la province de Québec	IT-325R2	– transfert à une société	IT-291R3
– échange	IT-259R4	– transfert au décès de biens agricoles	IT-349R3
– écosensibles, dons	IT-110R3	Biens canadiens imposables	
– exploitation d'une entreprise agricole		– « droit y afférent »	IT-176R2
– définition	IT-349R3	– transfert à une société	IT-291R3
– exploitation forestière – voir Exploitation forestière		Biens canadiens relatifs au pétrole et au gaz	
– fiducie testamentaire		– avoirs miniers canadiens	
– coût effectif	IT-130	– créances de la Couronne	IT-438R2
– inventaire, évaluation		Biens convertibles	
– fin d'exercice	IT-473R	– participation fractionnaire dans des actions	IT-115R2
– propriété	IT-285R2; IT-437R	Biens corporels	
– récréatif		– déduction pour amortissement	IT-472(CS)
– déduction pour amortissement	IT-148R3		
– répartition – voir Répartition des biens			
– résidence principale	IT-120R6; IT-437R		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Biens culturels		Biens immeubles – suite	
– disposition		– vente	
– établissements ou administrations désignés	IT-407R4(C)	– bénéfice	IT-218R
– dons	IT-110R3	– gain en capital	IT-218R
		– réserve	IT-154R
Biens culturels canadiens		Biens immobiliers – voir Biens immeubles	
– disposition après 1987	IT-407R4(C)		
Biens culturels certifiés		Biens locatifs	
– disposition	IT-407R4(C)	– ancien bien d'entreprise, disposition	IT-491(CS)
Biens de la catégorie 8		– coût en capital de 50 000 \$ ou plus	IT-274R
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	– déduction pour amortissement	
Biens de remplacement		– exceptions aux restrictions	IT-371
– déduction pour amortissement	IT-259R4	– restrictions	IT-195R4
– expansion de l'entreprise	TN-25	– entreprise principale	IT-371
– généralités	IT-259R4	– répartition du prix d'achat	TN-38
– immobilisations admissibles	IT-123R6		
– rajustement du prix de base	IT-456R(CS)	Biens récréatifs	
Biens déductibles		– déduction	
– coût dans calcul du revenu		– revenu d'entreprise ou de biens	IT-148R3
– rajustement du prix de base	IT-456R(CS)	Billets	
Biens d'entreprise – voir aussi Ancien bien d'entreprise		– intérêts payables	
– autres qu'immeuble		– exemption d'impôt de non-résident	IT-155R3(CS)
– conversion	IT-102R2	– reçus officiels, considérés comme	
– même ou semblable		– reçus de don pour une partie de la valeur	TN-26
– échange	IT-259R4	Billets de loterie	
Biens d'inventaire		– paiements aux vendeurs	IT-404R
– bien immeuble		Blessures	
– conversion	IT-218R	– revenu tiré d'un bien come dommage-intérêt	
Biens donnés en location à bail		– contribuable âgé de moins de 21 ans	IT-365R2
– déduction pour amortissement, restrictions	IT-443(CS)	Blessures ou décès	
Biens écosensibles		– dommages-intérêts, revenu	IT-365R2
– dons	IT-110R3	– revenu d'intérêts tiré des dommages accordés	IT-365R2
Biens en immobilisation – voir Immobilisations		Boisés	
Biens en immobilisation admissibles – voir Immobilisations admissibles		– exploitant, calcul du revenu	IT-373R2(C)
Biens en immobilisation corporels		Boissons, frais – voir Frais pour aliments, boissons, divertissements	
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	Bons différés	
Biens étrangers		– grain	IT-184R
– déduction pour amortissement	IT-285R2	Bourses d'études, bourses de perfectionnement, bourses d'entretien	
– détenus par des régimes agréés	IT-412R2	– inclusion dans revenu	IT-75R4; IT-340R(CS)
– placement admissible, REER	IT-320R3	– récompenses visées par règlement	IT-257R
Biens identiques		– subvention accordée par le Conseil des Arts du Canada	IT-257R
– définition	IT-387R2(C)	Brevets, concessions et permis	
– droits d'achat d'actions supplémentaires	IT-116R3	– déduction pour amortissement	IT-477(C)
– participation fractionnaire dans des actions	IT-115R2	– dépense de recherche scientifique et de développement expérimental	IT-151R5(C)
Biens immeubles		– dépense lors d'une acquisition	IT-143R3
– conversion		Bulletins d'interprétation	
– bien d'inventaire	IT-218R	– archivés	TN-27
– « droit y afférent »	IT-285R2		
– location par un particulier			
– nature du revenu	IT-434R(CS)		
– option	IT-403R		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
C			
Cadeaux		Capital versé	
– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)	– calcul	IT-463R2
– non monétaires		– définition	IT-463R2
– avantages imposables liés à l'emploi	TN-40	– échange d'actions au pair	IT-450R
Caisses de pension		– fusion de sociétés	IT-474R2
– déduction		– réduction	IT-291R3
– cotisation	IT-167R6	– réduction lors d'une vente d'actions avec lien de dépendance	IT-489R
Calcul		– transfert/création	
– capital versé	IT-463R2	– disposition générale anti-évitement	TN-22
– déduction pour amortissement	IT-464R	Caractère commercial, affaire – voir Affaire de caractère commercial	
– montant en immobilisations admissible	IT-123R4; IT-123R6	Carte de crédit	
– prestations consécutives au décès	IT-508R	– Déductibilité de l'intérêt	IT533
– revenu en intérêts	IT-136R	Catégorie 8	
– revenu imposable		– biens	
– ordre des dispositions	IT-523	– déduction pour amortissement	IT-472(CS)
Calcul de l'impôt		Catégories	
– entrepreneur	IT-92R2	– déduction pour amortissement	
Calcul du revenu		– bien classé par erreur	IT-190R2
– artiste visuel et écrivain	IT-504R2(C)	– bien transféré	IT-190R2
– boisé, exploitant	IT-373R2(C)	Centrale thermique alimentant une serre	
– bourses d'études, de perfectionnement (<i>fellowship</i>), d'entretien, récompenses et subventions de recherche, etc.	IT-75R4; IT-340R(CS)	– déduction pour amortissement	IT-472(CS)
– dédommagement, règlement et autres paiements semblables	IT-467R2	Centre d'information conjoint sur les abris fiscaux internationaux	TN-32; TN-34
– entreprise agricole qui est un boisé	IT-373R2(C)	Cessation de résidence au Canada	
– exemption	IT-397R(CS)	– disposition et acquisition présumées de biens	IT-451R
– fiducie		– disposition présumée de biens	IT-478R2
– déduction du choix	IT-394R2	Cessation d'exploitation d'une entreprise	
– montants exclus	IT-397R(CS)	– biens amortissables non disposés	
– police d'assurance-vie	IT-87R2	– récupération et perte finale	IT-478R2
– subvention à la production artistique	IT-75R4	– créances irrécouvrables	IT-442R
Calcul du revenu imposable		– déduction pour amortissement	IT-172R(CS)
– particulier		– vente de biens portés à l'inventaire	IT-287R2
– ordre des dispositions	IT-523	Cessation d'un emploi	
Calcul du surplus de capital en main		– somme reçue, dommages-intérêts	IT-365R2
– animaux de la ferme	IT-427R	Cessions et autres renoncations	
Capital		– disposition d'une participation au revenu d'une fiducie	IT-385R2
– apport	IT-291R3	Chalet-hôtel	
– dépenses de recherches scientifiques et de développement expérimental	IT-151R5(C)	– bien récréatif	IT-148R3
– gains – voir Gains en capital		Change étranger	
– pertes – voir Pertes en capital		– gains ou pertes	IT-95R
Capital-actions		– opérations sur marchandise	IT-346R
– grandes sociétés		– pertes	TN-25
– impôt de la partie I.3	IT-532	Changement d'usage	
– intérêt		– résidence principale	IT-120R6
– ristournes, déduction	IT-362R	Chantiers particuliers ou endroits éloignés	
Capital d'une fiducie		– emploi et déductions	IT-91R4
– participation		Charge et emploi	
– rajustement du prix de base	IT-456R(CS)	– dépense	
Capital en main		– déduction	IT-352R2
– surplus – voir Surplus de capital en main (1971)			

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Charité – voir Organismes de bienfaisance, Dons de bienfaisance		Commissions, dépenses	
Chemin utilisé dans une exploitation forestière		– sur les ventes	
– déduction pour amortissement	IT-501(CS)	– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)
Chiens et autres animaux pour les personnes aveugles ou sourdes		Commissions scolaires	
– frais médicaux	IT-519R2(C)	– membre élu	
Choix		– impôt	IT-292
– agriculteurs		Comptabilité d'exercice	
– redressements d'inventaire, méthode de comptabilité de caisse	IT-526	– somme impayée	IT-109R2
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	Compte de dividende en capital	
– fait par un bénéficiaire privilégié	IT-394R2	– assurance-vie	IT-66R6
– impôt sur les loyers et les redevances forestières		– choix	IT-66R6
– non-résident	IT-393R2	– immobilisations admissibles	IT-123R4; IT-123R6
– régime de participation des employés aux bénéfices	IT-280R(CS)	Compte de garantie des non-résidents	
Choix exercé par les associés d'une société de personnes		– transfert des remboursements de TPS/TVH	TN-38
– disposition en franchise d'impôt	IT-413R	Compte de stabilisation du revenu net – voir Second fonds du compte de stabilisation du revenu net	
5^e protocole de la convention entre le Canada et les États-Unis		Comptes au grand livre	
– entités hybrides	TN41	– coût d'acquisition	IT-187
– restrictions apportées aux avantages	TN-41	– dépense en capital admissible	IT-143R3
Clause d'indexation sur les bénéfices futurs		Comptes en fiducie	
– contrat comportant cette clause		– dépenses	
– actions vendues	IT-426R	– déclaration	IT-129R
Clause de rajustement du prix		– fonds, au nom de clients	IT-129R
– juste valeur marchande	IT-169	– revenu	
– transaction		– déclaration	IT-129R
– lien de dépendance	IT-169	Concessions – voir Brevets, concessions et permis	
Clergé		Concessions forestières – voir Avoirs forestiers	
– membre		Concours	
– déduction pour résidence	IT-141R(C)	– non-inclusion	
Clients		– revenu	IT-213R
– autres paiements, ristournes, déduction	IT-362R	Conditions	
Clubs sportifs professionnels		– titres, modification	
– employé		– disposition de biens	IT-448(CS)
– rémunération	IT-168R3	Condominiums	
Coentreprises		– déduction pour amortissement	IT-304R2
– grandes sociétés	IT-532	Confession religieuse	
Comité paritaire ou consultatif		– déduction pour résidence	IT-141R(C)
– cotisations		Congés de maladie et congés annuels	
– déduction	IT-103R	– jours accumulés	IT-334R2
Commerce électronique		Congés payés	
– assujettissement à l'impôt	TN-25	– fiducie en vertu de conventions collectives	IT-389R
Commanditaires		Congrégation	
– perte – voir Pertes comme commanditaire ou assimilé		– déduction pour résidence	IT-141R(C)
Commissions		Congrès et réunions d'affaires	
– municipales		– dépenses	IT-131R2
– conseiller élu, impôt	IT-292	– limite	IT-131R2
		– frais de formation, déduction	IT-357R2
		– frais de participation	IT-131R2

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Congrès et réunions d'affaires – suite		Contrats d'entreprise	
– frais pour des aliments, des boissons et des divertissements	IT-518R	– inexécution	
		– dommages-intérêts	IT-365R2
Conjoint de fait		Contrepartie	
– frais de garde d'enfants	IT-495R3	– nulle	
		– disposition	IT-460
Conjoints		Contribuables	
– crédit d'impôt	IT-513R	– décès	
– définition (sens étendu)	IT-325R2; IT-511R; IT-515R2; IT-516R2	– animaux de la ferme	IT-427R
– dividende imposable	IT-295R4	– échange de biens	IT-259R4
– fiducie testamentaire	IT-305R4	– immobilisations admissibles	IT-123R6; IT-313R2
– non-résident		– rentiers	
– crédit d'impôt personnel	IT-513R	– régime enregistré d'épargne-retraite	IT-124R6
– régime enregistré d'épargne-retraite	IT-307R4	– revenu	
– rentiers		– récolte	IT-234
– régime enregistré d'épargne-retraite	IT-124R6	Contributions	
– transfert de la fraction non utilisée du crédit d'impôt		– non admissibles – voir Contributions non admissibles	
– pour études	IT-515R2	– politiques	
– pour frais de scolarité	IT-516R2	– dépense en capital admissible	IT-143R3
– transfert et prêt de biens	IT-511R	– régime enregistré d'épargne-retraite	IT-124R6
Connaissance technique		Contributions non admissibles	
– non-résident		– dons déductibles	IT-110R3
– paiement	IT-303(CS)	Contrôle	
Conseil des Arts du Canada		– canadien	
– subvention	IT-257R	– société privée	IT-458R2
Conseillers élus		– de droit	IT-64R4(C)
– corporation municipale		– de fait	IT-64R4(C)
– impôt	IT-292	– incidence de la jurisprudence récente	TN-32
Conseillers en placements		Contrôle de sociétés	
– honoraire	IT-238R2	– fiducie de revenu	
Conseils financiers		– changement de fiduciaires	TN-38
– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)	– règles de base	IT-64R4(C)
Conséquences fiscales		Convention	
– troc	IT-490	– assistance administrative mutuelle en matière fiscale	TN-34
Constitution en société		Convention fiscale Canada – États-Unis	
– opérations commerciales antérieures	IT-454	– autorités compétentes	TN-38
Construction		– fiducie testamentaire au profit du conjoint	IT-305R4
– définition	IT-411R	– non-résident	
Contenants à retourner		– gain en capital	IT-173R2(CS)
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	Conventions fiscales	
Contrat à terme sur marchandises		– interprétation	TN-34
– biens identiques	IT-387R2(C)	– résidence de complaisance	TN-35
Contrats		Conventions collectives	
– clause d'indexation sur les bénéficiaires futurs		– fiducie de congés payés	IT-389R
– actions vendues	IT-426R	Conventions d'achat-vente	
– genres, implications d'impôt	IT-92R2	– immobilisations	
Contrats de louage de services		– décès	IT-140R3
– droit reçu, recette	IT-334R2	Conventions de retraite	
Contrats de rente		– programmes d'avantages sociaux adaptés aux besoins des employés	IT-529
– coût de base rajusté négatif	IT-87R2	– questions d'interprétation	TN-34
– prime non fixée	IT-87R2		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Conversion		Coût de biens déductible	
– bien immeuble		– calcul du revenu	
– bien d’inventaire	IT-218R	– rajustement du prix de base	IT-456R(CS)
– biens d’entreprise	IT-102R2		
Coopératives		Coût effectif	
– sociétés – voir Sociétés coopératives		– bien	
		– fiducie testamentaire	IT-131R2
Copropriété d’un bien		Coût en capital	
– résidence principale	IT-120R6	– bénéfiques de fabrication et de transformation	IT-145R(C)
Corporations – voir Sociétés		– bien	
Corporations d’assurance-vie		– déduction pour amortissement	IT-285R2
– biens identiques	IT-387R2(C)	– bien locatif	
Corporations de la Couronne – voir Sociétés d’État		– 50 000 \$ ou plus	IT-274R
Corporations municipales		– bien situé dans pays étranger	
– conseiller élu		– déduction pour amortissement	IT-285R2
– impôt	IT-292	– brevets	IT-477(C)
Cotisations		– concessions	IT-477(C)
– association professionnelle		– définition	IT-285R2
– déduction	IT-159R3	– permis	IT-477(C)
– associé d’une société de personnes	IT-211R	– résidence principale	IT-120R6
– club		Coût en main-d’œuvre	
– déduction, revenu d’entreprise ou de bien	IT-148R3	– bénéfiques de fabrication et de transformation	IT-145R(C)
– comité paritaire ou consultatif		Couverture	
– déduction	IT-103R	– efficacité	
– déduction		– critères de détermination	TN-38
– caisse de pension	IT-167R6	Créances	
– régime de pension agréé	IT-167R6	– gouvernement	
– employé		– exception	IT-155R3(CS)
– membre d’association professionnelle	IT-159R3	– irrécouvrables -- voir Créances irrécouvrables	
– membre d’association	IT-211R	– signification	TN-41
– nouvelles		– vente	IT-188R(CS)
– option exercée, année postérieure	IT-384R(CS)	Créances de la Couronne	
– possibilité de réagir	TN-32	– avoirs miniers canadiens	IT-438R2
– syndicat		Créances douteuses	
– déduction	IT-103R	– déduction	IT-442R
Couronne		Créances irrécouvrables	
– créances		– cessation ou vente d’une entreprise	IT-442R
– avoirs miniers canadiens	IT438R2	– cession de biens amortissables	IT-220R2(CS)
– Société, voir Sociétés d’État		– déduction	IT-442R
Coût		– immobilisations admissibles	IT-123R6
– défrichement ou nivellement	IT-485	– vente d’immobilisations admissibles	IT-123R4; IT-123R6
– démolition	IT-485	Créances visées par règlement	
– inventaire		– revenu en intérêts	IT-396R
– méthodes de détermination	IT-473R	Crédit d’impôt à l’investissement	
Coût amorti		– aide gouvernementale	IT-273R2
– prêt ou titre de crédit irrécouvrable	IT-442R	– changement du contrôle d’une société	IT-151R5(C)
Coût d’acquisition		– construction	IT-411R
– comptes au grand livre	IT-187	– dépenses admissibles	IT-151R5(C)
– liste de clients	IT-187	– dépenses prévues par règlement	IT-151R5(C)
Coût de base rajusté		– d’une société, liquidation	IT-151R5(C)
– intérêt dans une police d’assurance-vie	IT-87R2	– immeubles et autres structures	IT-151R5(C)
– négatif d’un contrat de rente	IT-87R2	– personnes décédées	IT-210R2
		– recherches scientifiques et développement expérimental	IT-151R5(C)
		– remboursable	IT-151R5(C)

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Crédit d'impôt non remboursable		Débitures	
– frais médicaux	IT-519R2(C)	– échangeables	
Crédit d'impôt personnel		– changement de position	TN-41
– pensions alimentaires	IT-530R	– intérêts payables	
Crédit d'impôt pour dividendes		– exemption d'impôt de non-résident	IT-155R3(CS)
– dividendes de sociétés canadiennes imposables	IT-67R3	– options octroyées par une société	IT-96R6
– transfert de biens à un mineur	IT-510	Débiteurs	
– transferts et prêts de biens entre conjoints	IT-511R	– gain	
Crédit d'impôt pour emploi à l'étranger		– règlement de dette	IT-293R(CS)
– admissibilité	IT-497R4	Débours d'avocats	
– conditions	IT-497R4	– généralités	IT-129R
Crédit d'impôt pour études		Début	
– généralités	IT-515R2	– exploitation d'une entreprise	
– transfert de la fraction non utilisée	IT-515R2	– déduction des dépenses	IT-364
Crédit d'impôt pour frais de scolarité		Décès	
– généralités	IT-516R2	– actionnaire	
– transfert de la fraction non utilisée	IT-516R2	– produit d'une assurance-vie, actions de société	IT-416R3
Crédit d'impôt pour personnes handicapées		– associé	IT-278R2
– supplément		– associé qui s'est retiré	IT-278R2
– frais de garde d'enfants	IT-495R3	– contribuable	
Crédit d'impôt réel pour dividende		– animaux de la ferme	IT-427R
– dividendes de sociétés canadiennes imposables	IT-67R3	– convention d'achat-vente	IT-140R3
Crédit d'impôt remboursable		– immobilisations	IT-140R
– frais médicaux	IT-519R2(C)	– immobilisations admissibles	IT-313R2
Crédit pour impôt étranger		– prestations consécutives – voir Prestations consécutives au décès	
– déduction de l'impôt canadien	IT-270R3; IT-506	– prestations consécutives, paiements admissibles	IT-508R
– fiducies et bénéficiaires	IT-201R2	– rentier	
– formule	IT-270R3; IT-395R2	– régime enregistré d'épargne-retraite	IT-500R
– fraction inutilisée, reports	IT-520(C)	– revenu du défunt	
– impôt sur les charges sociales	TN-30; TN-31R2	– droits ou biens	IT-212R3(CS)
Crédits		– paiements périodiques	IT-210R2
– réduction des émissions de gaz à effet de serre	TN-34	– transmission d'une terre	IT-218R
Crédits d'impôt		Décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu	
– biens culturels		– actions privilégiées émises dans une situation de difficultés financières	IT-527
– particuliers	IT-407R4(C)	– examen du processus	TN-34
– non remboursables		– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)
– personnes décédées	IT-326R3	– modifications législatives proposées	TN-41
– ordre	IT-523	– révocation	TN-32
Crédits d'impôt personnels		– service téléphonique	TN-29
– généralités	IT-513R	Déclaration	
Crédits d'impôt pour frais médicaux et pour personnes handicapées		– dépenses	IT-99R5(C)
– généralités	IT-519R2(C)	– compte en fiducie	IT-129R
		– personne décédée	IT-210R2
		– « autre personne »	IT-326R3
		– revenu	
		– compte en fiducie	IT-129R
		– établissement, avantages sociaux des employés	IT-470R(C)
		– revenu en intérêts	IT-396R
Date		Déclaration de renseignements	
– disposition des actions		– sociétés de personnes	
– opération boursière	IT-133	– exigences de production	TN-38
– inclusion dans le revenu			
– vente de biens	IT-170R		

D

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Déclarations de revenus		Déductions – suite	
– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)	– intérêt	
Dédommagement		– courus en trop, revenu en intérêts	IT-396R
– calcul du revenu	IT-467R2	– limite	IT-59R3
Déduction finale		– intérêts sur emprunt	
– immobilisations admissibles	IT-123R6	– acquisition d'actions ordinaires	TN-41
Déductions		– membre du clergé	
– allocations de retraite	IT-337R4(C)	– résidence	IT-141R(C)
– amortissement – voir Déductions pour amortissement		– ordre	IT-523
– animaux de la ferme	IT-427R	– pensions alimentaires	IT-530R
– artistes de la scène	IT-525R(C)	– personnes décédées	IT-326R3
– bénéfiques de fabrication et de transformation		– perte	
– sens de « construction »	IT-411R	– autre que perte en capital	IT-232R3
– bourses d'études, etc.	IT-75R4	– détournement de fonds	IT-185R(C)
– cotisation		– malversation	IT-185R(C)
– association professionnelle	IT-159R3	– vol	IT-185R(C)
– caisse de pension	IT-167R6	– perte agricole	IT-232R3; IT-322R
– club, revenu d'entreprise	IT-148R3	– perte agricole restreinte	IT-232R3
– régime de pension agréé	IT-167R6	– perte au titre d'un placement d'entreprise	IT-484R2
– créances douteuses	IT-442R	– perte comme commanditaire ou assimilé	IT-232R3
– créances irrécouvrables	IT-442R	– perte en capital nette	IT-232R3
– début de l'exploitation d'une entreprise	IT-364	– recherche scientifique et développement expérimental	IT-151R5(C)
– déficience mentale ou physique – voir Crédits d'impôt pour frais médicaux et pour personnes handicapées		– régime de prestations aux employés et fiducie d'employés	IT-502(CS)
– dépense		– revenu de biens	
– pour évaluation, traitement fiscal	IT-143R3	– cotisation à un club	IT-148R3
– recherche scientifique et développement expérimental	IT-151R5(C)	– ristournes payées aux clients	
– dépense afférente à un emploi	IT-352R2	– conditions	IT-362R
– dépense en capital admissible	IT-143R3	– somme payée ou payable	
– dépense engagée ou effectuée		– bénéficiaires de fiducie	IT-381R3
– exceptions	IT-487	– travail à domicile, local	IT-514
– disposition d'une participation au revenu d'une fiducie	IT-385R2	Déductions accordées aux petites entreprises	
– don de bien culturel certifié, conditions	IT-407R4(C)	– plafond des affaires	IT-73R6
– étude d'un emplacement	IT-350R	– société privée sous contrôle canadien	IT-458R2
– études – voir aussi Crédit d'impôt pour études	IT-515R2	Déductions de l'impôt canadien	
– exemptions personnelles – voir Crédits d'impôt personnels		– crédit pour impôt étranger	IT-506
– frais		Déductions de l'impôt étranger	
– musiciens	IT-525R(C)	– disposition et acquisition présumées de biens	IT-451R
– frais de déménagement	IT-178R3(C)	Déductions de l'intérêt	
– frais de formation	IT-357R2	– généralité	IT-533
– frais de garde d'enfants	IT-495R3	Déductions du revenu	
– frais de préposé aux soins	IT-519R2(C)	– amendes	IT-104R3
– frais de scolarité – voir Crédit d'impôt pour frais de scolarité		– cotisations	
– frais de véhicule		– comité paritaire ou consultatif	IT-103R
– employés	IT-522R	– syndicats	IT-103R
– travailleurs indépendants	IT-521R	– don à un organisme de bienfaisance	
– frais médicaux – voir Crédits d'impôt pour frais médicaux et pour personnes handicapées		– reçus de don pour une partie de la valeur	TN-26
– frais pour aliments, boissons, divertissements	IT-518R	– emploi hors du Canada – voir Crédit d'impôt pour emploi à l'étranger	
– habitants de régions éloignées	IT-91R4	– emploi sur chantier particulier ou endroit éloigné	IT-91R4
– handicapés – voir Crédits d'impôt pour frais médicaux et pour personnes handicapées		– frais comptables	IT-99R5(C)
		– frais d'administration, régimes de pensions	IT-105
		– frais de charge ou emploi	IT-352R2
		– frais de préposé aux soins	IT-519R2(C)
		– frais de scolarité	IT-516R2
		– frais juridiques	IT-99R5(C)

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Déductions du revenu – suite		Déductions pour amortissement – suite	
– gain en capital – voir Déductions pour gains en capital		– immeuble et autres structures	IT-79R3; IT-464R; IT-472(CS)
– impôt étranger	IT-506	– instrument	
– ordre	IT-523	– dentaire	IT-472(CS)
– pénalités	IT-104R3	– médical	IT-472(CS)
– reçus officiels de don pour une partie de la valeur	TN-26	– literie utilisée par les hôtels et motels	IT-472(CS)
– vœu de pauvreté perpétuelle	IT-86R	– machine et matériel de fabrication et de transformation	IT-147R3
Déductions pour amortissement		– mannequin	IT-472(CS)
– accéléré		– matériel	
– machine	IT-147R3	– activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R
– matériel de fabrication et de transformation	IT-147R3	– matériel de pompage d'un pipeline de pétrole ou de gaz	IT-472(CS)
– navires	IT-267R2	– matériel de réfrigération	IT-472(CS)
– aéronef utilisé par des employés	IT-522R	– matériel d'entreposage	IT-472(CS)
– année d'imposition		– matériel d'examen de la vue	IT-472(CS)
– abrégée	IT-285R2	– matériel d'exploration et de production de gaz et de pétrole	IT-476R
– particulier	IT-172R(CS)	– matériel d'extraction de minéraux industriels	IT-469R
– revenu d'entreprise	IT-172R(CS)	– matériel d'extraction ou de transformation	IT-469R
– automobile utilisée par des travailleurs indépendants	IT-521R	– matériel d'un puits d'eau	IT-472(CS)
– bateaux acquis pour l'exploitation forestière	IT-501(CS)	– matériel générateur électrique	IT-472(CS)
– bibliothèques	IT-472(CS)	– matériel mobile d'entrepreneur	IT-306R2
– bien amortissable	IT-128R	– matériel pour fabriquer de la neige	IT-472(CS)
– date d'acquisition	IT-285R2	– matériel routier d'exploration forestière	IT-469R
– produit de disposition	IT-220R2(CS)	– mine de minéral industriel	IT-492
– bien classé par erreur	IT-190R2	– navires	IT-267R2
– bien corporel	IT-472(CS)	– outils, définition	IT-422
– bien de la catégorie 8	IT-472(CS)	– panneau publicitaire	IT-472(CS)
– bien de remplacement	IT-259R4	– permis	IT-477(C)
– bien donné en location à bail, restriction	IT-443(CS)	– pipelines	IT-482R
– bien en immobilisation corporel	IT-472(CS)	– pistes de quilles	IT-472(CS)
– bien locatif	IT-434R(CS)	– récupération – aide gouvernementale	IT-151R5(C); IT-273R2
– exceptions aux restrictions	IT-371	– récupération – navires	IT-267R2
– restrictions	IT-195R4	– récupération – résidence principale	IT-120R6
– bien récréatif	IT-148R3	– récupération et perte finale	IT-478R2
– bien situé dans un pays étranger		– règle de 50 %	IT-285R2
– coût en capital	IT-285R2	– réputé	
– bien utilisé		– biens transférés à une société	IT-291R3
– pour l'exploitation forestière	IT-501(CS)	– résidence principale	IT-120R6
– biens figurant à l'inventaire	IT-473R	– scies mécaniques	IT-501(CS)
– brevets	IT-477(C)	– système de filtration d'une piscine	IT-472(CS)
– calcul	IT-464R	– tableau d'affichage	IT-472(CS)
– catégorie		– tapis	IT-472(CS)
– bien classé par erreur	IT-190R2	– tenure à bail	IT-464R
– bien transféré	IT-190R2	– tuyaux de drainage	IT-472(CS)
– centrale thermique alimentant une serre	IT-472(CS)	– ustensiles de cuisine	IT-472(CS)
– cessation d'exploitation d'une entreprise	IT-172R(CS)	– véhicule à moteur	IT-522R
– chemin utilisé dans une exploitation forestière	IT-501(CS)	– vente d'une entreprise	IT-172R(CS)
– choix	IT-472(CS)	– voiture de transport rapide	IT-472(CS)
– concessions	IT-477(C)		
– contenant à retourner	IT-472(CS)	Déductions pour bénéfices de fabrication et de transformation	
– copropriété	IT-304R2	– sens de « construction »	IT-411R
– « coût en capital d'un bien »		Déductions pour gains en capital	
– signification	IT-285R2	– bénéficiaires ou fiducies	IT-381R3
– dessins industriels	IT-477(C)	– crédit pour impôt étranger	IT-395R2
– disposition partielle de biens	IT-418	– disposition et acquisition présumées de biens	IT-451R
– équipement de terrassement	IT-469R		
– fonctionnement du système	IT-285R2		
– immeuble en copropriété	IT-304R2		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Déductions pour gains en capital – suite		Dépenses	
– disposition présumée, contribuable qui cesse de résider au Canada	IT-451R	– artistes et écrivains employés	IT-504R2(C)
– particuliers qui résident au Canada une partie de l'année	IT-193(CS)	– compte en fiducie	
		– déclaration	IT-129R
Déficiência mentale ou physique		– congrès	IT-131R2
– définition	IT-513R; IT-519R2(C)	– d'employé	IT-352R2
Définitions		– de recherches (bourses d'études, etc.)	IT-75R4
– animaux de la ferme	IT-427R	– déduction, exceptions	IT-487
– artistes de la scène	IT-525R(C)	– déplacements	
– bénéficiaire privilégié	IT-394R2	– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)
– biens identiques	IT-387R2(C)	– espace consacré au travail à domicile	IT-352R2
– biens utilisés dans l'exploitation d'une entreprise agricole	IT-349R3	– évaluation	
– camion pour béton prêt à l'emploi	IT-411R	– traitement fiscal	IT-143R3
– centrale à bitume	IT-411R	– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)
– conjoint (sens étendu)	IT-325R2; IT511R; IT515R2; IT-516R2	– fusion	IT-474R2
– construction	IT-411R	– payées d'avance	IT-417R2
– coût en capital	IT-285R2	– recherche scientifique et développement expérimental	IT-151R5(C)
– dépense en capital admissible	IT-143R3	– travail à domicile	
– dividende	IT-67R3	– dépenses d'employé	IT-352R2
– entreprise agricole	IT-349R3	Dépenses comptables – voir Frais comptables	
– entreprise exploitée activement	IT-73R6	Dépenses d'un employé	
– entreprise principale, bien locatif	IT-371	– déduction des dépenses afférentes à un emploi	IT-352R2
– fiducie	IT-394R2	– dépenses concernant l'espace consacré au travail à domicile	IT-352R2
– fonctionnaire ou représentant		Dépenses en capital	
– Canada ou province	IT-106R3	– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)
– immeubles et autres structures	IT-79R3	Dépenses en capital admissibles	
– inventaire	IT-51R2(CS)	– déduction	IT-143R3
– liquidation	IT-126R2	– définition, exemples	IT-143R3
– outils	IT-422	– frais comptables et juridiques	IT-99R5(C)
– prix coûtant	IT-473R	– fusion de sociétés	IT-471R
– régime d'assurance-salaire	IT-428	Dépenses en immobilisation	
– régime privé d'assurance-maladie	IT-339R2	– biens d'une autre personne	
– résidence principale	IT-437R	– dépense en capital admissible	IT-143R3
– sans lien de dépendance	IT-419R2	Dépenses en immobilisations admissibles – voir Dépenses en capital admissibles	
– société	IT-343R; IT-391R	Dépenses judiciaires – voir Frais juridiques	
– société de personnes	IT-90	Dépenses payées d'avance	
– société exploitant une entreprise principale	IT-400(CS)	– frais reportés	IT-417R2
– statut de société	IT-391R	Dépenses pour recherche et développement de l'entreprise	
– travail en cours	IT-457R	– généralités	IT-475
– valeur du marché	IT-473R	Déplacements	
Défrichage ou nivellement		– municipalité ou région métropolitaine	
– coût, amortissement	IT-485	– avantages imposables liés à l'emploi	TN-40
Dégrèvement pour impôt étranger		Dépôts confisqués	
– bénéficiaire	IT-201R2	– dépense en capital admissible	IT-143R3
– fiducie	IT-201R2	– recette	IT-334R2
– gain et perte en capital sur biens étrangers	IT-395R2	Dépouillement de surplus	
Delaware Revised Uniform Partnership Act		– disposition générale anti-évitement	TN-22
– société de personnes	TN-25; TN-34	Désignation	
Démarches		– résidence principale	IT-120R6
– frais, déduction	IT-99R5(C)		
Dentiers			
– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Désistement		Dispositions	
– disposition d'une participation au revenu d'une fiducie	IT-385R2	– ancien bien d'entreprise	IT-491(CS)
Dessins industriels		– après 1987	
– déduction pour amortissement	IT-477(C)	– biens culturels canadiens	IT-407R4(C)
Détermination et nouvelle détermination		– avoirs miniers	IT-125R4
– pertes	IT-512	– bien agricole admissible, gain en capital	
Détournement de fonds		– régime enregistré d'épargne-retraite	IT-124R6
– gain	IT-256R	– bien culturel canadien	IT-407R4(C)
– par un actionnaire, avantage	IT-432R2	– bien immeuble autre que résidence principale	IT-403R
– perte		– biens portés à l'inventaire	IT-287R2
– déduction	IT-185R(C)	– franchise d'impôt	IT-413R
Dettes		– immobilisations admissibles	IT-123R4; IT-123R6
– actionnaires	IT-119R4	– ordre – voir Ordre des dispositions	
– assumées par un tiers		– participation au revenu d'une fiducie	IT-385R2
– application du paragraphe 78(4)	TN-38	– produit	
– insuffisance du capital versé	IT-463R2	– avoir minier	IT-328R3
– personnes rattachées à un actionnaire	IT-119R4	– résidence principale	IT-120R6
– règlement – voir aussi Règlement de dettes		– sans contrepartie	IT-460
– gains d'un débiteur	IT-293R(CS)	– valeur mobilière	
Dettes obligataires		– revenu ou capital	IT-479R(CS)
– modification des conditions, disposition de biens	IT-448(CS)	Dispositions d'actions – voir Vente d'actions	
Dettes ou prêts		Dispositions de biens	
– avantage consenti aux particuliers, sociétés et actionnaires	IT-421R2	– intérêt dans une police d'assurance-vie	IT-87R2
Développement et recherche		– modification des conditions des titres	IT-448(CS)
– entreprise, dépenses	IT-475	– produit de disposition	IT-259R4
Développement expérimental – voir Recherche scientifique et développement expérimental		– recette	IT-334R2
Diagnostiques, examens		– sommes impayées	IT-109R2
– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)	Dispositions de non-discrimination	
Difficultés financières		– procédures d'observation	TN-38
– actions privilégiées émises dans une telle situation	IT-527	Dispositions de titres	
Directeurs de funérailles		– gain ou perte en capital	IT-479R(CS)
– frais funéraires payés à l'avance	IT-531	– revenu	IT-479R(CS)
Disposant ou auteur		Dispositions dérogatoires, cas spéciaux	
– attribution du revenu provenant d'une fiducie	IT-369R(CS)	– revenu en intérêts	IT-396R
Dispositifs et pièces d'équipement		Dispositions en franchise d'impôt	
– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)	– choix exercé par les associés d'une société de personnes	IT-413R
Disposition générale anti-évitement		Dispositions et acquisitions présumées de biens	
– association et contrôle de sociétés	IT-64R4(C)	– avoirs miniers canadiens	IT-438R2
– généralité	TN-22	– résidence au Canada, début ou fin	IT-451R
– grandes sociétés	IT-532	Dispositions partielles de biens	
– point sur les examens	TN-32	– déduction pour amortissement	IT-418
– préoccupations et questions	TN-34	– intérêt dans une police d'assurance-vie	
– provinciale		– calcul du revenu	IT-87R2
– utilisation des pertes	TN-41	– prix de base rajusté	IT-264R(CS)
– transfert d'un bien à une société	IT-291R3	Dispositions réputées	
		– fractionnement et consolidation d'actions	IT-65
		– gains, fiducie en faveur du conjoint	IT-381R3
		Dissolutions involontaires	
		– société	IT-444R
		Distributions d'actions de l'étranger	
		– régime « pilule empoisonnée »	TN-28

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Divertissements, frais – voir Frais pour aliments, boissons, divertissements		Divorces	
Dividendes		– transfert de bien	IT-325R2
– compte de dividende en capital	IT-66R6	Documents de travail	
– crédit d'impôt	IT-67R3	– comptables ou vérificateurs	
– en nature	IT-67R3	– accès de l'ARC	TN-32; TN-34; TN-38
– majoration	IT-67R3	Dommmages-intérêts, indemnités et recettes semblables	
– mécanisme de prêt de valeurs mobilières	IT-67R3	– allocations de retraite	IT-337R4(C)
– mécanisme de transfert de dividendes	IT-67R3	– revenu, sorte	IT-365R2
– mécanisme pour minimiser les pertes	IT-328R3	Dommmages-intérêts légaux	
– paiements indirects	IT-335R2	– dépense en capital admissible	IT-143R3
– recette	IT-334R2	Donations entre vifs	
– reçus d'un résident américain	TN-41	– immobilisations	IT-209R(CS)
– remboursement		Dons	
– société privée	IT-243R4	– animaux de la ferme	IT-427R
– réputés sur la vente d'actions avec lien de dépendance	IT-489R	– artistes, auteurs et compositeurs	IT-288R2
– sens usuel	IT-67R3	– artistes visuels et écrivains	IT-504R2(C)
– société canadienne imposable	IT-67R3	– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)
– société résidente	IT-67R3	– biens culturels	IT-110R3
Dividendes déterminés		– particuliers, crédit d'impôt	IT-407R4(C)
– désignation	TN-41	– sociétés, déduction	IT-407R4(C)
Dividendes en actions		– biens écosensibles	IT-110R3
– avantages accordés à des actionnaires	IT-432R2	– dépenses de recherche scientifique et développement expérimental	IT-151R5(C)
– société	IT-88R2	– en nature	
Dividendes en capital		– œuvre de bienfaisance	IT-297R2
– assurance-vie	IT-66R6	– exigence concernant les reçus officiels	
– choix	IT-66R6	– reçus de don pour une partie de la valeur	TN-26
– distribution		– immobilisations	
– liquidation de société	IT-149R4	– œuvre de bienfaisance	IT-288R2
Dividendes en capital d'assurance-vie		– organisme de bienfaisance	IT-288R2
– distribution		– montant du don de bienfaisance	IT-288R2
– liquidation de société	IT-149R4	– non-résident à un donataire visé par règlement	IT-288R3
Dividendes imposables		– personnes apparentées	
– attribution		– paiements indirects	IT-335R2
– régimes de participation des employés aux bénéficiaires	IT-379R	– reçu – voir Reçus	
– conjoint	IT-295R4	– reçu officiel	IT-110R3
– définition	IT-67R3	Dons de bienfaisance	
– exemptés de l'impôt de la partie IV	IT-269R4	– artistes visuels et écrivains	IT-504R2(C)
– fiducie		– participation au capital dans une fiducie	IT-226R
– transfert à un bénéficiaire	IT-524	– participation résiduelle dans un bien immeuble	IT-226R
– impôt de la partie IV		– polices d'assurance-vie, par un contribuable	IT-244R3
– société assujettie	IT-269R4	Dons déductibles	
– société privée	IT-269R4	– généralités	IT-110R3
– reçus après 1987		« Droit y afférent »	
– conjoint	IT-295R4	– biens canadiens imposables	IT-176R2
– transmission à un bénéficiaire de fiducie	IT-524	Droits	
Dividendes imposables ou autres		– d'achat d'actions supplémentaires	IT-116R3
– choix des actionnaires	IT-146R4	– émission, acquisition ou disposition	
Dividendes reçus		– mise à jour concernant le paragraphe 95(6)	TN-34
– pertes sur des actions	IT-328R3	– gouvernementaux	
Dividendes sur gain en capital		– immobilisations admissibles	IT-123R6; IT-313R2
– distribution		– identiques	IT-116R3
– liquidation de société	IT-149R4	– nature	IT-116R3

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Droits – suite		Emploi – suite	
– transfert sur le revenu	IT-440R2	– frais engagés dans une charge ou un emploi	
Droits d’achat		– espace de travail à domicile	IT-352R2
– actions supplémentaires	IT-116R3	– fournitures	IT-352R2
Droits d’adhésion ou d’admission		– rémunération d’un assistant ou d’un remplaçant	IT-352R2
– dépense en capital admissible	IT-143R3	Emploi à l’étranger	
Droits de bénéficiaire		– crédit d’impôt	IT-497R4
– fiducie	IT-511R	Employés	
Droits de coupe		– année du décès	
– avoirs forestiers et concessions forestières	IT-481(C)	– cotisations à un régime de pension agréé	IT-167R6
Droits de succession		– artistes de la scène	
– déductibilité de l’intérêt	IT-533	– calcul du revenu	IT-525R(C)
Droits gouvernementaux		– artistes visuels et écrivains	
– dépense en capital admissible	IT-143R3	– calcul du revenu	IT-504R2(C)
Droits ou action		– automobile fournie par un employeur à des fins personnelles	IT-63R5
– application de l’alinéa 95(6)b	TN-38	– avantages – voir Avantages conférés aux employés	
Droits ou biens		– avantages sociaux, inclusion dans le revenu	IT-470R(C)
– revenu		– calcul du revenu	IT-504R2(C)
– personne décédée	IT-212R3(CS)	– club de sports professionnel	
		– rémunération	IT-168R3
E		– cotisations	
Échange d’actions		– membre d’association professionnelle	IT-159R3
– au pair	IT-450R	– régime de pension agréé	IT-167R6
Échange de biens – voir aussi Biens de remplacement		– syndicat, déduction	IT-103R
– avantages accordés à des actionnaires	IT-432R2	– déterminé	
– généralités	IT-259R4	– prêts aux actionnaires	IT-119R4
École		– fiducie de santé et bien-être	IT-85R2
– sport de jour		– frais d’automobile	IT-522R
– frais de garde d’enfants	IT-495R3	– frais de déménagement	IT-178R3(C)
Écrivains – voir Artistes visuels et écrivains		– frais de déplacement	IT-522R
Éducation		– frais de véhicule, déduction	IT-521R; IT-522R
– frais de scolarité, crédit d’impôt	IT-516R2	– frais engagés dans une charge ou un emploi	
Emballages récupérables		– espace de travail à domicile	IT-352R2
– transaction		– fournitures	IT-352R2
– réserve	IT-154R	– frais pour des aliments, des boissons et des divertissements	
Émission d’actions		– inclus dans le revenu ou fournis dans un lieu de travail éloigné	IT-518R
– apport comportant		– frais pour droit d’usage d’une automobile	IT-63R5
– capital versé	IT-463R2	– indemnité	IT-202R2
– frais	IT-341R4	– négociation de contrats	
– mise à jour concernant le paragraphe 95(6)	TN-34	– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)
Émission de gaz à effet de serre		– non déductibilité des versements à un régime de participation des employés aux bénéfices	IT-280R(CS)
– crédits pour réduction	TN-34	– paiement d’employeur	IT-196R2(CS)
Emploi		– rémunération	
– cessation		– d’un assistant ou d’un remplaçant	IT-352R2
– dommages-intérêts	IT-365R2	– sommes impayées	IT-109R2
– chantier particulier ou endroit éloigné, déduction	IT-91R4	– société d’État	
– frais pour des aliments, des boissons et des divertissements	IT-518R	– service à l’étranger	IT-106R3
		– supérieur	
		– vol par	IT-185R(C)
		– vente de biens	
		– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)
		– vol par	IT-185R(C)

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Employés déterminés		Entrepreneurs – suite	
– prêts aux actionnaires	IT-119R4	– matériel mobile – voir Matériel	
Employés non résidents		Entreprises	
– pension, partie exemptée	IT-76R2	– ancien bien	
Employeurs		– disposition	IT-491(CS)
– déductibilités		– bien – voir Biens d'entreprise	
– versements	IT-280R(CS)	– cessation d'exploitation	
– déduction		– créances irrécouvrables	IT-442R
– allocations de retraite	IT-337R4(C)	– immobilisations admissibles	IT-313R2
– événements ou services financés et offerts à tous les employés		– début de l'exploitation	
– frais pour des aliments, des boissons et des divertissements	IT-518R	– déduction des dépenses	IT-364
– frais juridiques payés pour l'employé	IT-99R5(C)	– dépense	
– paiement à un employé	IT-196R2(CS)	– congrès	IT-131R2
– régime de pensions, frais d'administration	IT-105	– dépense pour recherche et développement de l'entreprise	IT-475
Employeurs et employés		– exploitées au Canada	
– frais de formation, déduction	IT-357R2	– impôt de succursale	IT-137R3(CS)
Emprunts		– mise en valeur – voir Entreprises de mise en valeur	
– emprunteur non résident		– placement déterminé	IT-73R6
– exemption de l'impôt de la partie XIII sur les intérêts versés	IT-361R3	– prestation de services personnels	IT-73R6
– frais – voir Frais d'émission d'actions		– régime de pensions, frais d'administration	IT-105
– frais d'intérêt		– revenu – voir Revenu d'entreprise	
– acquisition d'un véhicule à moteur ou un aéronef	IT-522R	– sens	TN-41
– cotisations à un régime de pension agréé	IT-167R6	– vente de l'entreprise	IT-442R
Emprunts de capital		Entreprises agricoles	
– intérêt		– cessation de l'entreprise utilisant la méthode de comptabilité de caisse	IT-427R
– ristournes, déduction	IT-362R	– définition	IT-349R3
Enfants		– méthode de comptabilité de caisse	IT-433R
– définition	IT-513R	– revenu	IT-425
– garde – voir Frais de garde d'enfants		– roulement	IT-433R
– transfert au décès de biens agricoles	IT-349R3	Entreprises de lotissement	
– transfert entre vifs		– fonds de terre	
– bien agricole	IT-268R3(CS); IT-268R4	– frais financiers	IT-153R3
Engagements liés au commerce		Entreprises de mise en valeur	
– créances	TN-41	– fonds de terre	
Enseignants		– frais financiers	IT-153R3
– cotisations à un régime de pension agréé	IT-167R6	Entreprises de placement déterminées	
Entente d'échelonnement du traitement		– déduction accordée aux petites entreprises	IT-73R6
– programmes d'avantages sociaux adaptés aux besoins des employés	IT-529	Entreprises de prestation de services personnels	
Entente de non-concurrence		– critère de « plus de cinq employés à temps plein »	TN-41
– paiement		– déduction accordée aux petites entreprises	IT-73R6
– dépense en capital admissible	IT-143R3	Entreprises distinctes	
Entités étrangères		– conditions	IT-206R
– classification	TN-38	Entreprises exploitées activement	
Entrepreneurs		– déduction accordée aux petites entreprises	IT-73R6
– calcul du revenu	IT-92R2	– définition	IT-73R6
– déduction pour amortissement		Entreprises principales	
– matériel mobile	IT-306R2; IT-469R	– bien locatif	IT-371
		Entretien	
		– bourses et subventions de recherche	IT-75R4

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Épargne-études		Évaluation des biens	
– régime enregistré – voir Régimes enregistrés d'épargne-études		– inventaire	
		– fin d'exercice	IT-473R
Époux		Évitement fiscal	
– frais de garde d'enfants	IT-495R3	– généralités	TN-30
Équipement		Exemptions – voir aussi Montants exclus du calcul du revenu	
– de manutention du grain		– bourses d'études, etc.	IT-75R4
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	– impôt	
– de phonographie		– non-résident	IT-155R3(CS)
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	– particuliers responsables d'une famille d'accueil	TN-31R2
– de terrassement		– résidence principale	IT-120R6
– déduction pour amortissement	IT-469R	– subventions à la production artistique	IT-75R4
Équipements		Exemptions d'impôt	
– visés par règlement		– non-résident	
– frais médicaux	IT-519R2(C)	– intérêts sur hypothèque	IT-155R3(CS)
Équivalent de conjoint		– intérêts sur titres	IT-155R3(CS)
– crédit d'impôt	IT-513R	– organisations à but non lucratif	IT-496R
Espace consacré au travail à domicile		– particuliers responsables d'une famille d'accueil	TN-31R2
– dépenses d'employé	IT-352R2	– partie XIII	
– dépenses d'un travailleur indépendant	IT-514	– intérêts payables en monnaie étrangère	IT-360R2
Espoir raisonnable de profit		– intérêts versés à des non-résidents	IT-361R3
– boisés	IT-373R2(C)	– professeur et enseignant étranger	IT-68R2
Estampillage de la date		Exemptions personnelles	
– procédure		– déduction – voir Crédits d'impôt personnels	
– norme nationale uniforme	TN-41	Exemptions statutaires	
Établissement stable		– montants exclus du calcul du revenu	IT-397R(CS)
– base fixe	TN-22	Exercice	
– mise à jour de l'affaire <i>Dudney</i>	TN-33	– fin – voir aussi Fin d'exercice	
– questions d'interprétation	TN-34	– fourniture en main	IT-51R2(CS)
– répartition des revenus provinciaux	TN-41	– société de personnes qui cesse d'exister	IT-358
– société		Exonération d'impôt – voir Exemption d'impôt	
– province	IT-177R2(C)	Expectative raisonnable de profit	
Établissements d'enseignement		– revue de jurisprudence	TN-25
– agréé		Exploitants	
– crédit d'impôt pour études	IT-515R2	– boisé	
– frais de garde d'enfants	IT-495R3	– calcul du revenu	IT-373R2(C)
– crédit d'impôt pour frais de scolarité	IT-516R2	Exploitation agricole	
Étalement du revenu		– location	
– personnes décédées	IT-326R3	– sol	IT-200
Étranger		Exploitation d'une entreprise	
– société d'État		– cessation	
– employé	IT-106R3	– vente de biens portés à l'inventaire	IT-287R2
Étude d'un emplacement		– début	IT-364
– déduction	IT-350R	– établissement stable	
Études		– affaire <i>Dudney</i>	TN-33
– bourses et subventions de recherches	IT-75R4	– pluralité d'entreprises	IT-206R
– crédit d'impôt – voir Crédit d'impôt pour études		Exploitation forestière	
Étudiants		– bien utilisé	
– frais de déménagement	IT-178R3(C)	– déduction pour amortissement	IT-501(CS)
– frais de garde d'enfants	IT-495R3		
– stagiaires	IT-75R4		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Exploration		Fiducies – suite	
– frais – voir Frais d'exploration et de mise en valeur		– pour l'entretien d'un cimetière	IT-531
Exploration et mise en valeur		– régie par un arrangement de services funéraires	IT-531
– frais, société exploitant une entreprise principale	IT-400(CS)	– régime de participation des employés aux bénéficiaires	IT-280R(CS); IT-379R
Exploration et production de gaz et de pétrole, matériel – voir Matériel		– résidence	IT-447
F		– revenu d'un bénéficiaire	IT-381R3
Fabrication et transformation – voir aussi Bénéfices de fabrication et de transformation		– revenu, disposition d'une participation	IT-385R2
– déduction		– revenu en intérêts	IT-396R
– sens de « construction »	IT-411R	– revenu payable à des bénéficiaires	IT-342R
Faillite		– sans lien de dépendance	IT-419R2
– crédits d'impôt personnels	IT-513R	– signification	IT-394R2
– société		– somme payable	IT-286R2
– association	IT-64R4(C)	– testamentaires – voir Fiducies testamentaires	
Famille d'accueil		– transmission	
– particuliers responsables		– gain en capital imposable à des bénéficiaires	IT-381R3
– exemption fiscale	TN-31R2	– transmission à un bénéficiaire	
Fiduciaire		– dividende imposable	IT-524
– changement de fiduciaires et de contrôle	TN-34	– revenu en intérêts	IT-524
– actions détenues		– unités	
– options d'achat d'actions	IT-113R4	– frais d'émission ou de vente	IT-341R4
Fiducies		Fiducies au profit du conjoint	
– aide gouvernementale	IT-273R2	– « altérées »	IT-305R4
– attribution du revenu y provenant		– gains provenant de dispositions réputées	IT-381R3
– auteur ou disposant	IT-369R(CS)	– restriction	
– au profit d'un enfant mineur		– déduction pour gains en capital imposables	IT-381R3
– transfert entre vifs de biens agricoles	IT-268R3(CS) IT-268R4	– testamentaires	IT-305R4
– au profit du conjoint		Fiducies de congés payés	
– « altérée »	IT-305R4	– conventions collectives	IT-389R
– testamentaire	IT-305R4	Fiducies d'employés – voir Régimes de prestations aux employés et fiducies d'employés	
– transfert au décès de biens agricoles	IT-349R3	Fiducies de santé et de bien-être	
– bénéficiaire non résident	IT-465R	– généralité	TN-25
– bien-être et santé		Fiducies de revenu	
– définition	IT-85R2	– différents sujets	TN-34
– employés	IT-85R2	Fiducies non testamentaires	
– choix fait par un bénéficiaire privilégié	IT-394R2	– impôt payable	IT-406R2
– déduction		Fiducies personnelles	
– sommes payées ou payables à des bénéficiaires	IT-381R3	– définition	IT-381R3
– dividende d'une société canadienne imposable	IT-67R3	– résidence principale	IT-120R6
– dividende imposable		– sans lien de dépendance	IT-419R2
– transfert à un bénéficiaire	IT-524	Fiducies testamentaires	
– donation entre vifs		– au profit du conjoint	IT-305R4
– immobilisations	IT-209R(CS)	– coût effectif des biens	IT-131R2
– gains et pertes en capital	IT-381R3	Filiales	
– impôt étranger		– association et contrôle, règles et ententes	IT-64R4(C)
– dégrèvement	IT-201R2	– règlement de dettes	IT-142R3
– mesures contre la double imposition	IT-381R3	Fin d'exercice	
– montants reçus		– évaluation des biens, inventaire	IT-473R
– bourses d'études, de perfectionnement, etc.	IT-75R4	Financement	
– options en vue de l'acquisition d'unités	IT-96R6	– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)
– personnelles, définition	IT-381R3		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Fonctionnaires ou représentants		Frais	
– Canada	IT-106R3	– démarrage d'une nouvelle entreprise	IT-417R2
– fédéraux		– intérêt	
– prestations consécutives au décès	IT-508R	– fonds empruntés par un promoteur foncier	IT-153R3
– province	IT-106R3	– fusion	IT-315
		– liquidation	IT-315
Fonds		– musicien	
– au nom de clients		– déduction	IT-515R2
– compte en fiducie	IT-129R	– reportés	IT-417R2
Fonds de terre		Frais comptables	
– entreprise de mise en valeur		– déduction du revenu	IT-99R5(C)
– frais financiers	IT-153R3	– dépense en capital admissible	IT-143R3
– lotissement		– dépenses prévues par règlement	IT-151R5(C)
– promoteur foncier	IT-153R3		
– mise en valeur		Frais d'administration	
– promoteur foncier	IT-153R3	– régime de pensions	IT-105
– résidence principale	IT-120R6		
– transfert entre vifs de biens agricoles	IT-268R3(CS); IT-268R3	Frais d'aménagement au Canada	
		– activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R
– vente		Frais d'automobile	
– réserve ou provision spéciale	IT-152R3	– employé	IT-522R
		– particulier travaillant à son propre compte	IT-521R
Fonds en monnaie étrangère		Frais d'émission d'actions	
– gains ou pertes des particuliers	IT-95R	– généralités	IT-341R4
Fonds enregistré de revenu de retraite		– dépense en capital admissible	IT-143R3
– placements admissibles	IT-320R3	Frais d'emprunt	
– transferts de fonds entre régimes	IT-528	– dépense en capital admissible	IT-143R3
Football		– prime d'assurance-vie	IT-309R2
– club – voir Clubs sportifs professionnels		Frais d'évaluation	
Forestiers		– dépense en capital admissible	IT-143R3
– avoirs	IT-481(C)	Frais d'exploration au Canada	
Formation		– activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R
– admissible		Frais d'exploration et de mise en valeur	
– crédit d'impôt pour études	IT-515R2	– société exploitant une entreprise principale	IT-400(CS)
– dans une école		Frais de congrès	
– frais médicaux	IT-519R2(C)	– particulier travaillant à son propre compte	IT-131R2
– déduction des frais		Frais de constitution en société	
– employeur, employé, congrès et réunion d'affaires	IT-357R2	– dépense en capital admissible	IT-143R3
– dépenses consacrées à la		Frais de courtage	
– frais médicaux	IT-519R2(C)	– dépense admissible	IT-143R3
Fournitures en main		Frais de démarrage	
– exercice, fin	IT-51R2(CS)	– nouvelle entreprise	IT-417R2
Fraction inutilisée du crédit pour impôt étranger		Frais de déménagement	
– reports	IT-520(C)	– déduction	IT-178R3(C)
Fraction non amortie du coût en capital		– dépenses admissibles	IT-178R3(C)
– bien amortissable	IT-478R2	– remboursés par l'employeur	
– calcul	IT-478R2	– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)
Fractionnement du revenu		Frais de déplacement	
– paiements indirects	IT-335R2	– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)
		– employé	IT-522R
		– vendeur	IT-522R

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Frais de formation		Frais médicaux	
– déduction		– admissibles – voir aussi Crédits d'impôt pour frais médicaux et pour personnes handicapées	IT-519R2(C)
– employeur, employé, congrès et réunion d'affaires	IT-357R2	– crédit d'impôt non remboursable	IT-519R2(C)
Frais de fusion		– crédit d'impôt remboursable	IT-519R2(C)
– dépense en capital admissible	IT-143R3	Frais pour aliments, boissons, divertissements	
Frais de garde d'enfants		– déduction	IT-518R
– déduction	IT-495R3	Frais pour droit d'usage	
– enfants admissibles	IT-495R3	– automobile fournie par un employeur à des fins personnelles	IT-63R5
– exclusions	IT-495R3	Frais relatifs aux études	
– payeur	IT-495R3	– payés par l'employeur	
Frais de gestion ou d'administration		– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)
– payés à un non-résident, retenue d'impôt	IT-468R	Frais reportés	
Frais de local de travail à domicile		– dépenses payées d'avance	IT-417R2
– artistes visuels et écrivains	IT-504R2(C)	Franchises	
– déduction	IT-514	– dépense en capital admissible	IT-143R3
Frais de mise en valeur		Funérailles	
– avoirs miniers canadiens	IT-438R2	– frais payés à l'avance	IT-531
Frais de participation		Fusions	
– congrès	IT-131R2	– admissibles	IT-474R2
Frais de réorganisation		– crédit d'impôt à l'investissement	IT-151R5(C)
– dépense en capital admissible	IT-143R3	– dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental	IT-151R5(C)
Frais de scolarité		– échange de biens	IT-259R4
– crédit d'impôt – voir Crédit d'impôt pour frais de scolarité		– frais d'intérêt	IT-315
Frais de transport et de déplacement		– multiples	IT-474R2
– chantier particulier ou endroit éloigné		– simplifiées	IT-474R2
– avantages ou allocations	IT-91R4	– sociétés	
– du patient et d'un particulier l'accompagnant		– déductibilité des pertes	IT-302R3
– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)	– déduction accordée aux petites entreprises	IT-474R2
Frais de véhicule		– sociétés canadiennes	IT-474R2
– déduction		– triangulaires	IT-474R2
– employé	IT-522R	Fusions de sociétés agricoles	
– travailleur indépendant	IT-521R	– animaux de la ferme	IT-427R
Frais de voyage		Fusions de sociétés canadiennes	
– conjoint de l'employé		– règles et conditions	IT-474R2
– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)	Fusions de sociétés de personnes	
Frais financiers		– attribution des biens	IT-471R
– fonds de terre		Fusions et liquidations	
– entreprise de lotissement et de mise en valeur	IT-153R3	– crédit d'impôt à l'investissement	IT-151R5(C)
Frais funéraires		Fusions ou unifications	
– payés à l'avance		– capital versé	IT-463R2
– directeur de funérailles	IT-531		
Frais juridiques			
– allocations de retraite	IT-337R4(C)		
– déduction du revenu	IT-99R5(C)		
– dépense en capital admissible	IT-143R3		
– pensions alimentaires	IT-530R; TN-24		
– recherche scientifique et développement expérimental	IT-151R5(C)		
		G	
		Gains	
		– débiteur	
		– règlement de dette	IT-293R(CS)
		– détournement de fonds	IT-256R
		– disposition de résidence principale	IT-120R6
		– hors portefeuille	
		– définition	TN38
		– malversation	IT-256R

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Gains – suite			
– musicien	IT-525R(C)		
– professionnel du spectacle	IT-525R(C)		
– vol	IT-256R		
Gains en capital			
– ancien bien d'entreprise	IT-491(CS)		
– attribué au conjoint	IT-511R		
– attribution			
– régimes de participation des employés aux bénéficiaires	IT-379R		
– biens culturels	IT-407R4(C)		
– change étranger	IT-95R		
– déduction			
– disposition et acquisition présumées de biens	IT-451R		
– échange d'actions au pair	IT-450R		
– non-résident			
– Convention de 1980, Canada-États-Unis	IT-173R2(CS)		
– report			
– disposition d'ancien bien d'entreprise	IT-491(CS)		
– vente			
– bien immeuble	IT-218R		
Gains en capital imposables			
– bénéficiaire de fiducies			
– transmission	IT-381R3		
– disposition, bien agricole admissible			
– régime enregistré d'épargne-retraite	IT-124R6		
– revenus divers	IT-334R2		
Gains et pertes en capital			
– biens culturels	IT-407R4(C)		
– disposition de titres	IT-479R(CS)		
– fiducies	IT-381R3		
Gains et pertes en capital de source étrangère			
– dégrèvement pour impôt étranger	IT-395R2		
Garde d'enfants – voir Frais de garde d'enfants			
Gaz naturel			
– matériel utilisé dans des activités			
– déduction pour amortissement	IT-476R		
Gouvernement			
– créance			
– exception	IT-155R3(CS)		
– subvention, prime, prêt, etc.			
– traitement	IT-273R2		
Gouvernement étranger			
– aide d'un	IT-273R2		
Grain			
– bon différé	IT-184R		
Grandes sociétés			
– avis d'opposition			
– incidence de l'affaire <i>Potash Corporation</i>	TN-32		
– impôt de la partie I.3	IT-532		
		H	
		Habitation	
		– définition de propriété	IT-437R
		– prêts aux actionnaires	IT-119R4
		– rénovations et transformations	
		– frais médicaux	IT-519R2(C)
		Handicapés	
		– déduction – voir Crédits d'impôt pour frais médicaux et pour personnes handicapées	
		Hockey	
		– club – voir Clubs sportifs professionnels	
		Honoraires	
		– conseiller en placements	IT-238R2
		Hôpital	
		– paiements	
		– frais médicaux	IT-519R2(C)
		Hypothèque	
		– grandes sociétés	
		– impôt de la partie I.3	IT-532
		– intérêts payables	
		– exemption d'impôt de non-résident	IT-155R3(CS)
		– investissement admissible, REER	IT-320R3
		I	
		Immeubles en copropriété	
		– déduction pour amortissement	IT-304R2
		Immeubles et autres structures	
		– bâtiment destiné à une fin particulière visée par règlement	IT-151R5(C)
		– classification et définition	IT-79R3
		– coût de démolition	IT-485
		– crédit d'impôt à l'investissement	IT-151R5(C)
		– d'un actionnaire	
		– améliorations faites par la société	IT-432R2
		– déduction pour amortissement	IT-79R3; IT-464R; IT-472(CS)
		– étude d'un emplacement	IT-350R
		– produit de disposition réputé	IT-220R2(CS)
		Immobilisations	
		– appartenant au contribuable	
		– le 31 décembre 1971	IT-130
		– convention d'achat-vente	
		– décès	IT-140R3
		– don	
		– œuvre de bienfaisance	IT-288R2
		– organisme de bienfaisance	IT-288R2
		– donation entre vifs	IT-209R(CS)
		– frais comptables et juridiques	IT-99R5(C)
		– fusion	IT-474R2
		– rajustement du prix de base	IT-456R(CS)
		– réduction du coût	
		– aide gouvernementale	IT-273R2

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Immobilisations admissibles		Impôt de succursales	
– calcul du montant cumulatif	IT-123R4; IT-123R6	– société exploitant une entreprise au Canada	IT-137R3(CS)
– contribuable décédé	IT-123R6; IT-313R2	– traités fiscaux	
– créances irrécouvrables	IT-123R4; IT-123R6	– répercussion	IT-137R3(CS)
– droits gouvernementaux	IT-123R6; IT-313R2	Impôt des grandes sociétés	
– entreprise		– disposition générale anti-évitement	TN-22
– cessation	IT-313R2	– montants à inclure	
– frais comptables et juridiques	IT-99R5(C)	– calcul de l'assiette d'impôt sur le capital	TN-29
– mauvaises créances	IT-123R6	– passif à long terme	TN-27
– montant reçu	IT-386R	Impôt des sociétés en Ontario	
– nouveau système	IT-123R6	– administration unique	TN-38
– produit de disposition inclus dans le compte de dividende en capital	IT-123R4; IT-123R6	Impôt en main remboursable au titre de dividendes	
– transfert à une société	IT-291R3	– dividendes imposables	IT-269R4
– transfert entre vifs de biens agricoles	IT-268R3(CS); IT-268R4	Impôt étranger	
– transferts	IT-123R6	– crédit	IT-270R3
Imposition		– impôt sur les charges sociales	TN-30
– choix pour fiducie et bénéficiaire privilégié	IT-394R2	– déduction	
– fiducies		– disposition et acquisition présumées de biens	IT-451R
– mesures contre la double imposition	IT-381R3	– déduction du revenu	IT-506
– Indien	IT-397R(CS)	– dégrèvement	IT-395R2
– revenu tiré de biens		– bénéficiaire	IT-201R2
– organisme à but non lucratif	IT-83R3	– fiducie	IT-201R2
Imposition des clients		Impôt étranger, crédit – voir Crédit pour impôt étranger	
– ristournes, déduction	IT-362R	Impôt foncier	
Impôt		– lotisseurs	IT-153R3
– conseiller élu		Impôt international	
– corporation municipale	IT-292	– base fixe	TN-22
– demande formelle de paiement		Impôt minimum	
– disposition et acquisition présumées de biens	IT-451R	– crédit pour impôt étranger	IT-270R3
– élu		– personnes décédées	IT-326R3
– commission municipale	IT-292	Impôt payable	
– commission scolaire	IT-292	– fiducie non testamentaire	IT-406R2
– exemption – voir Exemptions d'impôt		Impôt retenu – voir Retenues d'impôt	
– loyer et redevance forestière de non-résident		Impôt spécial	
– choix	IT-393R2	– fiducie et société régies par un régime de revenu différé	IT-412R2
– non-résident		Impôt supplémentaire	
– exemption	IT-155R3(CS)	– société exploitant une entreprise au Canada	IT-137R3(CS)
– non-résidents associés	IT-81R	Impôt sur les bénéfices	
– sécurité sociale des États-Unis		– opérations à terme sur marchandises	IT-346R
– supplémentaire – voir Impôt supplémentaire		Impôt sur les charges sociales	
– taux réduit		– crédit pour impôt étranger	TN-30; TN-31R2
– bénéfices de fabrication et de transformation	IT-145R(C)	Incidences fiscales	
Impôt à payer		– fiducie de congés payés	IT-389R
– calcul		Inclusion dans le revenu	
– ordre des dispositions	IT-523	– affaire de caractère commercial	IT-459
Impôt de la partie IV		– aide gouvernementale	IT-273R2
– dividende imposable		– allocation de retraite	IT-337R4(C)
– société assujettie	IT-269R4	– attribution de biens à des actionnaires	IT-432R2
– société privée	IT-269R4		
Impôt de la partie XII.2			
– revenu payable à des bénéficiaires			
– fiducie	IT-342R		
Impôt de la partie XIII			
– loyer et redevances forestières de non-résident	IT-393R2		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Inclusion dans le revenu – suite		Intérêts – voir aussi Revenu en intérêts – suite	
– avantage		– déductibilité	IT-533
– exception	IT-85R2	– acquisition d'actions ordinaires	TN-41
– avantages conférés aux employés		– fiducie de revenu	TN-34
– option d'achat d'actions	IT-113R4	– déduction – voir Déductions de l'intérêt	
– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)	– limite	IT-59R3
– bourses d'entretien	IT-75R4	– dépense au titre du revenu ou du capital	IT-533
– bourses d'études	IT-75R4	– frais	
– bourses de perfectionnement (<i>fellowship</i>)	IT-75R4	– emprunt pour acquérir un véhicule à moteur ou un aéronef	IT-522R
– date		– fonds empruntés par un promoteur foncier	IT-153R3
– vente de biens	IT-170R	– fusion	IT-315
– disposition d'une participation au revenu d'une fiducie	IT-385R2	– liquidation	IT-315
– « montant cumulatif des immobilisations admissibles négatif »	IT-123R4; IT-123R6	– hypothèque	
– récompenses	IT-75R4	– exemption d'impôt de non-résident	IT-155R3(CS)
– régime d'assurance-salaire	IT-428	– opération sur marchandise	IT-346R
– revenu payable à des bénéficiaires		– paiements participatifs	IT-533
– fiducie	IT-342R	– paiements transfrontaliers	
– revenu provenant d'une fiducie	IT-369R(CS)	– application du sous-alinéa 212(1)b)(vii)	TN-38
– subventions de recherches	IT-75R4	– payables en monnaie étrangère	IT-360R2
– transfert de droits	IT-440R2	– payées d'avance	IT-417R2
Incontinence		– recherche scientifique et développement expérimental	IT-151R5(C)
– produits nécessaires		– réputé	IT-533
– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)	– titres	
Indemnités		– exemption d'impôt de non-résident	IT-155R3(CS)
– de sortie		Intérêts courus	
– chantier particulier ou endroit éloigné	IT-91R4	– personne décédée	IT-210R2
– employé	IT-202R2	Intérêts et autres revenus, distinction	
– travailleur	IT-202R2	– revenu en intérêts	IT-396R
Indexation sur les bénéficiaires futurs		Intérêts sur fonds empruntés	
– contrat de vente d'actions comportant cette clause	IT-426R	– déduction	
Indiens		– promoteur foncier	IT-153R3
– imposition	IT-397R(CS)	Intérêts sur le capital-actions	
Inexécution de contrats d'entreprise		– ristournes, déduction	IT-362R
– dommages-intérêts, revenu	IT-365R2	Intérêts sur les emprunts de capital	
Installations de golf		– ristournes, déduction	IT-362R
– bien récréatif	IT-148R3	Intérêts versés à des non-résidents	
Institution		– exemption d'impôt	IT-361R3
– soins prodigués		Intermédiaires de placement déterminés	
– frais médicaux	IT-519R2(C)	– croissance normale transitoire	TN-38
Instruments		– fiducie de placement immobilier	
– dentaires		– définition	TN-38
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	– ententes conditionnelles	
– médical		– alinéa 251(5)b)	TN-38
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	Inventaire	
Intérêt dans une police d'assurance-vie		– artistes visuels et écrivains	IT-504R2(C)
– calcul du revenu tiré d'une disposition partielle	IT-87R2	– conversion de biens d'entreprise	IT-102R2
– coût de base rajusté	IT-87R2	– correction à la valeur d'une action	IT-328R3
Intérêts – voir aussi Revenu en intérêts		– définition	IT-51R2(CS); IT-287R2
– conditionnel	IT-533	– en main, option pour les agriculteurs et les pêcheurs	IT-427R
– courus			
– personne décédée	IT-210R2		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Inventaire – suite		Listes de clients	
– évaluation des biens		– coût d'acquisition	IT-187
– fin d'exercice	IT-473R	– dépense en capital admissible	IT-143R3
– redressements, méthode de comptabilité de caisse pour les agriculteurs	IT-526	Literie	
		– déduction pour amortissement	IT-472(CS)
Investissement de fonds		Local	
– fiducie de revenu	TN-34	– frais, travail à domicile	
		– déduction	IT-514
J		Location	
Jeu		– sol	
– bénéfiques	IT-334R2	– exploitation agricole	IT-200
Jeux Olympiques		Location de biens immeubles par un particulier	
– Vancouver	TN-34	– nature du revenu	IT-434R(CS)
Juste valeur marchande		Location de navires et d'aéronefs – voir Navires et aéronefs	
– clause de rajustement du prix	IT-169		
L		Logement	
Laissez-passer de transport		– avantage sociaux des employés	IT-470R(C)
– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)	– définition	IT-120R6
– fournis à un membre de la famille		– définition de propriété	IT-437R
– avantages imposables liés à l'emploi	TN-40	– prêt consenti à un employé	IT-119R4
Levée de fonds		Logiciels	
– organismes de bienfaisance		– redevances	TN-23
– frais pour des aliments, des boissons et des divertissements	IT-518R	Loi sur les avantages liés à la guerre pour les anciens combattants de la marine marchande et les civils	
Lien de dépendance		– revenu exonéré	IT-397R(CS)
– associé		Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales	
– société de personnes	IT-231R2	– revenu exonéré	IT-397R(CS)
– transaction – voir aussi Transactions		Lois en matière de prescription	
– clause de rajustement du prix	IT-169	– mesures de recouvrement	
– vente d'actions à une société	IT-489R	– généralité	TN-22
– par un non-résident, capital versé	IT-463R2	Loteries	
Limite		– non-inclusion	
– déduction des intérêts	IT-59R3	– revenu	IT-213R
Lingot d'or et certificat-or		Lotissement	
– biens identiques	IT-387R2(C)	– fonds de terre	
Liquidation		– promoteur foncier	IT-153R3
– échange de biens	IT-259R	Loyers	
– frais d'intérêt	IT-315	– paiement anticipé	IT-261R
– recherche scientifique et développement expérimental	IT-151R5(C)	Loyers reçus par un non-résident	
– signification	IT-126R2	– choix	IT-393R2
– société		Lunettes	
– déductibilité des pertes	IT-302R3	– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)
– distribution, dividende en capital	IT-149R4		
– distribution, dividende sur gain en capital	IT-149R4	M	
– dividende en capital d'assurance-vie	IT-149R4	Machines et matériel	
– règlement de dettes	IT-142R3	– de fabrication et de transformation	
– surplus de capital en main	IT-149R4	– déduction pour amortissement	IT-147R3
– société agricole	IT-427	– répartition des revenus provinciaux	TN-41
– société en nom collectif	IT-378R		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Magasinage de conventions		Membres	
– disposition générale anti-évitement	TN-22	– profession libérale	
Main-d'œuvre		– société	IT-189R2
– coût, fabrication et transformation	IT-145R(C)	Membres artificiels	
Malversation		– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)
– gain	IT-256R	Membres d'associations professionnelles	
– perte, déduction	IT-185R(C)	– voir Associations professionnelles	
Mannequin		Membres du clergé	
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	– résidence	
Marques de commerce		– déduction	IT-141R(C)
– dépense en capital admissible	IT-143R3	Membres d'une profession libérale	
Matériel		– travail en cours, fin de l'année	
– activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R	– exclusion du revenu	IT-457R
– de fabrication		Mesures de recouvrement	
– amortissement accéléré	IT-147R3	– lois en matière de prescription, généralité	TN-22
– de pompage d'un pipeline de pétrole ou de gaz		Méthode de comptabilité de caisse	
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	– entreprise agricole	IT-433R
– de réfrigération		– revenu en intérêts	IT-396R
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	Méthode de comptabilité de trésorerie	
– de transformation		– revenu en intérêts	IT-396R
– amortissement accéléré	IT-147R3	Méthode de comptabilité d'exercice	
– d'entreposage		– dépenses payées d'avance et frais reportés	IT-417R2
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	– revenu en intérêts	IT-396R
– d'examen de la vue		« Méthode normalement suivie »	
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	– revenu en intérêts	IT-396R
– d'exploration et de production de gaz et de pétrole		Mine de minéral industriel	
– déduction pour amortissement	IT-476R	– déduction pour amortissement	IT-492
– d'extraction de minéraux industriels		Mineur	
– déduction pour amortissement	IT-469R	– transfert et prêt de biens, après le 22 mai 1985	IT-510
– d'extraction ou de transformation		Mise en valeur	
– déduction pour amortissement	IT-469R	– fonds de terre	
– d'un puits d'eau		– promoteur foncier	IT-153R3
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	Mise en valeur et exploration	
– générateur électrique		– frais, société exploitant une entreprise principale	IT-400(CS)
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	Modification des conditions de titres	
– mobile d'entrepreneur		– disposition de biens	IT-448(CS)
– déduction pour amortissement	IT-306R2; IT-469R	Modification des conditions des actions	
– pour fabriquer de la neige		– disposition de biens	IT-448(CS)
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	Mœlle épinière	
– routier d'exploration forestière		– transplantation	
– déduction pour amortissement	IT-469R	– frais médicaux	IT-519R2(C)
Mauvaises créances – voir Créances irrécouvrables		Monnaie étrangère	
Médecins		– intérêts payables	IT-360R2
– paiements		Montant en raison de l'âge	
– frais médicaux	IT-519R2(C)	– crédit d'impôt	IT-513R
– paiements incitatifs		Montant raisonnable	
– aide gouvernementale	IT-273R2	– déductibilité de l'intérêt	IT-533
Médicaments			
– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)		
Médicaux			
– frais – voir Frais médicaux			

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Montants cumulatifs des immobilisations admissibles négatifs		Non-résident – suite	
– inclusion	IT-123R6	– déduction	
Montants en immobilisations admissibles		– revenu gagné au Canada	IT-420R3(CS)
– calcul	IT-123R6	– sous-section e	IT-420R3(CS)
– et autres sommes semblables		– détermination de la résidence	IT-221R3(C)
– réception	IT-386R	– dons à un donataire visé par règlement	IT-288R2
Montants exclus du calcul du revenu		– droit d'utiliser des inventions, modèles, brevets, etc., au Canada	IT-303(CS)
– exemptions statutaires	IT-397R(CS)	– échange de biens	IT-259R4
– particuliers responsables d'une famille d'accueil	TN-31R2	– employé	
– pensions militaires et pensions de la GRC	IT-397R(CS)	– pension, partie exemptée	IT-76R2
Montants payés d'avance		– sport professionnel	IT-168R3
– provision		– exemption	
– incidence de l'affaire <i>Ellis Vision</i>	TN-32	– impôt	IT-155R3(CS)
Musiciens		– exemption d'impôt	
– déduction des frais	IT-525R(C)	– intérêts sur hypothèque	IT-155R3(CS)
– gain	IT-525R(C)	– intérêts sur titres	IT-155R3(CS)
N		– fiducie de revenu	
Navires		– propriété	TN-34
– canadien		– intérêts versés, exemption d'impôt	IT-361R3
– déduction pour amortissement	IT-267R2	– location de navires et d'aéronefs	IT-494
– forage au large des côtes		– opération sur marchandise	IT-346R
– déduction pour amortissement	IT-267R2	– options d'achat d'actions	
Navires et aéronefs		– avantages conférés aux employés	IT-113R4
– déduction pour amortissement	IT-267R2	– paiement	
– frais	IT-522R	– connaissance technique	IT-303(CS)
– location		– frais de gestion ou d'administration, retenue d'impôt	IT-468R
– non-résident	IT-494	– pertes	IT-262R2
Négociation de contrats		– prêts aux actionnaires	IT-119R4
– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)	– propriétaire d'une résidence principale	IT-120R6
Nivellement ou défrichement – voir Défrichement ou nivellement		– propriété	
Non testamentaire		– fiducie de revenu	TN-34
– fiducie, impôt payable	IT-406R2	– récupération et perte finale	IT-478R2
Non-déductibilité		– réputé	
– paiement		– détermination de la résidence	IT-221R3(C)
– somme impayée	IT-109R2	– revenu	
Non-résident		– source canadienne	IT-163R2
– bénéficiaire d'un régime de participation des employés aux bénéfices	IT-379R	– revenu gagné au Canada	IT-420R3(CS)
– bénéficiaire d'une fiducie	IT-465R	– services rendus	IT-303(CS)
– bourse d'études, bourse de perfectionnement, etc.	IT-75R	– société de personnes	
– choix, impôt sur les loyers et les redevances forestières	IT-393R2	– impôt	IT-81R
– Convention de 1980, Canada–États-Unis		– vente d'actions avec lien de dépendance	IT-489R
– gain en capital	IT-173R2(CS)	Normes internationales d'information financière (NIIF)	
– conventions entre autorités compétentes	IT-420R3(CS)	– conversion des PCGR	TN-41
– cotisations à un REER	IT-124R6	Nouvelle cotisation	
– créances de la Couronne	IT-438R2	– option exercée, année postérieure	IT-384R(CS)
– crédit d'impôt du conjoint	IT-513R	Nouvelle détermination – voir Détermination et nouvelle détermination	
		Novation d'un contrat	
		– recette	IT-334R
		O	
		Obligation légale	
		– déductibilité de l'intérêt	IT-533

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Paiements – suite		Participation de police	
– sommes impayées		– somme versée	IT-87R2
– non-déductibilité	IT-109R2	Participation fractionnaire	
– vendeur de billets de loterie	IT-404R	– actions	IT-115R2
Paiements admissibles et non admissibles		Participation résiduelle dans une société de personnes	
– prestation consécutive au décès	IT-508R	– associé cessant d'être associé d'une société de personnes	IT-242R
Paiements des impôts		– associé décédé	IT-278R2
– demande formelle		– don à un organisme de bienfaisance	IT-226R
– disposition et acquisition présumées de biens	IT-451R	Particuliers	
Paiements indirects		– année d'imposition	
– anti-évitement, règle	IT-335R2	– déduction pour amortissement	IT-172R(CS)
Paiements périodiques		– calcul du revenu imposable	
– revenu		– ordre des dispositions	IT-523
– personne décédée	IT-210R2	– donation entre vifs	
Paiements versés		– immobilisations	IT-209R(CS)
– pour inciter une personne à quitter son poste actuel	IT-334R2	– résidents au Canada, partie d'année	
Panneaux publicitaires		– déductions permises	IT-193(CS)
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	– revenu imposable	IT-193(CS)
Paragraphe 95(6)		– résidence	
– champ d'application	TN-32; TN-38	– détermination	IT-221R3(C)
Parents		– résidents au Canada une partie de l'année	
– transfert de la fraction non utilisée		– cotisations à un REER	IT-124R6
– crédit d'impôt pour études	IT-515R2	– sans lien de dépendance	IT-419R2
– crédit d'impôt pour frais de scolarité	IT-516R2	– travaillant à son propre compte	
Paris collectifs		– frais d'automobile	IT-521R
– non-inclusion		– frais de congrès	IT-131R2
– revenu	IT-213R	Passe-temps	
Partage		– recettes diverses	IT-334R2
– revenu		Pavillon	
– société de personnes	IT-231R2	– bien récréatif	IT-148R3
Participation au capital d'une fiducie		Pêcheurs	
– don à un organisme de bienfaisance	IT-226R	– définition de pêche	IT-433R
– rajustement du prix de base	IT-456R(CS)	Pénalités	
Participation au revenu d'une société de personnes		– application	TN-32
– associé cessant d'être associé d'une société de personnes	IT-242R	– déduction	IT-104R3
Participation aux bénéficiaires		– imposées à des tiers	TN-34
– employé – voir Régimes de participation différée aux bénéficiaires		Pension et logement	
Participation dans une société de personnes		– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)
– disposition réputée		– chantier particulier ou endroit éloigné	IT-91R4
– décès d'un associé	IT-278R2	Pensions	
– fusion	IT-474R2	– fractionnement	IT-499R
– ou un syndicat, frais – voir Frais d'émission d'actions		– non-résidents	
		– montants exclus du calcul du revenu	IT-397R(CS)
		– partie exemptée	
		– non-résident	IT-76R2
		– payables à un enfant du décédé	IT-499R
		– payables à un orphelin	IT-499R
		– régime enregistré – voir Régimes de pension agréés	
		– sécurité de la vieillesse	IT-499R

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Pensions alimentaires		Pertes	
– déduction	IT-530R	– actions	IT-328R3
– définitions	IT-530R	– bien ou revenu d'entreprise	
– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C); IT-530R; TN-24	– dommages-intérêts, revenu	IT-365R2
– remboursement	IT-530R	– change étranger	TN-25
Pensions alimentaires pour enfants		– consolidation	
– déduction	IT-530R	– conventions unanimes des actionnaires	TN-34
Pensions militaires et pensions de la GRC		– impôt provincial	TN-34
– montants exclus du calcul du revenu	IT-397R(CS)	– déductibilité	IT-232R3
Pensions ou retraite, prestations – voir Prestations de retraite ou de pension		– déductibilité, société	
Permis – voir Brevets, concessions et permis		– changement de contrôle	IT-302R3
Personnes à charge		– fusion	IT-302R3
– crédit d'impôt	IT-513R	– liquidation	IT-302R3
Personnes décédées		– prise de contrôle	IT-302R3
– agriculteurs		– détermination et nouvelle détermination	IT-512
– redressements d'inventaire, méthode de comptabilité de caisse	IT-526	– détournement de fonds	
– compte de stabilisation du revenu net	IT-305R4	– déduction	IT-185R(C)
– crédit d'impôt à l'investissement	IT-210R2	– disposition de résidence principale	IT-120R6
– déclaration de revenus		– disposition d'un bien	
– « autre personne »	IT-326R3	– transfert à une société	IT-291R3
– déductibilité des pertes	IT-232R3	– fusion	IT-474R2
– déduction des dépenses accumulées	IT-210R2	– intersociétés	
– immobilisations admissibles	IT-123R6	– opérations de transfert	TN-30
– participation dans une société de personnes	IT-278R2	– malversation	
– pertes déductibles au titre de placement d'entreprise	IT-484R2	– déduction	IT-185R(C)
– primes de rendement non payées	IT-212R3(CS)	– non-résident	IT-262R2
– régimes enregistrés d'épargne-retraite		– placement d'entreprise	
– réduction de la prestation	IT-500R	– déduction	IT-484R2
– remboursement de primes	IT-500R	– rajeunissement	TN-25
– revenu		– redressements	IT-232R3
– associé ou associé retiré	IT-278R2	– résident à temps partiel	IT-262R2
– droits ou biens	IT-212R3(CS)	– société de personnes	
– sommes périodiques	IT-210R2	– calcul et attribution	TN-30
– second fonds du compte de stabilisation du revenu net	IT-212R3(CS)	– vente	
Personnes et sociétés		– bien immeuble	IT-218R
– sans lien de dépendance	IT-419R2	– vol	
Personnes handicapées		– déduction	IT-185R(C)
– crédit d'impôt	IT-519R2(C)	Pertes agricoles	
Personnes liées		– déduction	IT-232R3; IT-322R
– sans lien de dépendance	IT-419R2	Pertes agricoles restreintes	
Personnes non liées		– acquisition d'une société	IT-302R3
– sans lien de dépendance	IT-419R2	– changement de contrôle	IT-302R3
Personnes rattachées à des actionnaires		– déductibilité	IT-232R3
– dette	IT-119R4	– généralités	TN-30
Perspective de répartitions		Pertes au titre d'un placement d'entreprise	
– ristournes, déduction	IT-362R	– déduction	IT-232R3; IT-484R2
		Pertes autres que pertes en capital	
		– déductibilité	IT-232R3
		– en monnaie fonctionnelle	TN-41
		Pertes comme commanditaire ou assimilé	
		– déductibilité	IT-232R3
		Pertes d'entreprise	
		– déductibilité	IT-232R3
		Pertes de bien	
		– déductibilité	IT-232R3

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Pertes de charge ou d'emploi		Polices d'assurance-vie	
– déductibilité	IT-232R3	– coût de base rajusté d'un intérêt	IT-87R2
– sens pour		– déductibilité de l'intérêt	IT-522
– allocation de retraite	IT-337R4(C)	– don de bienfaisance par un contribuable	IT-244R3
Pertes en capital		Polices d'assurance-vie	
– attribution		– produit	
– régimes de participation des employés aux bénéficiaires	IT-379R	– reçu par une société ou une société de personnes	IT-430R3(C)
– biens culturels	IT-407R4(C)	– revenu de	IT-87R2
– change étranger	IT-95R	Poursuites	
– création	TN-34	– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)
– déductibles	IT-232R3	Préparations et substances	
– revenu divers	IT-334R2	– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)
– nettes		Préposé aux soins	
– acquisition d'une société	IT-302R3	– frais médicaux	IT-519R2(C)
– changement de contrôle	IT-302R3	Prestation fiscale pour enfants	
– déductibilité	IT-232R3	– supplément	
Pertes en capital nettes		– frais de garde d'enfants	IT-495R3
– déductibilité	IT-232R3	Prestations	
Pertes et gains en capital		– régime enregistré d'épargne-retraite	
– biens étrangers		– transfert	IT-124R6
– dégrèvement pour impôt étranger	IT-395R2	– sécurité de la vieillesse	
– disposition de titres	IT-479R(CS)	– personnes décédées, remboursement	IT-326R3
Pertes finales et récupération – voir Récupération et perte finale		Prestations consécutives au décès	
Pertes fiscales		– calcul	IT-508R
– vente	TN-34	– paiement admissible	IT-508R
Pertes sur des actions		Prestations de retraite ou de pension – voir aussi Pensions	
– dividende reçu	IT-328R3	– consécutives au décès	IT-508R
Petites entreprises		– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)
– obligations – voir Obligations		– généralités	IT-499R
Pétrole et gaz		– paiements indirects	IT-335R2
– matériel utilisé dans des activités		Prêts	
– déduction pour amortissement	IT-476R	– étudiants	IT-75R4
– production et exploration – voir Matériel		– inter-sociétés	
Pipelines		– créances	TN-41
– déduction pour amortissement	IT-476R; IT-482R	– sans intérêt ou à faible taux d'intérêt	
Placements		– aide à la recherche scientifique et au développement expérimental	IT-151R5(C)
– conseiller – voir Conseillers en placements		Prêts à intérêt réduit ou nul	
– déduction pour		– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)
– grandes sociétés	IT-532	Prêts à la réinstallation	
Placements admissibles		– limite de l'avantage	IT-421R2
– régime enregistré d'épargne-retraite	IT-320R3	Prêts à remboursement conditionnel	
Placements d'entreprise		– bourse d'étude	IT-340R(CS)
– perte – voir Pertes au titre d'un placement d'entreprise		Prêts aux étudiants	
Plafond de la déduction des intérêts		– bourses d'études, bourses de perfectionnement, etc.	IT-75R4
– « début d'un mois civil »	TN-38	Prêts consentis pour l'achat d'une maison	
Plan de réinvestissement des dividendes		– limite de l'avantage	IT-421R2
– généralité	TN-25		
Planification fiscale interprovinciale			
– attention spéciale	TN-38		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Prêts de biens – voir Transferts et prêts de biens		Prix de transfert	
Prêts en divisées étrangères		– mise à jour de la question	TN-34
– traitement fiscal		– recours à l'autorité compétente	TN-41
– décision dans <i>Imperial Oil</i>	TN-38	Prix et récompenses – voir aussi Bourses d'études, bourses de perfectionnement, bourses d'entretien	
Prêts indirects vers l'étranger		– aide financière remboursable	IT-340R(CS)
– disposition générale anti-évitement	TN-22	– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)
Prêts ou dettes		– concours	IT-213R
– avantage consenti aux particuliers, sociétés et actionnaires	IT-421R2	– émission de télévision et de radio	IT-213R
Prévention, examen ou traitement		– loteries	IT-213R
– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)	– paris collectifs	IT-213R
Primes		– récompenses pour réalisations	IT-75R4
– bail	IT-359R2	– récompenses réglementaires	IT-75R4
– contrat de rente	IT-87R2	Producteur	
– police d'assurance-vie utilisée comme garantie	IT-309R2	– arbres de Noël	IT-373R2(C)
– recherche scientifique et développement expérimental	IT-151R5(C)	Production	
– régime privé d'assurance-maladie		– accord	
– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)	– sommes impayées	IT-109R2
Primes d'encouragement		Production et exploration de gaz et de pétrole, matériel	
– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)	– déduction pour amortissement – voir Matériel	
Primes, subventions, etc. – voir Aide gouvernementale		Production ou l'usage	
Principale source de revenu		– paiement basé sur	IT-462
– boisés	IT-373R2(C)	Produit de disposition	
Principes comptables généralement reconnus (PCGR)		– animaux de la ferme	IT-427R
– conversion aux NIIF	TN-41	– bien amortissable	
Prises de contrôle		– déduction pour amortissement	IT-220R2(CS)
– société		– participation au revenu d'une fiducie	IT-385R2
– déductibilité des pertes	IT-302R3	Produit d'une police d'assurance-vie	
– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)	– décès d'un actionnaire	
Prix		– actions d'une société	IT-416R3
– clause de rajustement	IT-169	– reçu par une société ou une société de personnes	IT-430R3(C)
Prix coûtant		Produits pharmaceutiques	
– définition	IT-473R	– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)
Prix de base		Professeurs et enseignants étrangers	
– rajustement		– exemption d'impôt	IT-68R2
– immobilisations	IT-456R(CS)	Profession libérale, membre	
Prix de base rajusté		– dépense	
– actions, vente avec lien de dépendance à une société	IT-489R	– congrès	IT-131R2
– biens identiques	IT-387R2(C)	– société	IT-189R2
– disposition partielle de biens	IT-264R(CS); IT-418	– travail en cours, fin de l'année	
– immobilisations	IT-456R(CS)	– exclusion du revenu	IT-457R
– obligations	IT-387R2(C)	Professionnels de la santé	
– participation dans une société de personnes		– définition	IT-519R2(C)
– dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental	IT-151R5(C)	Professionnels du spectacle	
– unification	IT-471R	– déduction des frais	IT-525R(C)
– rajustement		– gains	IT-525R(C)
– revenu payable à des bénéficiaires de fiducie	IT-342R	Programme passagers assidus	
		– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Programmes d'avantages sociaux adaptés aux besoins des employés		Recherche scientifique et développement expérimental	
– traitement fiscal	IT-529	– changement du contrôle d'une société	IT-151R5(C)
Programmes de fidélisation		– définition	IT-151R5(C)
– avantages imposables liés à l'emploi	TN-40	– dépense déductible	IT-151R5(C)
Programmes de formation		– dépenses en capital	IT-151R5(C)
– admissibles		– liste des entités agréées	TN-23
– crédit d'impôt pour études	IT-515R2	Récoltes	
Programmes de rééducation		– contribuable	
– frais médicaux	IT-519R2(C)	– revenu	IT-234
Programmes fédéraux et provinciaux de stimulation		Récompenses – voir Bourses d'études, bourses de perfectionnement, bourses d'entretien	
– créances de la Couronne et avoirs miniers canadiens	IT-438R2	– non monétaires	
Projet comportant un risque – voir Affaire de caractère commercial		– avantages imposables liés à l'emploi	TN-40
Projet de loi		Recours collectif	
– pratique de l'ARC	TN-34	– actionnaires	
Promoteurs fonciers		– argent et actions	TN-39
– traitement fiscal	IT-153R3	Recouvrement du coût	
Propriétaire		– clause d'indexation sur les bénéficiaires futurs	
– vol par	IT-185R(C)	– contrat de vente d'actions	IT-426R
Propriété d'un bien		Récupération	
– définition	IT-437R	– résidence principale	IT-120R6
– résidence principale	IT-437R	Récupération et perte finale	
Prothèses		– déduction pour amortissement	IT-478R2
– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)	Reçus	
Provinces		– frais médicaux	IT-519R2(C)
– établissement stable		– officiels pour dons	IT-110R3
– société	IT-177R2(C)	– pour une partie de la valeur	TN-26
Provision spéciale – voir aussi Réserves		Redevances	
– vente		– logiciels	TN-23
– fonds de terre	IT-152R3	Redevances forestières de non-résidents	
Publications de l'impôt		– choix	IT-393R2
– liste des abonnés	TN-27	Rééducation	
Puits de pétrole ou de gaz ou de ressources minérales		– programmes de	
– revenu	IT-438R2	– frais médicaux	IT- 519R2
Q		Régime de pension du Canada	
Quotas laitiers		– fusion de sociétés	IT-474R2
– dépense en capital admissible	IT-143R3	Régimes agréés	
R		– bien étranger	IT-412R2
Rajustement		– transferts de fonds entre régimes	IT-528
– remplacement d'un ancien bien	IT-259R4	Régimes d'assurance-hospitalisation	
Rajustement du prix de base		– primes versées par l'employeur	
– immobilisations	IT-456R(CS)	– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)
Recherche et développement		Régimes d'assurance-salaire	
– entreprise, dépenses	IT-475	– définition	IT-428
		– primes payées par l'employeur	
		– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)
		Régimes d'assurance-soins médicaux	
		– voir Régime d'assurance-hospitalisation	

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Régime de participation des employés aux bénéficiaires		Règlements de dettes	
– somme attribuée aux bénéficiaires	IT-379R	– avantages accordés à des actionnaires	IT-432R2
– versement	IT-280R(CS)	– liquidation de filiale	
		– société mère	IT-142R3
Régimes de participation différée aux bénéficiaires		– liquidation de société	IT-142R3
– paiement	IT-124R6	Règlements des différends	
– transferts de fonds entre régimes	IT-528	– recours à l'autorité compétente	TN-41
Régimes de pension		Règlements et paiements autres que des dédommagements	
– frais d'administration	IT-105	– calcul du revenu	IT-467R2
Régimes de pension agréés		Règlements structurés	
– déduction des cotisations	IT-167R6	– dommages-intérêts, revenu	IT-365R2
– transfert d'une allocation de retraite	IT-337R4(C)	Règles d'attribution	
– transferts de fonds entre régimes	IT-528	– bénéficiaire privilégié d'une fiducie	IT-394R2
Régimes de prestations aux employés et fiduciaires d'employés		Remboursements	
– déduction	IT-502(CS)	– à justifier	IT-75R4
– programmes d'avantages sociaux adaptés aux besoins des employés	IT-529	– au titre de dividendes	
		– société privée	IT-243R4
Régime enregistré d'épargne-études		Remboursements de primes	
– placements admissibles	IT-320R3	– transfert	
		– régime enregistré d'épargne-retraite	IT-124R6
Régimes enregistrés d'épargne-retraite		Remises sur les marchandises	
– conjoint de fait	IT-307R4	– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)
– rentier	IT-124R6	Rémunération	
– contribuable		– accumulée	
– rentier	IT-124R6	– personne décédée	IT-210R2
– contributions		– actionnaires et gestionnaires	
– rentier	IT-124R6	– caractère raisonnable	TN-30
– décès du rentier	IT-500R	– employé	
– époux	IT-307R4	– clubs sportifs professionnels	IT-168R3
– gain en capital imposable		– sommes impayées	IT-109R2
– disposition, bien agricole admissible	IT-124R6	– recouvrement	
– placement admissible	IT-320R3	– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)
– prestation		– services rendus pendant une période d'emploi	IT-196R2(CS)
– transfert	IT-124R6	Renonciation	
– remboursement de primes		– disposition d'une participation au revenu d'une fiducie	IT-385R2
– transfert	IT-124R6	Rénovations	
– conjoint	IT-124R6	– apportées à une habitation	
– contribuable	IT-124R6	– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)
– transfert		Rentes	
– allocation de retraite	IT-337R4(C)	– dommages-intérêts ne constituant pas, revenu	IT-365R2
– entre régimes	IT-307R4; IT-528	Rentiers	
– prestation	IT-124R6	– conjoints	
– remboursement de primes	IT-124R6	– régime enregistré d'épargne-retraite	IT-124R6
		– contribuables	
Régimes privés d'assurance-maladie		– régime enregistré d'épargne-retraite	IT-124R6
– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)	– décès – voir Décès	
– définition	IT-339R2	Réorganisation	
– primes		– fiducie de revenu	TN-34
– frais médicaux	IT-519R2(C)		
Règle de 50 %			
– déduction pour amortissement	IT-285R2		
Règle générale anti-évitement			
– fiduciaires	IT-381R3		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Répartition de biens		Résidents à temps partiel	
– régimes de participation des employés aux bénéficiaires	IT-379R	– pertes	IT-262R2
Répartition proportionnelle à l'apport commercial		Restrictions	
– ristournes, déduction	IT-362R	– déduction pour amortissement	
Repas subventionnés		– bien donné en location à bail	IT-443(CS)
– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)	Retenues à la source	
– pendant les heures supplémentaires		– allocation de retraite	IT-337R4(C)
– avantages imposables liés à l'emploi	TN-40	– crédit pour impôt à l'étranger	IT-497R4
Reports		Retenues d'impôt	
– fraction inutilisée du crédit pour impôt étranger	IT-520(C)	– paiement à un non-résident	IT-468R
Représentant – voir Fonctionnaires ou représentants		Retraite	
Réserves		– allocation	IT-337R4(C)
– transaction		Retraite ou pension, prestation – voir Prestations de retraite ou de pension	
– emballage récupérable	IT-154R	Rétribution des gestionnaires/actionnaires	
– vente, bien immeuble	IT-154R	– généralité	TN-22
– transfert entre vifs de biens agricoles	IT-268R3(CS); IT-268R4	Revenu	
– vente		– amendes et pénalités	
– fonds de terre	IT-152R3	– déduction	IT-104R3
Réserves indiennes – voir Indiens		– attribué à une personne ayant un lien de dépendance	IT-511R
Résidence		– attribué au conjoint	IT-511R
– changement		– bénéficiaire tiré du jeu	IT-334R2
– animaux de la ferme	IT-427R	– calcul – voir aussi Calcul du revenu	
– fiducie	IT-447	– change étranger	IT-95R
– lieu principal		– compte en fiducie	
– chantier particulier	IT-91R4	– déclaration	IT-129R
– membre du clergé		– contribuable	
– déduction	IT-141R(C)	– récolte	IT-234
– particulier		– définition pour crédits d'impôt personnels	IT-513R
– détermination	IT-221R3(C)	– dépôt confisqué	IT-334R2
– société		– disposition de biens	IT-334R2
– détermination	IT-391R	– disposition de titres	IT-479R(CS)
– succession	IT-447	– dividende	IT-334R2
Résidence au Canada, début ou fin		– dommages-intérêts, indemnités et recettes semblables	IT-365R2
– disposition et acquisition présumées de biens	IT-451	– en capital	IT-334R2
Résidence de complaisance		– entreprise agricole – voir aussi Entreprises agricoles	IT-425
– convention fiscale	TN-35	– entreprise exploitée activement – voir Entreprises exploitées activement	
Résidence principale		– fusion	IT-474R2
– exemption	IT-120R6	– gagné au Canada par un non-résident	IT-420R3(CS)
– généralités	IT-120R6	– généralités	IT-334R2
– propriété	IT-437R	– inclusion – voir Revenu imposable	
Résidents		– inclusion – voir Inclusion dans le revenu	
– crédits d'impôt personnels	IT-513R	– aide gouvernementale	IT-273R2
– partie d'année		– allocation de retraite	IT-337R4(C)
– pertes	IT-262R2	– jours accumulés de congé	IT-334R2
– revenu imposable	IT-193(CS)	– location de bien immeuble par un particulier	IT-434R(CS)
– propriétaire d'une résidence principale hors du Canada	IT-120R6	– ne provenant pas d'une entreprise	
– réputés	IT-221R3(C)	– crédit pour impôt étranger	IT-270R3
		– non-inclusion	
		– concours	IT-213R
		– loterie	IT-213R
		– paris collectifs	IT-213R

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Revenu – suite		Revenu d'entreprise ou de bien	
– non-résident, gagné au Canada	IT-420R3(CS)	– perte	
– novation d'un contrat	IT-334R2	– dommages-intérêts	IT-365R2
– opération sur marchandise afférente au	IT-346R	Revenu en intérêts	
– paiement reçu par les membres d'un syndicat	IT-334R2	– méthodes de comptabilité	IT-396R
– paiement versé		– sociétés, sociétés de personnes et fiducies	IT-396R
– pour inciter une personne à quitter son poste actuel	IT-334R2	– transmission à un bénéficiaire de fiducie	IT-524
– payé d'avance	TN-30	Revenu étranger	
– personne décédée		– attribution	
– droits ou biens	IT-212R3(CS)	– régimes de participation des employés aux bénéfiques	IT-379R
– paiements périodiques	IT-210R2	– ne provenant pas d'une entreprise	
– pré-jugement	TN-30	– crédit pour impôt étranger	IT-270R3
– retenue d'impôt	TN-30	– tiré d'une entreprise	
– société de personnes		– crédit pour impôt étranger	IT-270R3
– calcul et attribution	TN-30	Revenu exonéré	
– partage	IT-231R2	– déductibilité de l'intérêt	IT-533
– source canadienne		Revenu fantôme	
– non-résident	IT-163R2	– revenu payable à des bénéficiaires	
– subvention à la production artistique	IT-257R	– fiducie	IT-342R
– tiré d'une entreprise		Revenu gagné	
– crédit pour impôt étranger	IT-270R3	– affaire <i>Kruco</i>	TN-33
– transfert de droits	IT-440R2	– définition	IT-434R(CS)
Revenu de biens		– frais de garde d'enfants	IT-495R3
– bien récréatif		– revenu de location	IT-434R(CS)
– déduction	IT-148R3	Revenu gagné au Canada	
– cotisation à un club		– non-résident	IT-420R3(CS)
– déduction	IT-148R3	Revenu imposable	
Revenu de charge ou d'emploi		– calcul	
– artiste de la scène	IT-525R(C)	– ordre des dispositions	IT-523
– déduction		– choix pour fiducie et bénéficiaire privilégié	IT-394R2
– frais de véhicule	IT-522R	– particulier résidant au Canada	
Revenu de commissions		– partie d'année	IT-193(CS)
– transférés à une société	TN-22	Revenu imposable d'un particulier	
Revenu de location		– ordre des dispositions	IT-523
– répartition des revenus provinciaux	TN-41	Revenu payable à des bénéficiaires	
Revenu de placement		– fiducie	
– répartition des revenus provinciaux	TN-41	– inclusion dans revenu	IT-342R
Revenu de puits de pétrole ou de gaz ou de ressources minérales		Revenu protégé	
– aide gouvernementale	IT-438R2	– calcul	
– créances de la Couronne	IT-438R2	– l'affaire <i>Kruco</i>	TN-34
Revenu d'entreprise		– traitement des dépenses non déductibles	TN-37
– affaire de caractère commercial	IT-459	Revenu provenant d'une fiducie	
– année d'imposition		– attribution	
– déduction pour amortissement	IT-172R(CS)	– auteur ou disposant	IT-369R(CS)
– artiste de la scène	IT-525R(C)	Revenu rajusté	
– bien récréatif		– crédit d'impôt pour emploi à l'étranger	IT-497R4
– déduction	IT-148R3	Revenu réalisé	
– cotisation à un club		– affaire <i>Kruco</i>	TN-33
– déduction	IT-148R3	Revenu remboursable tiré d'un emploi	
– déduction		– bourse d'étude	IT-340R(CS)
– frais de véhicule	IT-521R		
– déduction de dépenses			
– travail à domicile, local	IT-514		
– rajusté, fabrication et transformation	IT-145R(C)		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Risque, projet comportant – voir Affaire de caractère commercial		Sociétés – suite	
Roulement		– produit d'une assurance-vie au décès d'un actionnaire	IT-416R3
– immobilisations		– rajustement du prix de base	IT-456R(CS)
– transfert à une société	IT-291R3	– admissibles	IT-151R5(C)
S		– ancien bien d'entreprise, disposition	IT-491(CS)
Sables bitumineux		– année d'imposition	
– projets	IT-476R	– société quittant le Canada	IT-451R
Salaire		– association et contrôle	IT-64R4(C)
– recouvrement		– canadiennes, fusion – voir Fusions de sociétés canadiennes	
– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)	– canadiennes imposables – voir Sociétés canadiennes imposables	
Sans contrepartie		– changement de contrôle	
– disposition	IT-460	– crédit d'impôt à l'investissement	IT-151R5(C)
Sans lien de dépendance		– déductibilité des pertes	IT-302R3
– définition	IT-419R2	– recherche scientifique et développement expérimental	IT-151R5(C)
Scies mécaniques		– continuation	
– déduction pour amortissement	IT-501(CS)	– fusion	IT-474R2
Second fonds du compte de stabilisation du revenu net		– cotées à la bourse	
– revenu de personnes décédées	IT-212R3(CS)	– propriété indirecte	TN-41
– transfert ou attribution à la fiducie au profit du conjoint	IT-305R4	– de la Couronne – voir Sociétés d'État	
Sécurité de la vieillesse		– déductibilité des pertes	
– personnes décédées		– fusion	IT-302R3
– remboursement des prestations	IT-326R3	– liquidation	IT-302R3
Séparation		– prise de contrôle	IT-302R3
– transfert de biens	IT-325R2	– définition	IT-343R; IT-391R
Série d'opérations		– dissolution involontaire	IT-444R
– généralité	TN-22	– dividende en actions	IT-88R2
Services de cimetièr		– établissement stable	
– définition	IT-531	– province	IT-177R2(C)
Services de récréation		– exclues	IT-151R5(C)
– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)	– exploitant une entreprise au Canada	
Services funéraires		– impôt supplémentaire	IT-137R3(CS)
– définition	IT-531	– fusion	
Services scolaires		– attribution de biens	IT-471R
– subventionnés par l'employeur		– déductibilité des pertes	IT-302R3
– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)	– grandes	
Servitudes		– impôt de la partie I.3	IT-532
– dépense en capital admissible	IT-143R3	– liquidation	
Sièges à une bourse de valeurs		– déductibilité des pertes	IT-302R3
– dépense en capital admissible	IT-143R3	– dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental	IT-151R5(C)
Sociétés		– distribution, dividende en capital	IT-149R4
– à but unique	TN-31R2	– distribution, dividende sur gain en capital	IT-149R4
– nouvelle politique administrative	TN-32	– dividende en capital d'assurance-vie	IT-149R4
– actions		– règlement de dettes	IT-142R3
– « droit y afférent »	IT-285R2	– surplus de capital en main	IT-149R4
– prix de base rajusté, vente à une société	IT-489R	– non-résident	
		– dividende en actions	IT-88R2
		– opération commerciale antérieure à la constitution	IT-454
		– options pour l'acquisition d'actions, d'obligations et de débentures	IT-96R6
		– pertes, déductibilité	IT-302R3
		– pertes intersociétés	
		– opérations de transfert	TN-30
		– prise de contrôle	
		– déductibilité des pertes	IT-302R3
		– frais comptables et juridiques	IT-99R5(C)

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Sociétés – suite		Sociétés de personnes – suite	
– privées sous contrôle canadien – voir Sociétés privées sous contrôle canadien		– associé membre	IT-242R
– produit d'une police d'assurance-vie	IT-430R3(C)	– crédit d'impôt à l'investissement	IT-151R5(C)
– profession libérale, membre	IT-189R2	– définition	IT-90
– remplacée		– déterminée	
– fusion	IT-474R2	– revenu/perte	IT-73R6
– résidentes – voir Sociétés résidentes		– échange de biens	IT-259R4
– revenu en intérêts	IT-396R	– exemption de l'impôt de la partie XIII	
– sans lien de dépendance	IT-419R2	– intérêts versés à des non-résidents	IT-361R3
– statut	IT-391R	– généralité	TN-25
– taux d'impôt réduit		– grandes sociétés	IT-532
– bénéfice de fabrication et de transformation	IT-145R(C)	– non-résident	
– transfert		– impôt	IT-81R
– animaux de la ferme	IT-427R	– opération sur marchandise	IT-346R
– transfert de bien	IT-291R3	– participations	
– vente d'actions avec lien de dépendance	IT-489R	– frais d'émission ou de vente	IT-341R4
Sociétés à responsabilité limitée		– produit d'une police d'assurance-vie par suite d'un décès	IT-430R3(C)
– protocole à la convention fiscale Canada-É.U.	TN-38	– recherche scientifique et développement expérimental	IT-151R5(C)
Sociétés agricoles		– résidence principale	IT-120R6
– familiale		– revenu	
– transfert entre générations au décès	IT-349R3	– partage	IT-231R2
– transfert entre vifs de biens agricoles	IT-268R3(CS) IT-268R4	– revenu en intérêts	IT-396R
– fusion		– sans lien de dépendance	IT-419R2
– animaux de la ferme	IT-427R	Sociétés de personnes déterminées	
– liquidation	IT-427R	– revenu/perte	IT-73R6
Sociétés assujetties		Sociétés de prestation de services personnels – voir Entreprises de prestation de services personnels	
– impôt de la partie IV		Sociétés en nom collectif	
– dividendes imposables	IT-269R4	– liquidation	IT-378R
Sociétés canadiennes		Sociétés et sociétés de personnes agricoles familiales	
– fusion – voir Fusions de sociétés canadiennes		– transfert au décès de biens agricoles	IT-349R3
Sociétés canadiennes imposables		Sociétés étrangères	
– crédit d'impôt pour dividendes	IT-67R3	– impôt de succursales	IT-137R3(CS)
Sociétés coopératives		Sociétés exploitant une entreprise principale	
– d'habitation		– définition	IT-400(CS)
– avantages accordés à des actionnaires	IT-432R2	Sociétés mères	
Sociétés d'État		– liquidation de filiale	
– employé		– règlement de dettes	IT-142R3
– service à l'étranger	IT-106R3	Sociétés non résidentes	
Sociétés de gestion de pension		– dividendes en actions	
– limites quantitatives	TN-38	– avantages accordés à des actionnaires	IT-432R2
Sociétés de personnes		Sociétés par actions à responsabilité limitée	
– agricoles		– entités hybrides	TN-41
– transfert entre générations au décès	IT-349R3	– généralité	TN-25
– transfert entre vifs de biens agricoles	IT-268R3(CS) IT-268R4	Sociétés privées	
– aide gouvernementale	IT-273R2	– contrôle canadien	IT-458R2
– ancien bien d'entreprise, disposition	IT-491(CS)	– dividende en capital	IT-66R6
– année financière, fin		– impôt de la partie IV	
– ajournement	IT-358	– dividendes imposables	IT-269R4
– associé			
– cotisation	IT-211R		
– lien de dépendance	IT-231R2		
– associé décédé	IT-278R2		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Sociétés privées – suite		Spéculateurs	
– produit d'une police d'assurance-vie par suite d'un décès	IT-430R3(C)	– opération sur marchandise	IT-346R
– remboursement au titre de dividendes	IT-243R4	Stimulation	
Sociétés privées sous contrôle canadien		– programmes fédéraux et provinciaux	
– actions		– revenu de puits de pétrole ou de gaz ou de ressources minérales	IT-438R2
– perte au titre d'un placement d'entreprise	IT-484R2	Stock	
– admissibilité	IT-458R2	– disposition	IT-287R2
– définition	IT-458R2	Structures – voir Immeubles et autres structures	
– déduction accordée aux petites entreprises		Subventions	
– association et contrôle	IT-73R6	– à la production artistique	IT-257R
– impôt en main remboursable au titre de dividende	IT-243R4	– Conseil des Arts du Canada	IT-257R
– impôt remboursable sur le revenu de placement	IT-243R4	– de recherche – voir Bourses d'études, bourses de perfectionnement, bourses d'entretien	
– options d'achat d'actions		– gouvernementales	IT-273R2
– avantages conférés aux employés	IT-113R4	– recherche scientifique et développement expérimental	IT-151R5(C)
– <i>Silicon Graphics Ltd. c. La Reine</i>	TN-25	Succession	
– statut		– droit – voir Droits de succession	
– arrêt <i>Sedona</i>	TN-38	– résidence	IT-447
Sociétés résidentes		Succursales	
– dividende imposable reçu	IT-67R3	– impôt – voir Impôt de succursales	
Soins		Surplus	
– particulier ayant une déficience mentale ou physique ou n'ayant pas une capacité mentale normale	IT-519R2(C)	– grandes sociétés	
– prodigués dans un établissement domestique autonome, institution ou une école	IT-519R2(C)	– impôt de la partie I.3	IT-532
Sols		Surplus de capital en main (1971)	
– location		– distribution	
– exploitation agricole	IT-200	– liquidation d'une société	IT-149R4
Sommes à recevoir		Syndicat	
– associé décédé, pour 1971	IT-278R2	– cotisations	
Sommes impayées – voir aussi Rémunération		– déduction	IT-103R
– comptabilité d'exercice	IT-109R2	– participations	
Sommes payées ou payables		– frais d'émission ou de vente	IT-341R4
– bénéficiaires de fiducies			
– déduction	IT-381R3	T	
– fiducie	IT-286R2	Tableaux d'affichage	
Sommes périodiques		– déduction pour amortissement	IT-472(CS)
– personne décédée	IT-210R2	Taux réduit	
Source de revenu		– impôt sur les sociétés	
– crédit pour impôt étranger	IT-270R3	– bénéfices de fabrication et de transformation	IT-145R(C)
Sourds et muets		Taxe sur les produits et services (TPS)	
– dispositif et équipement, frais médicaux	IT-519R2(C)	– aide gouvernementale	IT-273R2
Soutien		– déductibilité des intérêts et pénalités	TN-38
– définition pour crédits d'impôt personnels	IT-513R	Tente à oxygène	
Soutien financier		– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)
– bourses d'études, etc.	IT-75R4	Tenure à bail	
Spectacles		– coût en capital	IT-464R
– professionnel – voir Professionnels du spectacle		– déduction pour amortissement	IT-464R
– professionnel		Terrain de golf	
– déduction des frais	IT-525R(C)	– bien récréatif	IT-148R3

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Terrassement		Transfert – suite	
– équipement		– séparation	IT-325R2
– déduction pour amortissement	IT-469R	– biens amortissables	
Terres		– d’une catégorie à une autre	IT-478R2
– transmission		– entre générations de biens agricoles au décès	IT-349R3
– décès	IT-218R	– entre vifs de biens agricoles	
Thérapie de réadaptation		– au père ou à la mère	IT-268R3(CS); IT-268R4
– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)	– immobilisations admissibles	IT-123R6
Titres		– prestation	
– disposition – voir Disposition de titres		– régime enregistré d’épargne-retraite	IT-124R6
– options pour l’acquisition	IT-96R6	– remboursement de primes	
Titres de créance convertibles		– régime enregistré d’épargne-retraite	IT-124R6
– rachat ou annulation		– résidence principale	IT-120R6
– réputé être une cession	TN-41	– fiducie, profit du conjoint	IT-366R(CS)
Titres de crédit		Transferts au décès	
– déduction du revenu	IT-442R	– biens agricoles	
Titres indexés		– entre générations	IT-349R2
– biens identiques	IT-387R2(C)	Transferts de biens	
Traitement – voir Rémunération		– annulation de mariage	IT-325R2
Traitement préliminaire au Canada		– apport en capital	IT-291R3
– activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-476R	– divorce	IT-325R2
Traitements		– séparation	IT-325R2
– autres		– société	IT-291R3
– frais médicaux	IT-519R2(C)	Transferts de biens agricoles	
– dialyse à domicile (rein artificiel)		– entre générations au décès	IT-349R3
– frais médicaux	IT-519R2(C)	Transferts de droits	
Traités fiscaux		– revenu	IT-440R2
– répercussion		Transferts des déductions	
– impôt de succursale	IT-137R3(CS)	– revenu payable à des bénéficiaires de fiducie	IT-342R
Transactions		Transferts entre générations	
– immobilisations admissibles	IT-123R6	– décès	
– lien de dépendance		– biens agricoles	IT-349R3
– clause de rajustement du prix	IT-169	Transferts entre vifs	
– réserve		– bien agricole	
– emballage récupérable	IT-154R	– enfant	IT-268R3(CS); IT-268R4
– vente, bien immeuble	IT-154R	Transferts et prêts de biens	
– sans lien de dépendance	IT-419R2	– à un mineur	IT-510
Transactions de refinancement		– à une société en vertu du paragraphe 85(1)	IT-291R3
– déductibilité de l’intérêt	IT-533	– contribuable utilisant la méthode de comptabilité de caisse	IT-433R
Transactions de valeurs mobilières		– entre conjoints	IT-511R
– disposition, revenu ou capital	IT-479R(CS)	Transformation – voir Bénéfices de fabrication et de transformation	
Transactions sans lien de dépendance		Transformations	
– définition	IT-419R2	– apportées à une habitation	
Transfert		– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)
– à une société		Transition	
– animaux de la ferme	IT-427R	– redressement	
– allocation de retraite	IT-124R6	– capital versé	IT-463R2
– autre catégorie			
– récupération et perte finale	IT-478R2		
– bien			
– annulation de mariage	IT-325R2		
– divorce	IT-325R2		

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Transmission		Usage d'un bien	
– gain en capital imposable		– même ou semblable	
– bénéficiaires de fiducie	IT-381R	– échange	IT-259R4
– terre		Ustensiles de cuisine	
– décès	IT-218R	– déduction pour amortissement	IT-472(CS)
Transplantation		Utilisation de l'argent	
– mœlle épinière ou d'organes		– déductibilité de l'intérêt	IT-533
– frais médicaux admissibles	IT-519R2(C)	Utilisation des pertes	
Transport		– demandes de décision	TN-41
– initial et terminal			
– chantier particulier ou endroit éloigné	IT-91R4	V	
– montants inclus dans les frais		Valeur du marché	
– aliments, boissons et divertissements	IT-518R	– définition	IT-473R
– patient et particulier l'accompagnant		Valeur marchande – voir Juste valeur marchande	
– frais médicaux	IT-519R2(C)	Valeurs mobilières	
– subventionné par l'employeur		– disposition, revenu ou capital	IT-479R(CS)
– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)	Véhicule à moteur	
Travail à domicile		– acquisition	
– espace		– prêts aux actionnaires	IT-119R4
– dépenses d'employé	IT-352R2	– avantage, droit d'usage	IT-63R5
– frais de local		– employé	IT-522R
– déduction	IT-514	– définition	IT-63R
Travail en cours		– fourni par l'employeur	
– associé décédé	IT-278R2	– avantage imposable lié à l'emploi	TN-40
– définition	IT-457R	– frais	
– fin de l'année		– déduction – voir Frais de véhicule	
– exclusion du revenu	IT-457R	– travailleur indépendant	
Travailleurs		– déduction pour amortissement	IT-521R
– indemnité	IT-202R2	– utilisation à des fins personnelles	
Travailleurs indépendants		– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)
– artistes de la scène		Véhicule de tourisme	
– calcul du revenu	IT-525R(C)	– déduction pour amortissement	
– artistes visuels et écrivains	IT-504R2(C)	– récupération et perte finale	IT-478R2
– frais d'automobile		– définition	IT-63R5;
– déduction pour amortissement	IT-521R		IT-521R; IT-522R
– frais de congrès	IT-131R2	– transfert à une société	IT-291R3
– frais de déménagement	IT-178R3(C)	Vendeur	
– frais de formation, déduction	IT-357R2	– frais de déplacement	IT-522R
– frais de véhicule à moteur		Vendeurs de billets de loterie	
– déduction	IT-521R	– paiement	IT-404R
Troc		Vente	
– conséquences fiscales	IT-490	– bien immeuble	IT-218R
Tuyaux de drainage		– créance	IT-188R(CS)
– déduction pour amortissement	IT-472(CS)	– fonds de terre	
U		– réserve ou provision spéciale	IT-152R3
Unifications – voir Fusions ou unifications		Vente d'actions	
Uniformes		– à une société	
– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)	– lien de dépendance	IT-489R
Unités dans une fiducie, frais – voir aussi Frais d'émission d'actions		– prix de base rajusté	IT-489R
– options octroyées par une fiducie	IT-96R6	– acquisition d'actions	
		– avantages accordés à des actionnaires	IT-432R2

Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques	Sujet	Bulletin ou Nouvelles techniques
Vente d'actions – suite		Versement	
– frais – voir Frais d'émission d'actions		– régime de participation des employés aux bénéfiques	IT-280R(CS)
– mise à jour concernant le paragraphe 95(6)	TN-34	– ristournes, déduction	IT-362R
– par non-résident avec lien de dépendance		Victimes d'actes criminels	
– capital versé	IT-463R2	– dommages-intérêts, revenu	IT-365R2
Vente de biens		Vœux de pauvreté perpétuelle	
– frais juridiques et comptables	IT-99R5(C)	– déduction permise	IT-86R
– inclusion dans le revenu		Voiture de transport rapide	
– date	IT-170R	– déduction pour amortissement	IT-472(CS)
– paiement basé sur la production ou l'usage	IT-462	Vois	
Vente de biens portés à l'inventaire		– gain	IT-256R
– cessation d'une entreprise	IT-287R2	– par un actionnaire, avantages	IT-432R2
Vérifications		– perte	
– fiscales approfondies	TN-34	– déduction	IT-185R(C)
– préoccupations et questions	TN-34	Voyages de vacances	
		– avantages sociaux des employés	IT-470R(C)

Partie 3 – Liste par ordre numérique des bulletins d'interprétation courants

Bulletin	Titre	Bulletin	Titre
IT-51R2(CS)	Fournitures en main à la fin de l'exercice financier	IT-104R3	Déductibilité des amendes ou pénalités
IT-59R3	Intérêts sur des dettes non encore payées à des non-résidents déterminés (capital-actions réduit)	IT-105	Frais d'administration des régimes de pensions
IT-63R5	Avantages, y compris les frais pour droit d'usage d'une automobile, qui découlent de l'usage à des fins personnelles d'un véhicule à moteur fourni par l'employeur – après 1992	IT-106R3	Employés des sociétés d'État en service à l'étranger
IT-64R4(C)	Sociétés : association et contrôle	IT-109R2	Sommes impayées
IT-65	Fractionnement d'actions et consolidations	IT-110R3	Dons et reçus officiels de dons
IT-66R6	Dividendes en capital	IT-113R4	Avantages conférés aux employés – Options d'achat d'actions
IT-67R3	Dividendes imposables reçus de corporations résidant au Canada	IT-115R2	Participation fractionnaire dans des actions
IT-73R6	Déduction accordée aux petites entreprises	IT-116R3	Droits d'achat d'actions supplémentaires
IT-75R4	Bourses d'études, bourses de perfectionnement, bourses d'entretien, récompenses, subventions de recherches et soutien financier	IT-119R4	Dettes des actionnaires et de certaines personnes rattachées à un actionnaire
IT-76R2	Partie de la pension qui est exempte d'impôt lorsque l'employé a été un non-résident	IT-120R6	Résidence principale
IT-79R3	Déduction pour amortissement – Immeubles et autres structures	IT-123R4	Disposition et transactions de biens en immobilisations admissibles
IT-81R	Sociétés – L'impôt sur les non-résidents associés	IT-123R6	Transactions mettant en jeu des immobilisations admissibles
IT-83R3	Organismes sans but lucratif – Imposition du revenu tiré de biens	IT-124R6	Cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite
IT-85R2	Fiducie de santé et de bien-être au bénéfice d'employés	IT-125R4	Dispositions d'avoirs miniers
IT-86R	Vœu de pauvreté perpétuelle	IT-126R2	Signification de « liquidation »
IT-87R2	Revenu des titulaires de polices d'assurance-vie provenant de ces mêmes polices	IT-128R	Déduction pour amortissement – Biens amortissables
IT-88R2	Dividendes en actions	IT-129R	Comptes en fiducie et débours d'avocats
IT-90	Qu'est-ce qu'une société?	IT-130	Biens en immobilisations appartenant au contribuable le 31 décembre 1971 – Coût effectif des biens appartenant à une fiducie testamentaire
IT-91R4	Emploi sur un chantier particulier ou en un endroit éloigné	IT-131R2	Dépenses relatives à un congrès
IT-92R2	Revenu des entrepreneurs	IT-133	Opérations boursières – Date de disposition des actions
IT-95R	Gains et pertes sur change étranger	IT-137R3(CS)	Impôt supplémentaire à l'égard de certaines sociétés exploitant une entreprise au Canada
IT-96R6	Octroi d'options par une société en vue de l'acquisition d'actions, d'obligations ou de débentures et par une fiducie en vue de l'acquisition d'unités	IT-140R3	Conventions d'achat-vente
IT-99R5(C)	Frais juridiques et comptables	IT-141R(C)	Déduction pour la résidence d'un membre du clergé
IT-102R2	Conversion de biens, autres qu'un bien immeuble, de ou à l'inventaire	IT-142R3	Règlement de dettes lors de la liquidation d'une corporation
IT-103R	Cotisations payées à un syndicat ou à un comité paritaire ou consultatif	IT-143R3	Sens de l'expression « dépense en capital admissible »
		IT-145R(C)	Bénéfices de fabrication et de transformation au Canada – Taux réduit de l'impôt sur les sociétés

Partie 3 – Liste par ordre numérique

Bulletin	Titre	Bulletin	Titre
IT-146R4	Actions donnant droit aux actionnaires de choisir entre des dividendes imposables ou des dividendes en capital	IT-195R4	Biens locatifs – Restrictions relatives à la déduction pour amortissement
IT-147R3	Déduction pour amortissement – Amortissement accéléré des machines et du matériel de fabrication et de transformation	IT-196R2(CS)	Paiements faits par l'employeur à l'employé
IT-148R3	Biens récréatifs et cotisations à un club	IT-200	Location du sol et exploitation agricole
IT-149R4	Dividende de liquidation	IT-201R2	Crédit pour impôt étranger – Les fiducies et leurs bénéficiaires
IT-151R4	Dépenses de recherches scientifiques et de développement expérimental	IT-202R2	Indemnités pour employés ou travailleurs
IT-151R5(C)	Dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental	IT-206R	Entreprises distinctes
IT-152R3	Réserves ou provisions spéciales – Vente de fonds de terre	IT-209R(CS)	Donations entre vifs à des particuliers, directement ou par l'intermédiaire de fiducies, d'immobilisations
T-153R3	Promoteurs fonciers – Coûts de lotissement et de mise en valeur de fonds de terre et frais financiers connexes	IT-210R2	Revenu de personnes décédées – Sommes payables périodiquement et crédit d'impôt à l'investissement
IT-154R	Réserves ou provisions spéciales	IT-211R	Cotisations de membre d'associations et de sociétés
IT-155R3(CS)	Exemption d'impôt de non-résidents pour les intérêts payables sur des obligations, des débetures, des billets, des hypothèques ou des titres semblables	IT-212R3(CS)	Revenu de personnes décédées – Droits ou biens
IT-158R2	Cotisations d'employés qui sont membres d'une association professionnelle	IT-213R	Loteries, paris collectifs et concours où des prix ou récompenses sont accordés
IT-159R3	Créances de capital reconnues comme mauvaises	IT-218R	Bénéfices, gains en capital et pertes provenant de la vente de biens immeubles, y compris les terres agricoles et les terres transmises par décès et la conversion de biens immeubles qui sont des biens en immobilisation en biens figurant dans un inventaire et vice versa
IT-167R6	Régimes de pension agréés – Cotisations des employés	IT-220R2(CS)	Déduction pour amortissement – Produits de disposition de biens amortissables
IT-168R3	Sportifs et joueurs employés par des clubs de football, de hockey et d'autres clubs semblables	IT-221R3(C)	Détermination du statut de résident d'un particulier
IT-169	Clauses de rajustement du prix	IT-226R	Don à un organisme de charité d'une participation résiduelle dans un bien immeuble ou d'une participation au capital dans une fiducie
IT-170R	Vente de biens – Quand elle doit être incluse dans le calcul du revenu	IT-231R2	Sociétés – Associés ayant un lien de dépendance
IT-173R2(CS)	Gains en capital réalisés au Canada par des résidents des États-Unis	IT-232R3	Déductibilité des pertes dans l'année de la perte ou dans d'autres années
IT-176R2	Biens canadiens imposables – Droits et options sur des biens immeubles et des actions	IT-234	Revenu de contribuables décédés – Récoltes
IT-177R2(C)	Établissement stable d'une société dans une province	IT-238R2	Honoraires versés à un conseiller en placements
IT-178R3(C)	Frais de déménagement	IT-242R	Associés cessant d'être membres d'une société
IT-184R	Bons différés émis pour du grain	IT-243R4	Remboursement au titre de dividendes à une société privée
IT-185R(C)	Pertes découlant d'un vol, d'un détournement de fonds ou de malversation	IT-244R3	Dons par des particuliers de polices d'assurance-vie comme dons de charité
IT-187	Listes des clients et comptes au grand livre	IT-256R	Gains provenant d'un vol, d'un détournement de fonds ou de malversation
IT-188R(CS)	Vente de créances	IT-257R	Subventions accordées par le Conseil des Arts du Canada
IT-189R2	Corporations utilisées par des membres de professions libérales		
IT-190R2	Déduction pour amortissement – Biens transférés et biens classés par erreur		

Partie 3 – Liste par ordre numérique

Bulletin	Titre	Bulletin	Titre
IT-259R4	Échange de biens	IT-306R2	Déduction pour amortissement – Matériel mobile d'entrepreneur
IT-261R	Paiements anticipés de loyers	IT-307R4	Régimes enregistrés d'épargne-retraite au profit de l'époux ou du conjoint de fait
IT-262R2	Pertes des non-résidents et des personnes résidant au Canada pendant une partie de l'année seulement	IT-309R2	Primes d'une police d'assurance-vie utilisée comme garantie
IT-264R(CS)	Dispositions partielles	IT-313R2	Immobilisations admissibles – Règles applicables lorsque le contribuable cesse d'exploiter une entreprise ou est décédé
IT-267R2	Déduction pour amortissement – Navires	IT-320R3	Placements admissibles – Fiducie régie par un régime enregistré d'épargne-retraite, par un régime enregistré d'épargne-études ou par un fonds enregistré de revenu de retraite
IT-268R3(CS)	Transfert entre vifs de biens agricoles en faveur d'un enfant	IT-322R	Pertes agricoles
IT-268R4	Transfert entre vifs de biens agricoles en faveur d'un enfant	IT-325R2	Transferts de biens après une séparation, un divorce ou une annulation de mariage
IT-269R4	Impôt de la partie IV sur les dividendes imposables reçus par une corporation privée ou par une corporation assujettie	IT-326R3	Déclarations d'un contribuable décédé produites comme s'il s'agissait de celles d'une autre personne
IT-270R3	Crédit pour impôt étranger	IT-328R3	Pertes sur des actions à l'égard desquelles des dividendes ont été reçus
IT-273R2	Aide gouvernementale – Observations générales	IT-334R2	Recettes diverses
IT-274R	Biens locatifs – Coût en capital de 50 000 \$ ou plus	IT-335R2	Paiements indirects
IT-278R2	Décès d'un associé ou d'un associé qui s'est retiré de la société de personnes	IT-337R4(C)	Allocations de retraite
IT-280R(CS)	Régimes de participation des employés aux bénéfices – Versements calculés en fonction des bénéfices	IT-339R2	Signification de « Régime privé d'assurance-maladie »
IT-285R2	Déduction pour amortissement – Généralités	IT-340R(CS)	Bourses d'études, bourses de perfectionnement (<i>fellowships</i>) et subventions de recherches – Prêts à remboursement conditionnel, aide financière remboursable et revenu remboursable tiré d'un emploi
IT-286R2	Fiducies – Somme payable	IT-341R4	Frais d'émission ou de vente d'actions, d'unités dans une fiducie, de participations dans une société de personnes ou dans un syndicat et frais d'emprunt
IT-287R2	Vente de biens portés à l'inventaire	IT-342R	Fiducies – Revenu payable à des bénéficiaires
IT-288R2	Dons d'immobilisations à des organismes de bienfaisance et à d'autres entités	IT-343R	Signification du terme « corporation »
IT-291R3	Transfert d'un bien à une société en vertu du paragraphe 85(1)	IT-346R	Opérations à terme sur marchandises et opérations sur certaines marchandises
IT-292	Impôt des conseillers élus des corporations municipales, des commissions scolaires, des commissions municipales et de tout autre organisme similaire	IT-349R3	Transferts au décès de biens agricoles entre générations
IT-293R(CS)	Gain d'un débiteur provenant d'un règlement de dette	IT-350R	Étude d'un emplacement
IT-295R4	Dividendes imposables reçus après 1987 par un conjoint	IT-352R2	Dépenses d'employé, y compris celles concernant l'espace consacré au travail à domicile
IT-297R2	Dons en nature à une œuvre de charité et autres	IT-357R2	Frais de formation
IT-302R3	Pertes d'une corporation – Effet des prises de contrôle, des fusions et des liquidations sur leur déductibilité – Après le 15 janvier 1987	IT-359R2	Primes et autres montants afférents à un bail
IT-303(CS)	Paiements en échange de connaissances techniques ou paiements semblables faits à des non-résidents	IT-360R2	Intérêts payables en monnaie étrangère
IT-304R2	Immeubles en copropriété	IT-361R3	Exemption de l'impôt de la partie XIII sur les intérêts versés à des non-résidents
IT-305R4	Fiducies testamentaires au profit du conjoint		

Partie 3 – Liste par ordre numérique

Bulletin	Titre	Bulletin	Titre
IT-362R	Ristournes	IT-413R	Choix exercé par les membres d'une société en vertu du paragraphe 97(2)
IT-364	Début de l'exploitation d'une entreprise	IT-416R3	Évaluation des actions d'une corporation qui touche le produit d'une assurance-vie au décès d'un actionnaire
IT-365R2	Dommages-intérêts, indemnités et recettes semblables	IT-417R2	Dépenses payées d'avance et frais reportés
IT-369R(CS)	Attribution du revenu provenant d'une fiducie à un auteur ou à un disposant	IT-418	Déduction pour amortissement – Dispositions partielles de biens
IT-371	Biens locatifs – Sens de l'expression « entreprise principale »	IT-419R2	Définition de l'expression « sans lien de dépendance »
IT-373R2(C)	Boisés	IT-420R3(CS)	Non-résidents – Revenu gagné au Canada
IT-378R	Liquidation d'une société en nom collectif	IT-421R2	Avantages consentis aux particuliers, aux corporations et aux actionnaires sous forme de prêts ou de dettes
IT-379R	Régimes de participation des employés aux bénéfiques – Sommes attribuées aux bénéficiaires	IT-422	Signification de « outils »
IT-381R3	Fiducies – Gains et pertes en capital et transfert de gains en capital imposables à des bénéficiaires	IT-425	Revenus divers tirés d'une entreprise agricole
IT-384R(CS)	Nouvelle cotisation lorsque l'option est exercée dans une année postérieure	IT-426R	Actions vendues dans le cadre d'un contrat comportant une clause relative à la capacité de gain
IT-385R2	Disposition d'une participation au revenu d'une fiducie	IT-427R	Animaux de la ferme
IT-386R	Montants en immobilisations admissibles	IT-428	Régimes d'assurance-salaire
IT-387R2(C)	Sens de l'expression « biens identiques »	IT-430R3(C)	Produit d'une police d'assurance-vie que reçoit une société privée ou une société de personnes par suite d'un décès
IT-389R	Fiducies de congés payés établies en vertu de conventions collectives	IT-432R2	Avantages accordés à des actionnaires
IT-391R	Statut des corporations	IT-433R	Agriculture ou pêche – Utilisation de la méthode de comptabilité de caisse
IT-393R2	Choix relatif à l'impôt sur les loyers et les redevances forestières de non-résidents	IT-434R(CS)	Location de biens immeubles par un particulier
IT-394R2	Choix fait par un bénéficiaire privilégié	IT-437R	Propriété d'un bien (résidence principale)
IT-395R2	Crédit pour impôt étranger – Gains et pertes en capital de source étrangère	IT-438R2	Créances de la Couronne – Avoirs miniers canadiens
IT-396R	Revenu en intérêts	IT-440R2	Transfert de droits sur le revenu
IT-397R(CS)	Montants exclus du calcul du revenu – Exemptions statutaires et certaines pensions militaires ou de la GRC, allocations et indemnités	IT-442R	Mauvaises créances et provision pour créances douteuses
IT-400(CS)	Frais d'exploration et d'aménagement – Signification de corporation exploitant une entreprise principale	IT-443(CS)	Biens donnés en location à bail – Restrictions de la déduction pour amortissement
IT-403R	Options relatives aux biens immeubles	IT-444R	Corporations – Dissolutions involontaires
IT-404R	Paiements aux vendeurs de billets de loterie	IT-447	Résidence d'une fiducie ou succession
IT-406R2	Impôt payable par une fiducie non testamentaire	IT-448(CS)	Dispositions – Modification des conditions des titres
IT-407R4(C)	Disposition de biens culturels au profit d'établissements ou d'administrations désignés situés au Canada	IT-450R	Échange d'actions au pair
IT-411R	Signification du terme « construction »	IT-451R	Disposition et acquisition présumées de biens lorsque le contribuable cesse de résider au Canada ou devient résident du Canada
IT-412R2	Biens étrangers détenus par des régimes agréés	IT-454	Opérations commerciales antérieures à une constitution en corporation
		IT-456R(CS)	Biens en immobilisation – Certains rajustements du prix de base

Partie 3 – Liste par ordre numérique

Bulletin	Titre	Bulletin	Titre
IT-457R	Choix exercé par un membre d'une profession libérale d'exclure de son revenu toute somme relative au travail en cours	IT-494	Location de navires et d'aéronefs de non-résidents
IT-458R2	Société privée sous contrôle canadien	IT-495R3	Frais de garde d'enfants
IT-459	Projet comportant un risque ou une affaire de caractère commercial	IT-496R	Organisations à but non lucratif
IT-460	Dispositions – Sans contrepartie	IT-497R4	Crédit d'impôt pour emploi à l'étranger
IT-462	Paiements basés sur la production ou l'usage	IT-499R	Prestations de retraite ou d'autres pensions
IT-463R2	Capital versé	IT-500R	Régimes enregistrés d'épargne-retraite – Décès d'un rentier
IT-464R	DPA – Tenure à bail	IT-501(CS)	Déduction pour amortissement – Biens utilisés pour l'exploitation forestière
IT-465R	Bénéficiaires non résidants d'une fiducie	IT-502(CS)	Régimes de prestations aux employés et fiducies d'employés
IT-467R2	Dédommagements, règlements et autres paiements semblables	IT-504R2(C)	Artistes visuels et écrivains
IT-468R	Frais de gestion ou d'administration payés à des non-résidents	IT-506	Impôt étranger sur le revenu à titre de déduction du revenu
IT-469R	Déduction pour amortissement – Équipement de terrassement	IT-508R	Prestations consécutives au décès
IT-470R(C)	Avantages sociaux des employés	IT-510	Transferts et prêts de biens faits après le 22 mai 1985 à un mineur lié
IT-471R	Unification de sociétés	IT-511R	Transferts et prêts de biens entre conjoints et dans certains autres cas
IT-472(CS)	Déduction pour amortissement – Biens de la catégorie 8	IT-512	Détermination et nouvelle détermination des pertes
IT-473R	Évaluation des biens figurant à un inventaire	IT-513R	Crédits d'impôt personnels
IT-474R2	Fusions de corporations canadiennes	IT-514	Frais de local de travail à domicile
IT-475	Dépenses pour la recherche et pour le développement de l'entreprise	IT-515R2	Crédit d'impôt pour études
IT-476R	Déduction pour amortissement – Matériel utilisé dans le cadre d'activités liées au pétrole et au gaz naturel	IT-516R2	Crédit d'impôt pour frais de scolarité
IT-477(C)	Déductions pour amortissement – Brevets, concessions et permis	IT-518R	Frais pour des aliments, des boissons et des divertissements
IT-478R2	Déduction pour amortissement – Récupération et perte finale	IT-519R2(C)	Crédit d'impôt pour frais médicaux et pour personnes handicapées et déduction pour frais de préposé aux soins
IT-479R(CS)	Transactions de valeurs mobilières	IT-520(C)	Fraction inutilisée du crédit pour impôt étranger – Reports prospectif et rétrospectif
IT-481(C)	Avoirs forestiers et concessions forestières	IT-521R	Frais de véhicule à moteur déduits par des travailleurs indépendants
IT-482R	Pipelines	IT-522R	Frais afférents à un véhicule à moteur, frais de déplacement et frais de vendeurs engagés ou effectués par les employés
IT-484R2	Pertes au titre d'un placement d'entreprise	IT-523	Ordre des dispositions qui s'appliquent au calcul du revenu imposable d'un particulier et de son impôt à payer
IT-485	Coût du défrichage ou du nivellement	IT-524	Fiducies – Transfert de dividendes imposables à un bénéficiaire – après 1987
IT-487	Exceptions d'ordre général concernant la déduction des débours ou des dépenses	IT-525R(C)	Artistes de la scène
IT-489R	Vente d'actions à une corporation avec lien de dépendance	IT-526	Entreprise agricole – Méthode de comptabilité de caisse : redressements d'inventaire
IT-490	Troc		
IT-491(CS)	Ancien bien d'entreprise		
IT-492	Déduction pour amortissement – Mines de minéral industriel		

Partie 3 – Liste par ordre numérique

Bulletin	Titre	Bulletin	Titre
IT-527	Actions privilégiées émises dans une situation de difficultés financières	IT-532	Partie I.3 – Impôt des grandes sociétés
IT-528	Transferts de fonds entre régimes agréés	IT-533	Déductibilité de l'intérêt et questions connexes
IT-529	Programmes d'avantages sociaux adaptés aux besoins des employés		
IT-530R	Pensions alimentaires		
IT-531	Arrangements de services funéraires		

Partie 4 – Liste par ordre numérique des nouvelles techniques courantes

Numéro	Sujets	Numéro	Sujets
TN-22	Disposition générale anti-évitement (DGAE) Avantages reliés à l'emploi Ordres de rectification Rétribution des gestionnaires/actionnaires Impôt des grandes sociétés – Cas concernant la taxe sur le capital Lois provinciales en matière de prescription applicables aux mesures de recouvrement Communiqué sur les abris fiscaux – Point de vue de la Direction des décisions en impôt Revenus de commissions transférés à une société Série d'opérations Impôt au niveau international		Impôt sur les charges sociales et crédit pour impôt étranger Pertes agricoles restreintes (article 31)
TN-23	Liste des entités « agréées » aux fins de la recherche scientifique et du développement expérimental Logiciels	TN-31R2	Impôt sur les charges fiscales et crédit pour impôt étranger Société à but unique Application de l'alinéa 81(1)h
TN-24	Frais juridiques engagés en vue d'obtenir une pension alimentaire Annulation de bulletins d'interprétation Correction à la version française du IT-519R2 (Consolidé)	TN-32	Révocations de décisions en matière d'impôt rendues antérieurement Application de pénalités Possibilités offertes aux contribuables de réagir aux cotisations établies Contrôle de fait : Incidence de la jurisprudence récente Paragraphe 95(6) : Champ d'application Accès de l'ARC aux documents de travail de comptables ou de vérificateurs Nouvelle politique administrative concernant les sociétés à but unique Avis d'opposition d'une grande société : Incidence de l'affaire <i>Potash Corporation</i> Centre d'information conjoint sur les abris fiscaux internationaux Provision relativement au montant payé d'avance : Incidence de l'affaire <i>Ellis Vision</i> Le point sur les examens concernant la DGAE
TN-25	Commerce électronique Expectative raisonnable de profit Fiducies de santé et de bien-être Rajeunissement des pertes Règles relatives aux biens de remplacement et expansion de l'entreprise Pertes sur change étranger Plan de réinvestissement des dividendes <i>Silicon Graphics Ltd. c. La Reine</i> Sociétés de personnes	TN-33	Revenus gagnés ou réalisés – L'affaire <i>Kruco</i> Établissement stable – Mise à jour de l'affaire <i>Dudney</i>
TN-26	Lignes directrices proposées sur les reçus de don pour une partie de la valeur	TN-34	Fiducies de revenu et déductibilité des intérêts Fiducies de revenu eu sous-alinéa 132(6)b)(i) Réorganisation de fiducies de revenu Fiducies de revenu et propriété de non-résident Consolidation des pertes – Conventions unanimes des actionnaires Vente de pertes fiscales Consolidation des pertes – Impôt provincial Jeux Olympiques de Vancouver Documents de travail des vérificateurs Changement des fiduciaires et de contrôle Calcul du revenu protégé – L'affaire <i>Kruco</i> Pénalités imposées à des tiers Orientations futures <i>Delaware Revised Uniform Partnership Act</i> Examen du processus de décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu Crédits pour réduction des émissions de gaz à effet de serre et crédits compensatoires Protocole d'entente entre les autorités compétentes du Canada et des États-Unis Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale Création de pertes en capital Préoccupations et questions relatives à la disposition générale anti-évitement et en matière de vérification Projet de loi Mise à jour concernant le paragraphe 95(6) Mise à jour concernant la question du prix
TN-27	Bulletins d'interprétation archivés Liste des abonnés aux publications de l'impôt		
TN-28	Impôt des grandes sociétés – Passif à long terme Article 86.1 – Distributions d'actions de l'étranger visées par un régime de protection des droits des actionnaires du genre « pilule empoisonnée »		
TN-29	Application de l'alinéa 12(1)x) Impôt des grandes sociétés Nouveau système automatisé téléphonique à la Direction des décisions en impôt		
TN-30	Revenu payé d'avance – Application du paragraphe 9(1) ou de l'alinéa 12(1)a) Retenue d'impôt sur les intérêts Calcul et attribution des revenus et pertes d'une société de personnes Opérations de transfert de pertes intersociétés Caractère raisonnable de rémunération des actionnaires et des gestionnaires Intérêts pré-jugement Évitement fiscal		

Numéro	Sujets	Numéro	Sujets
	de transfert Centre d'information conjoint sur les abris fiscaux internationaux Vérifications approfondies de l'ARC Interprétation des conventions et signification de l'expression « assujetti à l'impôt » Convention de retraite Établissements stables	TN-39	Règlement d'un recours collectif d'un actionnaire – Compensation en argent et en actions
TN-35	Résidence aux fins d'une convention fiscale – Résidence de complaisance	TN-40	Modifications apportées à la politique administrative visant les avantages imposables liés à l'emploi
TN-36	Alinéa 95(6) <i>b</i>)	TN-41	Désignation de dividende déterminé – Paragraphe 89(14) Critère de « plus de cinq employés à temps plein » Sens d'« entreprise » Décision (opinion) sur les modifications législatives proposées
TN-37	Calcul du revenu protégé – Traitement des dépenses non déductibles		Définition d'« abri fiscal » – Paragraphe 237.1(1) Don d'actions accréditatives – Sous-alinéa 38a.1(i), paragraphes 248(35) à (41) et article 237.1
TN-38	Administration unique de l'impôt des sociétés en Ontario Planifications fiscales interprovinciales Traitement fiscal de la TPS Contrôle des sociétés détenues par des fiduciaires de revenu – Impact du changement des fiduciaires Statut de société privée sous contrôle canadien (SPCC) – Impact de l'arrêt <i>Sedona</i> Disposition de la convention fiscale entre le Canada et les États-Unis d'Amérique impliquant les autorités compétentes Plafond de la déduction des intérêts <i>Imperial Oil</i> et le traitement des prêts de devises étrangères Règles sur les intermédiaires de placement déterminés – Croissance normale transitoire Entité intermédiaire de placement déterminée – Définition de « fiducie de placement immobilier » à l'article 122.1 Ententes conditionnelles et l'alinéa 251(5) <i>b</i>) L'accès des vérificateurs de l'ARC aux documents de travail de vérification Classification des entités étrangères Application de l'alinéa 95(6) <i>b</i>) Sociétés de gestion de pension Application du sous-alinéa 212(1) <i>b</i> (vii) Déduction et option d'achat d'actions Répartition du prix d'achat d'un bien locatif Paragraphe 78(4) – Dettes assumées par un tiers Valeur d'une société attribuable à ses actions votantes non participantes Critère pour déterminer l'efficacité de la couverture pour fins fiscales Définition de « gains hors portefeuille » au paragraphe 122.1(1) Exigences de production pour les T5013, <i>Déclaration de renseignements des sociétés de personnes</i> Transfert des remboursements de TPS/TVH aux comptes de garantie des non-résidents Disposition de non-discrimination Société à responsabilité limitée sous le protocole à la convention fiscale entre le Canada et les États-Unis		Procédures d'estampillage de la date Conversion des PCGR canadiens aux NIIF Débentures échangeables – Alinéa 20(1) <i>f</i>) Créance convertible Prix de transfert et règlement des différends Exigences de la retenue sur l'avantage concernant une option d'achat d'action Utilisation des pertes et DGAE provinciale Répartition des revenus provinciaux – Article 400 du <i>Règlement de l'impôt sur le revenu</i> Déductibilité des intérêts sur l'argent emprunté pour acquérir des actions ordinaires 5 ^e protocole de la convention fiscale entre le Canada et les États-Unis – Entités hybrides Re protocole de la convention fiscale entre le Canada et les États-Unis – Restrictions apportées aux avantages Règles sur la déclaration de l'impôt dans une monnaie fonctionnelle

Partie 5 – Liste des bulletins annulés et archivés depuis la dernière parution de l'index

Aucun